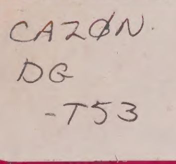


TOUR D'HORIZON

TOUR D'HORIZON

Un guide de l'éducation postsecondaire à l'intention des Franco-ontariens

Publié par le ministère des Collèges et Universités de l'Ontario

Ministère
des Collèges
et Universités

Ontario

L'hon. Harry C. Parrott, DDS, ministre
Dr. J. Gordon Parr, sous-ministre

Préface

Le ministère des Collèges et Universités publie cette brochure dans le but d'informer les étudiants franco-ontariens des programmes et des cours d'enseignement postsecondaire qui seront dispensés en français en Ontario en 1978-1979. Nous espérons que ces renseignements aideront les étudiants franco-ontariens du niveau secondaire et les conseillers en orientation professionnelle à choisir les possibilités d'éducation postsecondaire qui sont offertes en français.

Cette brochure ne remplace toutefois pas les annuaires des établissements d'enseignement postsecondaire ni les publications d'information sur leurs conditions d'admission. Les étudiants franco-ontariens, ayant l'intention de s'inscrire dans un collège ou une université de l'Ontario en 1978-1979 et qui désirent obtenir plus de renseignements sur les programmes et les cours dispensés en français, sont priés de consulter les annuaires et de contacter les responsables des admissions à l'établissement d'enseignement postsecondaire de leur choix.

Le Collège Glendon de l'Université York, l'Université Laurentienne, le Collège de l'Université de Sudbury, le Collège universitaire de Hearst, l'Université d'Ottawa, l'Université Saint-Paul, le Royal Military College et le Collège dominicain de philosophie et de théologie offrent des cours ou des programmes en français en Ontario à l'intention des étudiants à temps plein et à temps partiel. Les collèges communautaires Algonquin, Cambrian, Canadore, Centennial, Niagara, Northern, Saint-Laurent, St-Clair et Sheridan offrent des cours ainsi que des programmes en français aux étudiants à temps plein et à temps partiel.

Cette édition de *Tour d'horizon* a été révisée du 30 juin 1977. Chaque section a été soumise par l'établissement mentionné. Au chapitre de chacune de ces institutions le lecteur trouvera un aperçu des programmes dont tous les cours sont disponibles en français, ceux dont une partie seulement des cours sont disponibles en français aussi bien qu'un bref aperçu des programmes d'éducation permanente dispensés en français. Il trouvera également des renseignements supplémentaires sur les frais de scolarité, le logement et les adresses des institutions.

Des renseignements sur les programmes et les cours du niveau postsecondaire qui ne sont offerts qu'en anglais sont résumés dans la brochure *Horizons*. Des exemplaires de *Horizons* et d'autres exemplaires de ce volume sont distribués gratuitement par la Direction de l'Information, Ministère des Collèges et Universités, Édifice Mowat, Queen's Park, Toronto, Ontario M7A 1B9
Téléphone (416) 965-6134.

Table des matières

Remarque:

Selon les exigences d'admission à un cours supérieur,
l'Année 5 correspond à la 13e année de l'Ontario;
l'Année 4 correspond à la 12e année de l'Ontario;
l'Année 2 correspond à la 10e année de l'Ontario.

Le diplôme d'études secondaires de l'Ontario correspond au Ontario Secondary School Graduation Diploma (OSSGD); 27 crédits reconnus par le ministère de l'Éducation.

Le diplôme supérieur d'études secondaires de l'Ontario correspond au Ontario Secondary School Honour Graduation Diploma (OSSHGD); 6 crédits au palier de l'Année 5 de l'Ontario.



Coût des études postsecondaires pour les étudiants

Coût total

Le coût total d'une année d'études de huit mois dans un établissement d'enseignement postsecondaire peut varier entre quelques centaines de dollars pour un étudiant qui vit à la maison et fréquente un collège communautaire et environ $3,000 ou plus pour un étudiant universitaire qui vit au campus ou dans une pension.

Frais de scolarité

Les frais de scolarité peuvent généralement se payer en deux fois, en septembre et en janvier. Les collèges d'arts appliqués et de technologie exigent que les candidats versent un acompte non remboursable sur leurs frais de scolarité au moment où ils acceptent l'offre d'admission de la part du collège. Certaines universités exigent également un acompte sur les frais de scolarité dans certains cours où le nombre des élèves est limité.

Le tableau ci-après indique les montants des frais annuels dans les diverses disciplines. Ces montants comprennent la plupart du temps les frais d'activités parascolaires. Les frais de scolarité de chaque institution sont indiqués dans les sections propres à chaque université ou collège.

Programmes universitaires
Frais de scolarité annuels

arts	$647–$ 800
art dentaire	$950–$1,100
commerce	$647–$ 700
droit	$689–$ 772
éducation physique	$705–$ 800
génie	$800–$ 860
médecine	$817–$1,200
pédagogie	$700–$ 750
sciences	$722–$ 845
sciences infirmières	$619–$ 730

Autres établissements d'enseignement
Frais de scolarité annuels

Collège des Beaux-arts de l'Ontario	$575
Collèges communautaires	$325–$555
Institut polytechnique Ryerson	$524
Centres d'infirmières auxiliaires	$150

Frais de scolarité des étudiants étrangers

Le gouvernement provincial a adopté une nouvelle politique concernant les frais de scolarité des étudiants étrangers fréquentant des établissements postsecondaires subventionnés par la Province en Ontario. Cette politique réduit quelque peu le soutien financier accordé par le gouvernement aux universités et aux collèges d'arts appliqués et de technologie pour certains groupes de nouveaux étudiants étrangers.

La nouvelle politique ne s'applique ni aux citoyens canadiens ni aux immigrants reçus. En ce qui concerne les étudiants étrangers, elle ne s'applique pas aux groupes qui incluent les agents diplomatiques et consulaires et les personnes qui sont à leur charge (admis conformément à l'article 7 (1) (a) de la Loi sur l'immigration), les étudiants qui sont à la charge de personnes admises au Canada pour l'exercice temporaire de leur profession, commerce ou occupation (admises au Canada conformément à l'article 7 (1) (h) de la Loi sur l'immigration), les étudiants parrainés par l'Agence canadienne de développement international et les étudiants admis au Canada en vertu d'échanges culturels admissibles. Les étudiants qui ne sont pas sûrs de leur statut ou qui désirent un supplément de renseignements doivent communiquer avec l'établissement où ils font leur demande d'admission.

La politique a pris effet dans les collèges en septembre 1976 et dans les universités en janvier 1977. Les étudiants étrangers qui ont terminé une ou plusieurs périodes de leur programme avant ces dates continueront à payer les mêmes frais que les étudiants auxquels la nouvelle politique ne s'applique pas jusqu'au janvier 1980 ou jusqu'à ce qu'ils aient achevé leur programme courant d'études, suivant ce qui viendra en premier.

Les frais de scolarité des étudiants étrangers inscrits à tout programme d'un collège d'arts appliqués et de technologie sont de $750 par année scolaire de deux périodes d'études.

Comme les universités sont autonomes en matière de frais de scolarlté, la décision finale revient au Conseil des gouverneurs. Généralement, les frais de scolarité des étudiants étrangers fréquentant une université sont de $750 par période d'études ou de $1,500 par année scolaire de deux périodes d'études; les frais des étudiants étrangers s'inscrivant pour trois périodes consécutives s'élèveraient à $2,250. Cependant, on recommande aux étudiants étrangers de se renseigner auprès des établissements concernés au sujet des frais à payer.

Transports
L'étudiant doit compter au minimum $20 par mois pour ses frais de déplacement s'il est domicilié trop loin pour aller aux cours à pied. Ce montant dépendra des coûts de transports en commun, transport collectif, frais de stationnement, etc.

Livres et accessoires
Les étudiants des universités et des collèges communautaires doivent compter dépenser une moyenne de $150 à $500 par an pour les livres et les fournitures scolaires. Les étudiants inscrits à des cours universitaires spécialisés ou professionnels comme l'architecture, l'art dentaire et la médecine, ou la photographie, la cinématographie, la publicité et les arts graphiques dans un collège communautaire doivent compter dépenser une somme supplémentaire pour l'achat des livres et des instruments requis.

Dans le programme universitaire de sciences infirmières, le coût des livres peut varier entre $150 et $200, les fournitures scolaires entre $200 et $300. Dans les collèges communautaires, les étudiants inscrits dans les cours de sciences infirmières peuvent dépenser entre $100 et $400 pour les livres et les fournitures scolaires.

Frais des activités parascolaires
Les frais de scolarité comprennent dans la plupart des universités un supplément pour couvrir les frais des activités parascolaires comme les activités sportives, les conseils d'étudiants, les cotisations d'assurance-maladie, les droits d'inscription, etc. Dans certains établissements d'éducation postsecondaire, ces frais sont perçus séparément. Pour des renseignements plus précis, consultez les annuaires individuels des collèges et des universités.

Frais d'admission et d'examen
Toute demande d'admission soumise pour n'importe quelle année au Centre des admissions universitaires de l'Ontario doit être accompagnée d'un montant de $7. Les candidats utilisent tous la même formule.

Les étudiants désireux de s'inscrire dans un collège d'arts appliqués et de technologie n'ont pas à envoyer de frais d'inscription. Cependant, certains établissements exigent un droit d'inscription des étudiants qui doivent passer un examen spécial.

Assurance-maladie
Si vos parents sont assurés par l'assurance-maladie de l'Ontario, vous êtes couvert à titre de personne à charge jusqu'à ce que vous atteigniez l'âge de 21 ans, que vous vous mariez ou que vous preniez un emploi régulier. La prime mensuelle pour une personne seule est de $16. Elle est de

$32 pour une famille. Les personnes seules dont le revenu imposable est estimé à $2,000 ou moins dans l'année courante et les familles dont le revenu imposable est estimé à $3,000 ou moins peuvent bénéficier d'une assistance au paiement des primes. Si vous n'êtes pas couvert par l'un des régimes en existence ou si vous désirez des renseignements sur l'assurance-maladie, veuillez contacter le Régime d'assurance-maladie
de l'Ontario,
2195, rue Yonge,
Toronto, Ontario
M4F 2B2

Chambres et pension

Toutes les universités ontariennes et quelques collèges d'arts appliqués et de technologie ont des résidences pour leurs étudiants. Le coût de résidence varie entre $1,400 et $2,100 ou plus par année d'études, selon le nombre d'étudiants en résidence et le nombre de repas servis. Vous trouverez des renseignements plus précis soit dans les sections individuelles de *Tour d'horizon*, soit dans les annuaires des universités. Les étudiants qui choisissent de se loger et de prendre pension en dehors des résidences doivent compter au moins $45 par semaine pour payer ces frais. Chaque institution a un service de logement qui maintient une liste des logements disponibles aux étudiants hors du campus.

Frais divers

En plus des coûts essentiels pour la chambre et la pension et les frais de scolarité, tout étudiant doit prévoir quelques dépenses supplémentaires lorsqu'il évalue ses dépenses totales pour une année dans une université ou un collège. Il faut compter une moyenne hebdomadaire de $12 pour les coûts divers comme le blanchissage, les besoins personnels et les loisirs.

Aide financière

Les étudiants qui ont besoin d'une aide financière pour fréquenter une université, un collège communautaire ou tout autre établissement d'enseignement postsecondaire peuvent l'obtenir de la part du gouvernement ou de sources privées.

Plusieurs sociétés, organismes, associations et cercles offrent des bourses aux étudiants particulièrement doués dans leurs disciplines et plusieurs universités offrent des bourses de mérite aux étudiants exceptionnels. Pour tout renseignement sur ces bourses, veuillez vous renseigner auprès du conseiller en orientation professionnelle de votre école ou consulter les annuaires ou les agents de l'aide financière des établissements d'enseignement postsecondaire.

Dans les collèges et universités de l'Ontario, deux étudiants à plein temps sur cinq environ reçoivent une aide financière du gouvernement de l'Ontario par l'entremise des programmes d'aide financière décrits ci-après.

Bourses aux étudiants des écoles secondaires

Des bourses du ministère de l'Éducation d'une valeur de $100 sont offertes aux étudiants des écoles secondaires ayant besoin d'assistance financière pour terminer leur dernière année d'études (sanctionnée par un diplôme). Les bourses sont accordées selon les recommandations du directeur ou du conseiller en orientation professionnelle de votre école. Vous pouvez obtenir des formulaires de demande auprès du bureau d'orientation professionnelle de votre école.

Mérite scolaire de l'Ontario

Le ministère de l'Éducation décerne une bourse de $100 aux étudiants de l'Année 5 de l'Ontario (13e année) qui obtiennent une moyenne de 80 pour-cent ou plus dans six crédits de l'Année 5. Les étudiants n'ont pas à faire de demande pour cette bourse; elle

est octroyée selon la recommandation du directeur de l'école secondaire. Des renseignements plus précis pourront être obtenus du bureau d'orientation professionnelle de votre école.

Régime d'aide financière aux étudiants de l'Ontario (RAFEO)
Le but du RAFEO est d'aider les étudiants qui ont besoin d'argent pour continuer leurs études. L'excellence des études n'entre pas en ligne de compte. Le RAFEO fournit les fonds nécessaires à compléter les ressources financières de l'étudiant et celles de sa famille.

Les points importants du programme sont décrits ci-dessous. Pour de plus amples renseignements, demandez une copie de la brochure *Régime d'aide financière aux étudiants de l'Ontario* 1977-1978, auprès de l'agent d'orientation professionnelle de votre école, de l'agent du régime d'aide financière de l'institution que vous comptez fréquenter ou du ministère des Collèges et Universités à l'adresse indiquée à la fin de cette section. La brochure, remettant au point le RAFEO pour l'année scolaire 1978-1979 sera distribuée aux écoles secondaires de l'Ontario tôt en 1978.

Qui est admissible?
Vous pouvez être admissible à un prêt ou à une bourse du RAFEO si vous comptez fréquenter l'un des établissements suivants en Ontario:
- une université;
- un collège d'arts appliqués et de technologie;
- une école normale;
- un collège de technologie agricole;
- le Collège des Beaux-arts de l'Ontario;
- l'Institut polytechnique Ryerson;
- le Conservatoire royal de musique;
- le Cours de formation du Barreau de l'Ontario;
- Royal Military College of Canada;
- Canadian Memorial Chiropractic College;
- les écoles régionales d'auxiliaires en nursing.

Hors de l'Ontario vous pouvez être admissible à un prêt ou à une bourse si vous comptez fréquenter une université ou un collège d'arts appliqués et de technologie quelconque au Canada, ou un collège militaire du Canada.

Pour être admissible vous devez être inscrit à 80 pour-cent ou plus d'un programme normal complet d'une durée de 26 semaines ou plus approuvé par le gouvernement de l'Ontario. Ce programme doit mener à l'obtention d'un grade, diplôme ou certificat. Vous devez également être citoyen canadien ou immigrant reçu et remplir les conditions de domicile en Ontario.

Les résidents de l'Ontario qui désirent fréquenter des institutions privées au Canada ou des établissements d'enseignement postsecondaire à l'étranger pourront être admissibles à un prêt selon le Régime canadien de prêts aux étudiants mais non une bourse. Selon le Régime canadien de prêts aux étudiants, les candidats pourront recevoir une aide financière jusqu'à concurrence de $1,800 par année scolaire selon les besoins financiers établis.

Besoins financiers
Les candidats qui sont admissibles au RAFEO peuvent obtenir un prêt ou une combinaison de prêt et bourse jusqu'à concurrence du montant établi comme étant leurs besoins financiers. Ces besoins financiers se calculent en déduisant les ressources financières du coût de l'éducation. Si vous-même et votre famille n'avez pas de ressources financières, l'assistance qui vous est accordée pourra atteindre le montant total du coût de votre éducation et des dépenses connexes. Si vos ressources financières sont égales ou supérieures à vos coûts d'éducation, il est possible que vous n'obteniez aucune assistance. La plupart des candidats reçoivent une aide qui couvre une proportion calculée de leurs coûts d'éducation.

Coûts d'éducation
Les coûts d'éducation comprennent les frais réels ou estimatifs suivants, fixés par chaque établissement et approuvés par le ministère des Collèges et Universités:

- frais de scolarité et frais obligatoires;
- livres et accessoires;
- chambre et pension et frais divers;
- un voyage aller et retour à son domicile par an;
- transports locaux.

Ressources financières
Vos ressources financières comprennent vos gains provenant d'un emploi pendant l'été, de toutes autres périodes de travail, avant votre inscription; ou d'un revenu mensuel excédant $75 pour un emploi à temps partiel, après votre inscription. Une bourse d'études excédant $300, doit aussi être considérée comme ressource financière.

Dans le cas de la plupart des étudiants qui quittent l'école secondaire et font une demande d'aide financière pour poursuivre des études postsecondaires, on attend des parents qu'ils contribuent au coût de l'éducation de l'étudiant dans la mesure de leurs ressources. À cet effet, le Ministère établit une évaluation objective du revenu des parents, de leurs frais essentiels et le nombre de personnes à leur charge. On peut obtenir un Tableau des contributions des parents à titre de référence dans les bureaux d'orientation professionnelle des écoles ou auprès des agents de l'aide financière.

Prêts et bourses
Si vous êtes admissible à l'aide financière du RAFEO, vous recevrez un prêt ou une combinaison de prêt et bourse.

Les prêts ne portent aucun intérêt qu'à partir de la date de remboursement, généralement six mois après que l'étudiant a quitté ses études à plein temps. Les bourses ne sont généralement pas remboursables.

Normalement dans un programme d'un maximum de 32 semaines, les premiers $1,000 de l'aide financière du RAFEO constituent un prêt et tout montant supplémentaire est une bourse. Par exemple, si vos besoins financiers ont été évalués à $600, vous recevrez un prêt pour ce montant. Si vos besoins financiers sont de $1,200, vous recevrez un prêt de $1,000 et une bourse de $200. Si vos besoins financiers ont été établis à $2,500, vous recevrez un prêt de $1,000 et une bourse de $1,500.

Où, quand et comment faire sa demande d'aide financière
Si vous envisagez de fréquenter un collège ou une université en Ontario ou l'un des établissements de l'Ontario figurant dans la liste ci-devant, vous pouvez obtenir une formule de demande d'aide financière auprès de l'agent de l'aide financière de l'établissement que vous comptez fréquenter.

Pour faire une demande pour tout autre établissement d'enseignement postsecondaire, vous pouvez obtenir les formules nécessaires de la Direction de l'aide financière aux étudiants du ministère des Collèges et Universités, à l'adresse indiquée à la fin de cette section.

Envoyez votre demande d'aide financière à l'agent du régime de l'établissement que vous comptez fréquenter ou venez la lui remettre personnellement afin qu'il puisse la vérifier. Vous pouvez soumettre votre demande dès que les formulaires se distribuent, généralement en avril.

Vous devez soumettre votre demande le 1er juillet au plus tard si vous voulez qu'elle soit examinée assez tôt pour l'inscription d'automne. Si vous voulez recevoir l'aide financière pour toute l'année d'études, votre demande doit être soumise le 30 septembre au plus tard.

Si vous avez l'intention de vous inscrire à un programme d'études trimestriel ou coopératif, votre demande d'aide financière doit être soumise avant la fin du premier mois de la période d'études pour laquelle vous faites votre demande.

Régime de prêts aux étudiants de l'Ontario

Le Régime de prêts aux étudiants de l'Ontario est un programme qui accorde des prêts aux étudiants admissibles qui ne le sont pas à l'aide du RAFEO ou du Régime canadien de prêts aux étudiants. Le régime a pour but d'aider ceux qui sont des étudiants à temps partiel inscrits à moins de 80 pour-cent de tout programme normal complet et ceux qui sont inscrits dans des établissements d'enseignement postsecondaire à des programmes de moins de 26 semaines de travail prescrit ou qui n'exigent pas l'Année 4 (12e année d'études secondaires) comme condition d'admission. Les étudiants admissibles peuvent recevoir jusqu'à $1,000 par semestre. Les taux d'intérêts et les termes de remboursement du prêt sont les mêmes que pour le prêt du Régime d'aide financière aux étudiants de l'Ontario (RAFEO).

Régime spécial de bourses de l'Ontario

Le Régime spécial de bourses de l'Ontario a pour but d'encourager les personnes qui n'ont pas les ressources financières de suivre des programmes postsecondaires si ces études pourront aider à améliorer leur situation financière. Vous pourrez être admissible à une bourse si vous:

- prenez ou avez l'intention de prendre un maximum de trois cours;
- êtes âgé de 18 ans et citoyen canadien ou immigrant reçu;
- êtes domicilié en Ontario depuis 12 mois consécutifs sans compter le temps passé à titre d'étudiant à plein temps;
- recevez l'assistance sociale, êtes sans emploi, ou avez un faible revenu familial;
- êtes admis ou inscrit à une université ou un collège d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario, l'Institut polytechnique Ryerson, le Collège des Beaux-arts de l'Ontario ou tout établissement privé d'enseignement technique de l'Ontario;
- prenez ou avez l'intention de prendre des cours en vue d'obtenir un grade, un diplôme ou un certificat. Les cours de rattrapage présentement offerts aux collèges d'arts appliqués et de technologie sont acceptables.

Si vous êtes admissible, vous pouvez recevoir une bourse pour payer vos frais de scolarité et droits obligatoires, vos livres et accessoires et d'autres frais inhérents. Vous pouvez aussi recevoir une allocation supplémentaire jusqu'à concurrence de $150 par période d'études pour aider à défrayer les coûts de garde d'enfants ou de transport. Le montant maximum de l'aide financière pour une année académique est de $1,000.

Renseignements supplémentaires

Pour tout renseignement sur un régime quelconque d'aide financière, veuillez vous mettre en rapport avec le conseiller en orientation de votre école ou avec l'agent du régime d'aide financière de l'établissement d'enseignement postsecondaire de votre choix. Vous pouvez aussi écrire ou téléphoner aux Services des renseignements, Direction de l'aide financière aux étudiants,
Ministère des Collèges et Universités,
Édifice Mowat, Queen's Park,
Toronto, Ontario M7A 2B4
Téléphone (416) 965-5241.

Bourses d'études en langue seconde

Le Programme fédéral-provincial de bilinguisme en éducation au niveau postsecondaire, financé par le Secrétariat d'État et administré par le ministère des Collèges et Universités du gouvernement provincial, a deux objectifs principaux:

a) offrir aux Canadiens de la majorité de langue officielle dans chaque province davantage de possibilités d'acquérir une connaissance de l'autre langue officielle;
b) offrir aux Canadiens de la minorité de langue officielle dans chaque province davantage de possibilités de recevoir leur éducation dans leur propre langue. En Ontario ceci signifie:
a) offrir aux Ontariens de langue anglaise davantage de possibilités d'acquérir une connaissance de la langue française;
b) offrir aux Ontariens de langue française davantage de possibilités de recevoir leur éducation dans la langue française.

Inclus sont les programmes suivants:

Bourses pour étudier en français
Le programme accorde une bourse d'une valeur maximale de $2,000 pour la première année d'études (deux périodes d'études successives) dans n'importe quelle discipline enseigné en français, à n'importe quel cycle, dans une université canadienne de langue française ou bilingue ou dans un collège bilingue d'arts appliqués et de technologie en Ontario ou dans un programme professionnel d'un CEGEP de langue française au Québec.

Régime de bourses d'été pour enseignants
Le programme est destiné aux enseignants des modules scolaires de langue française et aux enseignants du français comme langue seconde qui désirent suivre à plein temps certains cours d'été de courte durée pour améliorer la qualité de leur enseignement. Ces bourses vont de $360 à $600.

Cours d'été de langues secondes
Les bourses d'une valeur maximale de $800 sont versées directement aux établissements canadiens participants au nom des étudiants au postsecondaire qui s'inscrivent aux cours intensifs d'été pendant six semaines dans leur langue seconde, soit l'anglais ou le français. Les bourses sont pour couvrir les frais de scolarité et les frais de chambre et de pension.

Programme de moniteurs de langue seconde
Ce programme, prévoyant le versement d'au moins $3,000, donne à l'étudiant la possibilité de:

a) s'inscrire à plein temps dans un établissement d'enseignement universitaire dans le milieu de sa langue seconde et dans une autre province que celle où il est domicilié; dans certains cas, on peut devenir moniteur dans sa propre province;
b) travailler à temps partiel à titre de moniteur assistant dans l'enseignement de sa langue première à titre de langue seconde pendant six à huit heures par semaine.

La période d'engagement pour les moniteurs de langue seconde s'étend de septembre 1977 à mai 1978.

Pour tout renseignement précis sur les programmes de bourses pour l'année scolaire 1977-1978, veuillez vous adresser à la:
Direction de l'aide financière aux étudiants,
Ministère des Collèges et Universités,
Édifice Mowat, Queen's Park,
Toronto, Ontario M7A 2B4
Téléphone (416) 965-3208.



L'apprentissage

L'apprentissage est le plus vieux système de formation que l'homme connaisse. Il est considéré comme le moyen le plus judicieux et le plus pratique d'apprendre un métier. C'est aussi celui qui a le plus de succès.

L'histoire nous donne de nombreux exemples d'artisans formés sous la supervision attentive d'un maître, dans le métier de leur choix. Le maître jouait en quelque sorte le rôle de parent et devenait responsable du comportement et de l'éducation de l'apprenti.

La période d'apprentissage variait selon les compétences requises pour le métier.

L'apprentissage continue d'être une très importante méthode de formation et d'éducation. La technologie a créé une demande de nouveaux métiers autant qu'elle a fait augmenter la demande des métiers traditionnels. Les apprentis bien formés sont capables de satisfaire efficacement aux besoins du marché du travail en main-d'oeuvre spécialisée.

En Ontario, le ministère des Collèges et Universités est responsable du programme d'apprentissage par l'intermédiaire des bureaux locaux de la Direction de la formation industrielle.

Comment fonctionne le programme d'apprentissage de l'Ontario?

"C'est en forgeant que l'on devient forgeron." Le principe de l'apprentissage est simple: on apprend tout en travaillant dans le métier. En Ontario, le programme d'apprentissage comprend systématiquement une formation pratique et un enseignement théorique en classe qui est dispensé dans un collège d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario. Selon le métier choisi, la durée de l'apprentissage varie entre deux et cinq ans, ce qui est beaucoup moins long qu'autrefois! Pendant cette période, vous avez un contrat d'apprentissage avec

un employeur qui s'engage à vous former dans tous les aspects de votre métier.

Une fois votre formation terminée, vous recevez un "Certificat d'apprentissage" attestant que vous êtes devenu un artisan pleinement qualifié. Dans plusieurs métiers, si vous obtenez un résultat d'au moins 70% à votre examen final, vous pouvez faire apposer à votre certificat le sceau rouge interprovincial. Ce sceau indique que vos qualifications sont reconnues partout au Canada.

Il y a en Ontario deux sortes de métiers réglementés: 1) ceux pour lesquels il est *obligatoire* de détenir un "Certificat de qualification" et d'être apprenti enregistré pour pratiquer le métier; 2) ceux pour lesquels le "Certificat de qualification" est *facultatif*. Cependant, la possession du certificat indique que le détenteur est qualifié et spécialisé dans son métier. Les détenteurs d'un "Certificat d'apprentissage" de l'Ontario peuvent obtenir d'office un "Certificat de qualification" dans tous les métiers pour lesquels il y en a un.

Comment vais-je subvenir à mes besoins pendant les deux à cinq années de mon apprentissage?

Un des grands avantages de l'apprentissage est que *vous êtes payé tout en apprenant*. À titre d'employé, l'apprenti touche un certain pourcentage du salaire normal d'un artisan, jamais inférieur au salaire minimum de l'Ontario. Les tarifs varient, mais habituellement le salaire de l'apprenti commence à un minimum de 40% du salaire d'un artisan. Au fur et à mesure que son expérience augmente, son salaire augmente aussi. Vers la fin de son apprentissage, son salaire pourra aller jusqu'à 90% du salaire d'un artisan.

Comment puis-je en savoir plus long?

Si vous fréquentez une école secondaire de l'Ontario, consultez le conseiller en orientation de votre école pour avoir plus de renseignements sur les différents apprentissages possibles. Celui-ci pourra ensuite vous mettre en contact avec le bureau le plus proche de la Direction de la formation industrielle du ministère des Collèges et Universités. Si vous n'allez pas à l'école, contactez le bureau le plus proche de la Direction de la formation industrielle et prenez un rendez-vous avec un des conseillers en apprentissage. Une liste complète des bureaux locaux et régionaux se trouve à la fin de cette publication.

C'est en discutant de vos antécédents scolaires, de vos intérêts, de vos aptitudes et de vos intentions professionnelles avec votre conseiller de la DFI que nous vous aiderons à déterminer le métier qui vous conviendra le mieux. Bien qu'il y ait une grande pénurie d'artisans qualifiés dans la plupart des métiers, certaines régions de la province offrent peu de débouchés. Le conseiller de la DFI saura vous donner plus de détails en ce qui concerne les possibilités d'emploi dans le métier qui vous concerne.

Puis-je devenir un apprenti?

Généralement, si vous avez 16 ans ou plus et que vous avez complété votre dixième année à l'école secondaire, vous avez le droit de vous inscrire à un programme d'apprentissage. Selon votre métier et votre lieu de résidence dans la province, ces conditions peuvent cependant varier. Ceux qui passent le Progressive Achievement Test administré par la Direction de la formation industrielle ou un test équivalent, peuvent également être admis à un programme d'apprentissage.

Quelquefois, un niveau d'études ou de compétences supérieur aux normes requises pour un métier particulier peut raccourcir la durée de l'apprentissage.

Crédits scolaires

On accorde généralement aux étudiants une diminution de 50 heures d'apprentissage pour chaque année d'études terminée au-delà du niveau

requis pour l'apprentissage. Normalement, une année scolaire correspond à sept crédits, et chaque crédit représente de 110 à 120 heures de classe.

Certains étudiants peuvent bénéficier également de réductions supplémentaires de 50 heures pour chaque crédit en rapport avec le métier qu'ils apprennent et au-delà du niveau requis pour l'apprentissage. Votre conseiller en orientation peut vous aider à identifier les matières donnant droit à des crédits.

Quels employeurs engagent des apprentis?

Après avoir rencontré un conseiller de la Direction de la formation industrielle et confirmé votre admissibilité à l'apprentissage, vous devrez trouver un employeur qui participe au programme de formation. De nombreux employeurs comprennent qu'un apprentissage est un bon investissement pour l'avenir et sont prêts à vous donner une bonne formation. Votre conseiller pourra vous dire quels employeurs de votre région aimeraient engager un apprenti.

Une fois l'employeur trouvé, vous signez un contrat spécifiant les conditions de l'emploi: temps de travail, salaire, etc. Si vous n'avez pas 18 ans, la signature d'un parent ou d'un tuteur est requise. Le contrat est par la suite enregistré par la Direction de la formation industrielle.

Pendant votre apprentissage, un conseiller de la Direction de la formation industrielle vous visitera ainsi que votre employeur pour s'assurer que le programme de formation et les conditions de travail sont satisfaisants.

Les trois grandes catégories de métiers réglementés sont: la construction, la force motrice et les services. Vous trouverez plus loin une description des métiers appartenant à ces trois catégories.

La formation par apprentissage est aussi possible dans de nombreux métiers non réglementés dont quelques-uns sont également énumérés dans cette brochure.

Information

Pour tout renseignement, veuillez contacter directement un des bureaux de la Direction de la formation industrielle.

Centre d'information sur l'apprentissage (Toronto): (416) 965-4211

Bureaux régionaux:

Toronto	(416) 965-6462
London	(519) 453-7190
Ottawa	(613) 731-7100
Sault Ste. Marie	(705) 942-4420

Bureaux locaux et de districts:

Barrie	(705) 728-1951
Belleville	(613) 968-8671
Bracebridge	(705) 645-8643
Brantford	(519) 756-5197
Brockville	(613) 342-9447
Chatham	(519) 354-9100
Cornwall	(613) 933-6080
Hamilton	(416) 527-9105
Kenora	(807) 468-3128
Kingston	(613) 544-5400
North Bay	(705) 474-5546
Oshawa	(416) 576-0171
Owen Sound	(519) 376-5790
Pembroke	(613) 735-1041
Peterborough	(705) 743-4172
St. Catharines	(416) 684-8543
Sarnia	(519) 542-7751
Stoney Creek	(416) 664-5116
Stratford	(519) 273-1520
Sudbury	(705) 560-3440
Thunder Bay	(807) 475-1605
Timmins	(705) 235-3644
Waterloo	(519) 884-5460
Windsor	(519) 254-8654

Description des métiers

Le programme d'apprentissage est offert tant pour les métiers réglementés que non-réglementés.

Vous trouverez dans cette section la description des conditions requises à l'admission, de la durée du programme, des crédits obtenus, du salaire minimum et des fonctions pour chacun des 16 métiers réglementés pour lesquels la détention d'un brevet est obligatoire; une liste des métiers réglementés pour lesquels la détention du brevet est facultative ainsi qu'une liste des métiers non-réglementés.

Pour d'autres renseignements en ce qui concerne les métiers réglementés ou non-réglementés, consulter la brochure intitulée *L'apprentissage et vous*, que vous pouvez obtenir aux bureaux locaux de la Direction de la formation industrielle que vous trouverez dans la liste ci-dessus ou au:
Service d'information,
Ministère des Collèges et Universités,
Édifice Mowat, Queen's Park,
Toronto, Ontario M7A 1B9
Téléphone (416) 965-6134.

Métiers réglementés avec brevet obligatoire

•Les services

Coiffeur pour femmes

Conditions requises:
9e année ou l'équivalent.

Durée du programme:
3 périodes de 1,500 heures chacune, incluant 2 sessions en classe de 8 semaines chacune.

Crédits obtenus:
Voir page 15, Crédits scolaires.

Salaire minimum:
50, 70 et 90 pour cent du salaire d'un artisan par période.

Fonctions:
Teinte, décolore ou teint les cheveux; lave les cheveux et le cuir chevelu avec un shampooing; traite les cheveux et le cuir chevelu; nettoie et met en forme les postiches; coupe ou taille les cheveux; épile, teint ou traite les cils et les sourcils; frise ou ondule les cheveux; peigne ou brosse les cheveux; exécute tout autre travail concernant la mise en pli des cheveux en vue d'obtenir l'effet voulu ou selon un style particulier.

Autres renseignements:
Depuis le 17 juin 1936, il existe un certificat pour ce métier et il est obligatoire depuis le 1er septembre 1962.

Il est également possible de devenir coiffeur pour femmes en s'inscrivant dans une école privée autorisée, et en payant des frais d'inscription. Après avoir terminé 1,200 heures de formation et d'instruction, l'étudiant peut passer l'examen de la province et s'il le réussit, il reçoit un certificat de qualification temporaire. Le candidat doit ensuite travailler sous supervision un an dans ce métier avant de pouvoir obtenir un certificat permanent.

Coiffeur pour hommes

Conditions requises:
9e année ou l'équivalent.

Durée du programme:
3 périodes de 1,500 heures chacune, incluant une session en classe de 18 semaines.

Crédits obtenus:
Voir page 15, Crédits scolaires.

Salaire minimum:
50, 70 et 90 pour cent du salaire d'un artisan par période.

Fonctions:
Coupe et taille les cheveux; teinte, décolore ou teint les cheveux; lave les cheveux et le cuir chevelu avec un shampooing; traite les cheveux ou le cuir chevelu ou masse le visage; nettoie ou arrange les postiches; épile, teinte ou traite les cils ou sourcils; frise ou ondule les cheveux; peigne ou brosse les cheveux; rase ou taille la barbe ou la moustache, et effectue tout autre travail se rapportant à la mise en place des cheveux en vue d'obtenir l'effet voulu ou selon un style particulier; se présente au public exclusivement comme coiffeur pour hommes.

Autres renseignements:
Depuis 1963, il existe un certificat pour ce métier, et il est obligatoire depuis le 30 juin 1965. Il est également possible de devenir coiffeur pour hommes en s'inscrivant dans une école privée autorisée, et en payant des droits d'inscription. Après avoir terminé 1,200 heures de formation et d'instruction l'étudiant peut passer l'examen de la province et s'il le réussit, il reçoit un certificat de qualification temporaire. Le candidat doit ensuite travailler sous supervision un an dans ce métier avant de pouvoir obtenir un certificat permanent.

Réparateur de montre

Conditions requises:
10e année ou l'équivalent.

Durée du programme:
3 périodes de 1,800 heures incluant deux sessions (en classe) de 24 et 8 semaines respectivement.

Crédits obtenus:
Voir page 15, Crédits scolaires.

Salaire minimum:
40, 60 et 80 pour cent du salaire d'un artisan.

Fonctions:
Fait ou règle les pièces d'horlogerie; répare, modifie, démonte, assemble ou réassemble les montres et horloges ou tout élément de ces articles: détermine l'état des articles d'horlogerie et les réparations à effectuer; nettoie, polit, lubrifie les mouvements d'horlogerie ou leurs pièces; vérifie, ajuste ou règle les articles d'horlogerie ou leurs pièces.

Autres renseignements:
Depuis le 1er novembre 1964, il existe un certificat pour ce métier, et il est obligatoire depuis le 1er novembre 1966. Il est également possible de devenir réparateur de montre en s'inscrivant dans un cours approuvé dans un collège d'arts appliqués et de technologie. Après avoir terminé le cours avec succès, le candidat peut passer l'examen de la province et s'il le réussit, il recevra un certificat d'apprentissage. Les personnes n'ayant terminé qu'une partie du cours approuvé de formation peuvent terminer leur formation en tant qu'apprenti et au moment de leur inscription, elles seront créditées pour la formation reçue auparavant.

•La construction

Électricien (construction et entretien)

Conditions requises:
10e année ou l'équivalent.

Durée du programme:
5 périodes de 1,800 heures, incluant deux sessions en classe de 7 semaines et une de 8 semaines.

Crédits obtenus:
Voir page 15, Crédits scolaires.

Salaire minimum:
40, 50, 60, 70 et 80 pour cent du salaire d'un artisan par période.

Fonctions:
Pose, assemble, installe, répare, entretient, relie ou vérifie les divers appareils, l'équipement de commande et le câblage électrique utilisés dans les systèmes d'alarme, d'éclairage, de chauffage ou de courant dans les immeubles ou autres constructions; exécute les installations proposées à partir de plans, dessins et spécifications; installe des panneaux de commande des boîtes d'interrupteurs, des boîtes de dérivation et autres dispositifs électriques connexes; mesure, coupe, filète, courbe, assemble et installe les canalisations et autres types de câbles conducteurs d'électricité qui relient les panneaux de commande, boîtes, prises et autres dispositifs électriques connexes; installe les supports, les dispositifs de suspension ou tout autre dispositif destiné à soutenir le matériel électrique; installe les câbles électriques dans les boîtes de jonction; prépare les câbles pour les connexions électriques, fixe les raccords des câbles par soudage au plomb ou autre moyen mécanique, ou isole à nouveau et protège les connexions électriques et s'assure par vérification que l'équipement électrique fonctionne bien.

Électricien (Habitations et bâtiments d'exploitations agricoles)

Conditions requises:
10e année ou l'équivalent.

Durée du programme:
4 périodes de 1,800 heures, incluant deux sessions en classe de 7 semaines et une de 8 semaines.

Crédits scolaires:
200 heures dans chaque période pour la 12e annee.

Salaire minimum:
40, 50, 60 et 70 pour cent du salaire d'un artisan par période.

Fonctions:
Effectue le travail d'un électricien en construction, réparation, remodelage ou modification de maisons, immeubles à plusieurs logements (six logements ou moins), ou immeubles ou constructions utilisés pour l'exploitation agricole; entretient le matériel électrique dans les maisons, immeubles à plusieurs habitations (six logements ou moins), ou exploitations agricoles.

Mécanicien en réfrigération et climatisation

Conditions requises:
10e année ou l'équivalent.

Durée du programme:
5 périodes de 1,800 heures, incluant une session en classe de 8 semaines et deux autres de 7 semaines.

Crédits obtenus:
Voir page 15, Crédits scolaires.

Salaire minimum:
40, 50, 60, 70 et 80 pour cent du salaire d'un artisan par période.

Fonctions:
Installe ou monte tout élément d'un système de réfrigération ou de climatisation; assemble ou relie tout tuyau ou conduit utilisé pour canaliser le réfrigérant ou l'air climatisé; vérifie ou répare tout appareil utilisé dans les systèmes de réfrigération ou de climatisation; examine, ajuste ou dirige la mise en place des systèmes de réfrigération ou de climatisation; *n'effectue pas le travail* d'une personne chargée de réparer ou d'installer des appareils incorporés hermétiques et à usage domestique de plus de 9,000 unités thermiques anglaises (B.T.U.)

Plombier

Conditions requises:
10e année ou l'équivalent.

Durée du programme:
5 périodes de 1,800 heures, incluant une session en classe de 8 semaines et deux autres de 7 semaines.

Crédits obtenus:
Voir page 15, Crédits scolaires.

Salaire minimum:
40, 50, 60, 70 et 80 pour cent du salaire d'un artisan par période.

Fonctions:
Pose, monte, installe, entretient ou répare, dans toute construction, immeuble ou chantier, la tuyauterie et les accessoires en vue de l'approvisionnement en eau à des fins domestiques ou industrielles, ou en vue de l'évacuation des eaux après qu'elles ont été utilisées à des fins domestiques ou industrielles; relie à la tuyauterie toute installation qui utilise l'eau fournie ou qui évacue les déchets; installe la tuyauterie destinée à n'importe quelle fin, y compris le transport de gaz, ou toute canalisation d'air, pneumatique ou autre; relie les canalisations; lit et interprète les plans, la documentation et les diagrammes d'installation fournis par les fabricants pour ce qui est de la tuyauterie et des appareils qui y sont reliés. *N'effectue pas* les tâches d'une personne chargée de la fabrication d'équipement ou de l'assemblage d'un appareil avant sa livraison à un bâtiment, une construction ou un chantier; d'une personne chargée de la pose de tuyaux métalliques ou non dans des tranchées destinées à la construction d'un système de drainage sanitaire ou d'un système de drainage pluvial, d'égouts ou de conduites d'eau principales, ou de la réparation et de l'entretien des installations d'une usine en fonctionnement.

Tôlier

Conditions requises:
10e année ou l'équivalent.

Durée du programme:
5 périodes de 1,800 heures, incluant une session en classe de 8 semaines et deux autres de 7 semaines.

Crédits obtenus:
Voir page 15, Crédits scolaires.

Salaire minimum:
40, 50, 60, 70 et 80 pour cent du salaire d'un artisan par période.

Fonctions:
Fabrique, produit, assemble, manipule, construit, monte, démonte, remet en état, ajuste, modifie, répare ou entretient tout article en tôle ferreuse ou non ferreuse de calibre no 10 (E.-U.) ou de tout calibre équivalent ou inférieur, ou en tout autre matériau utilisé; lit et interprète les plans effectués en atelier ou sur les lieux et utilisés pour la fabrication et la construction, notamment ceux qui proviennent de dessins ou plans originaux d'architecture et d'ingénierie; *n'effectue pas* le travail d'une personne chargée de ce que l'on appelle communément la production en série.

Tuyauteur de vapeur (Monteur de tuyaux à vapeur)

Conditions requises:
10e année ou l'équivalent.

Durée du programme:
5 périodes de 1,800 heures, incluant une session en classe de 8 semaines et deux autres de 7 semaines.

Crédits obtenus:
Voir page 15, Crédits scolaires.

Salaire minimum:
40, 50, 60, 70 et 80 pour cent du salaire d'un artisan par période.

Fonctions:
Pose, assemble, installe, entretient ou répare tout système de chauffage et de refroidissement, système de traitement ou système industriel; installe ou relie les canalisations dans tout bâtiment ou toute construction; pose les canalisations destinées à toutes fins notamment à l'approvisionnement en gaz; pose les canalisations d'air, pneumatiques ou autres: lit et interprète les plans, la documentation fournie par les fabricants et les diagrammes d'installation destinés à tout système mentionné ci-dessus; *n'effectue pas* le travail d'une personne chargée de la fabrication de matériel ou du montage d'un appareil avant la livraison à un bâtiment, une construction ou un chantier.

•La force motrice

Mécanicien de systèmes d'allumage et d'alimentation

Conditions requises:
10e année ou l'équivalent.

Durée du programme:
3 périodes de 1,800 heures, incluant une session en classe de 8 semaines.

Crédits obtenus:
Voir page 15, Crédits scolaires.

Salaire minimum:
50, 70 et 90 pour cent du salaire d'un artisan par période.

Fonctions:
Répare et règle les systèmes d'alimentation; installe, répare et démonte les systèmes d'allumage, les génératrices, les alternateurs, les démarreurs, les bobines d'allumage, les instruments du tableau de bord, le câblage électrique et autres systèmes et mécanismes électriques; effectue la mise au point complète des moteurs; installe, inspecte, entretient et enlève les systèmes de climatisation des véhicules à moteur.

Mécanicien d'automobile (alignement et freins)

Conditions requises:
10e année ou l'équivalent.

Durée du programme:
3 périodes de 1,800 heures, incluant 2 sessions en classe de 8 semaines chacune.

Crédits obtenus:
Voir page 15, Crédits scolaires.

Salaire minimum:
50, 70 et 90 pour cent du salaire d'un artisan par période.

Fonctions:
Ajuste, entretient et répare les systèmes de suspension et de freins, les roues, les jantes, les pneus et les chambres à air, équilibre les roues; inspecte l'alignement du châssis et le réaligne au besoin.

Mécanicien d'automobile

Conditions requises:
10e année ou l'équivalent.

Durée du programme:
5 périodes de 1,800 heures, incluant 3 sessions en classe de 8 semaines chacune.

Crédits obtenus:
Voir page 15, Crédits scolaires.

Salaire minimum:
50, 60, 70, 80 et 90 pour cent du salaire d'un artisan par période.

Fonctions:
Démonte, règle, répare et remonte les moteurs, boîtes de vitesses, embrayages, ponts arrière, différentiels, freins, arbres de propulsion, essieux et autres mécanismes; vérifie et rectifie tout alignement défectueux des roues et des mécanismes de direction ordinaire ou de servo-direction; répare ou remplace les systèmes de suspension, y compris les amortisseurs et les ressorts; installe, répare et démonte les systèmes d'allumage, génératrices, alternateurs, démarreurs, bobines d'allumage, instruments du tableau de bord, câblage électrique et autres mécanismes et équipements électriques; répare et règle les systèmes d'alimentation; effectue la mise au point complète des moteurs; installe, inspecte, entretien et démonte les systèmes de climatisation et de réfrigération des véhicules à moteur.

Mécanicien de boîte de vitesses

Conditions requises:
10e année ou l'équivalent.

Durée du programme:
3 périodes de 1,800 heures, incluant 2 sessions en classe de 8 semaines chacune.

Crédits obtenus:
Voir page 15, Crédits scolaires.

Salaire minimum:
50, 70 et 90 pour cent du salaire d'un artisan par période.

Fonctions:
Répare les embrayages, les boîtes de vitesses ordinaires et automatiques, et les arbres de propulsion; connait le bon fonctionnement du moteur en rapport avec ces mécanismes.

Mécanicien de motocyclette

Conditions requises:
10e année ou l'équivalent.

Durée du programme:
3 périodes de 1,800 heures, incluant deux sessions en classe de 8 semaines chacune.

Crédits obtenus:
Voir page 15, Crédits scolaires.

Salaire minimum:
50, 70, et 90 pour cent du salaire d'un artisan par période.

Fonctions:
Vérifie le fonctionnement, démonte, règle, répare et remonte les moteurs, groupes propulseurs, systèmes de suspension et autres des motocyclettes.

Réparateur de carosserie d'automobile

Conditions requises:
8e année ou l'équivalent.

Durée du programme:
4 périodes de 1,800 heures, incluant une session en classe de 8 semaines et une autre de 7 semaines.

Crédits obtenus:
Voir page 15, Crédits scolaires.

Salaire minimum:
50, 60, 80 et 90 pour cent du salaire d'un artisan par période.

Fonctions:
Fait disparaître au marteau les bosselures sur les panneaux de la carrosserie, les ailes et les cacheroues; lime, meule, sable, remplit, finit et prépare à recevoir la couche de fond toute partie bosselée, soudée ou sur laquelle une pièce a été ajoutée; en ayant recours au traitement thermique, réduit ou étire les panneaux en métal; soude les cassures de la carrosserie; décèle et rectifie un mauvais alignement du châssis; peint et pose les vitres; enlève et installe les pièces de la carrosserie.

Réparateur de remorque de camion

Conditions requises:
10e année ou l'équivalent.

Durée du programme:
3 périodes de 1,800 heures, incluant 2 sessions en classe de 8 semaines chacune.

Crédits obtenus:
Voir page 15, Crédits scolaires.

Salaire minimum:
50, 70 et 90 pour cent du salaire d'un artisan par période.

Fonctions:
Répare les systèmes de suspension, châssis, freins et systèmes électriques des remorques; effectue les réparations de base sur les carrosseries de remorques et entretient l'équipement de réfrigération.

Métiers réglementés avec brevet facultatif

•Les services
Assistant-cuisinier
Boulanger-pâtissier
Cuisinier
Dépanneur radio-télévision
Nettoyeur à sec

•La construction
Briqueteur et maçon
Charpentier menuisier (général)
Ferrailleur
Finisseur de béton
Installateur de système de protection contre les incendies
Mécanicien monteur (construction)
Peintre-1)commercial/résidentiel
2)industriel
Plâtrier
Poseur de lattes
Vitrier et mécanicien des métaux

•La force motrice
Commis de station-service
Mécanicien de machine agricole
Mécanicien de machinerie lourde
Peintre d'automobile
Usineur de pièces de moteur d'automobile

Les métiers non réglementés

Il existe plusieurs programmes d'apprentissage s'appliquant à des métiers n'ayant pas de réglementations officielles. Ces programmes non obligatoires sont généralement conçus pour répondre aux exigences particulières d'un métier donné. Les apprentis diplômés reçoivent un certificat d'apprentissage attestant qu'ils ont atteint le niveau de connaissance et de compétence d'un artisan.

Il est possible que certains métiers non réglementés le deviennent un jour, si la nécessité s'en fait sentir.

Quelques-uns des nombreux métiers non réglementés sont énumérés ici.

Aide-charpentier en fer

Assembleur (structures et plaques d'acier)

Charpentier-menuisier d'usine

Charpentier de navire en fer

Chaudronnier (construction)

Dessinateur (mécanique)

Électricien (entretien d'usine)

Électroplaste

Horticulture (pépiniériste et paysagiste)

Imprimeur de presse offset (atelier)

Imprimeur de presse lithographique (atelier)

Mécanicien de brûleur d'huile

Mécanicien en électronique (commande industrielle)

Mécanicien-moteur (industriel)

Menuisier de navire

Modeleur

Monteur de charpentes métalliques (usine)

Outilleur à l'établi

Ouvrier de fonderie (mouleur)

Ouvrier de fonderie (noyauteur)

Ouvrier d'usine de sidérurgie (haut fourneau)

Ouvrier d'usine de sidérurgie (laminage)

Plombier (usine)

Poseur de terrazo, carreaux et marbre

Règleur-conducteur de machine à bois (ébénisterie et ameublement)

Règleur-conducteur de machine à bois (usine)

Règleur-conducteur de machines-outils (industriel)

Soudeur au gaz et à l'arc

Tapissier-garnisseur (automobile)

Tapissier-garnisseur (meuble)

Technicien en optique (fabrication de lentilles et de prismes)

Technicien en plastique

Tôlier (usine)

Tuyauteur (industriel)

Chaudronnier (construction)
Ce métier deviendra un métier réglementé en 1977 et des ententes ont été conclues avec les autres provinces afin qu'elles le reconnaissent.

Conditions requises:
10e année ou l'équivalent.

Durée du programme:
4 périodes de 1,800 heures chacune.

Salaire minimum:
40, 50, 60 et 70 pour cent du salaire d'un artisan par période.

Fonctions:
Installe, assemble, érige les chaudières, les réservoirs sous pression, les échangeurs de chaleur et en fait la réparation; peut lire et comprendre les plans et leurs spécifications, la documentation technique, les règlements de sécurité y compris ceux du fabricant; ajuste les plateaux, joint les différents éléments en acier, les perce, les fraise, les boulonne, les rive, les soude, installe des systèmes de diminution de pression des chaudières en utilisant de l'air, de l'eau, de la fumée et d'autres méthodes.

Autres renseignements:
Ce métier est présentement sous révision. Il est prévu que la durée du programme consistera en 4 périodes de 1,650 heures chacune.


TREE FARMER

Renseignements sur les collèges d'arts appliqués et de technologie (CAAT)

L'Ontario compte 22 collèges communautaires répartis sur plus de 90 campus desservant les principales régions économiques de la province.

Les neuf collèges suivants donnent des programmes d'études enseignés en français et certains cours en français à l'intention des étudiants franco-ontariens:
Collège Algonquin
Collège Cambrian
Collège Canadore
Collège Centennial
Collège Niagara
Collège Northern
Collège St-Clair
Collège Saint-Laurent
Collège Sheridan

Les collèges d'arts appliqués et de technologie offrent des programmes d'éducation professionnelle, technique et générale. Des cours en vu d'obtenir un emploi, sont aussi à la disposition des dîplomés d'écoles secondaires, d'adultes, ainsi que de jeunes qui n'ont pas terminé leurs études secondaires.

Le collège communautaire est un établissement polyvalent qui donne toute une gamme de cours du jour et du soir, à plein temps et à temps partiel. Les étudiants ont ainsi la possibilité d'acquérir des connaissances utiles dans les affaires et l'industrie et d'élargir ainsi leurs connaissances générales. Le principal but de ces collèges est de fournir une éducation professionnelle et de répondre aux besoins de la population locale.

Inscription

En 1976-1977, dans les 22 collèges communautaires, 60,000 étudiants postsecondaires étaient inscrits à plein temps. Soixante et un milles étudiants sont prévus pour l'année 1977-1978, et 62,000 étudiants pour l'année 1978-1979. Le nombre d'étudiants à temps partiel dépasse déjà celui à

plein temps. Un grand nombre d'adultes à travers la province profitent des programmes d'Éducation permanente des collèges communautaires.

Conditions générales d'admission
Les collèges pratiquent une politique d'admission souple pour les résidents de l'Ontario.

Puisque les conditions d'admission de plusieurs cours varient de collège en collège, les étudiants sont priés de consulter l'annuaire du collège qu'ils désirent fréquenter. On peut obtenir les annuaires soit du conseiller en orientation professionnelle de votre école secondaire ou du registraire du collège.

Sont admises dans les collèges communautaires:

- toutes personnes qui détiennent le diplôme d'études secondaires obtenu à la fin de l'Année 4 d'études secondaires dans n'importe quelle spécialité ou programme; ou
- toutes personnes qui détiennent un diplôme supérieur d'études secondaires obtenu à la fin de l'Année 5 d'études secondaires; ou
- les personnes qui sont âgées de 19 ans à la date où commence le programme d'instruction auquel elles désirent s'inscrire.

Les étudiants seront admis aux collèges communautaires selon l'ordre prioritaire suivant:

- les résidents permanents de l'Ontario
- les résidents permanents des autres provinces du Canada
- les étudiants étrangers des pays du Commonwealth britannique
- les étudiants étrangers des autres pays.

Programmes d'études offerts
Dans la plupart des collèges, les programmes d'études se divisent en catégories principales comme par exemple les arts appliqués, le commerce, les sciences infirmières, la technologie, les cours d'éducation permanente et de recyclage. Certains collèges ont adopté cependant des sous-catégories ou une réorganisation de ces catégories qui reflètent les principaux points de concentration adoptés dans ce collège.

Depuis septembre 1973, l'enseignement des techniques infirmières se donne dans les collèges communautaires et non plus dans les hôpitaux et écoles régionales de techniques infirmières.

Les étudiants, pour être accrédités comme infirmiers de l'Ontario, passent, à la fin de leur programme d'études, les examens normalisés de techniques infirmières régis par le Collège des infirmières et infirmiers de l'Ontario (College of Nurses of Ontario).

Les collèges communautaires ensemble dispensent environ 2,000 programmes d'études. Des programmes menant à un diplôme de trois ans, un diplôme de deux ans, un certificat d'un an, des programmes d'apprentissage, des cours d'extension et des cours à temps partiel sont disponibles. Voir le tableau des programmes et des cours qui sont offerts en français dans les collèges d'arts appliqués et de technologie en Ontario et consulter le chapitre individuel des collèges dans *Tour d'horizon*. Pour des renseignements plus précis consulter les annuaires des collèges ou rendre visite au collège près de chez vous.

Recyclage de la Main-d'oeuvre
Un choix varié de programmes d'entraînement et de recyclage est offert aux adultes à l'intérieur des collèges. La planification de ces cours avec les représentants de l'industrie et du commerce est conçue pour accroître l'habileté académique et professionnelle de l'employé. Le coût de ces programmes est défrayé par l'employeur, l'employé et le gouvernement de l'Ontario.

Le projet du Centre de la Main-d'oeuvre du Canada est une initiative du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux, planifié en coopération avec l'industrie et le commerce; il consiste à inculquer aux adultes de nouvelles connaissances

académiques accrues et à donner des cours techniques et commerciaux, les rendant ainsi aptes à occuper un nouvel emploi.

Un particulier peut participer à ce programme en tant qu'étudiant s'il en débourse lui-même les frais ou en s'inscrivant à une succursale d'un Centre de la Main-d'oeuvre du Canada qui dispense ces cours commandités dans nos collèges par le Département de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration.

Pour obtenir des informations supplémentaires relativement à cette offre de programmes, veuillez communiquer avec le Centre de la Main-d'oeuvre de votre localité ou avec l'un des collèges d'arts appliqués et de technologie.

Éducation permanente
Le but de l'éducation permanente et des cours d'extension est de permettre à tous les membres de la collectivité d'acquérir de nouvelles connaissances dans le domaine de leur choix, à une heure et en un lieu qui leur conviennent, au moyen de cours à plein temps ou à temps partiel. Dans la mesure du possible, les programmes offerts le soir le sont en parallèle aux programmes du jour afin que les étudiants intéressés puissent obtenir un diplôme. Outre ces cours, les collèges communautaires dispensent également des cours d'intérêts, de culture générale et de développement personnel qui ne mènent pas à l'obtention de crédits.

Possibilités de transfert pour les diplômés des CAAT
Bien que le but des collèges communautaires ne soit pas de former des étudiants pour l'admission à l'université, les diplômés des programmes de deux ans peuvent quelquefois être acceptés à la première année de certaines universités.

Les diplômés des programmes de trois ans qui ont les notes nécessaires de la dernière année peuvent, dans certaines circonstances, être acceptés à la deuxième année d'un programme universitaire. Les registraires des universités décident de chaque cas individuellement.

Frais de scolarité
Les frais de scolarité dans un programme complet sont généralement de $165 par semestre ou de $325 par année d'études dans la majorité des programmes. Dans la plupart des cas, les étudiants doivent également s'acquitter de droits pour les activités parascolaires, pour les frais de laboratoires et autres frais afférents. Les frais de scolarité pour les étudiants étrangers sont de $750 par année scolaire de deux périodes d'études. Voir la section Coûts des études postsecondaires pour de plus amples renseignements.

Logement
Les collèges d'arts appliqués et de technologie avaient tout d'abord été conçus pour desservir la population domiciliée à une distance lui permettant de faire le trajet tous les jours. À part quelques exceptions, on n'a donc pas prévu de résidences pour les étudiants.

Les Collèges Cambrian, Canadore, Northern (Campus Kirkland Lake), St-Laurent et Sheridan ont des résidences pour les étudiants.

Les étudiants peuvent se renseigner auprès du service de logement du collège qu'ils comptent fréquenter pour les possibilités de logement.

Renseignements supplémentaires
Pour de plus amples renseignements au sujet des collèges d'arts appliqués et de technologie, veuillez consulter la section consacrée à chacun des collèges dans *Tour d'horizon* ou l'annuaire de chaque collège, ou adressez-vous à la:
Direction des affaires collégiales,
Ministère des Collèges et Universités,
Édifice Mowat, Queen's Park,
Toronto, Ontario M7A 1C1.

Programmes et cours offerts dans les collèges d'arts appliqués et de technologie en Ontario.

● programme entièrement donné en français

■ programme donné partiellement en français et en anglais

★ cours donné en français dans une discipline mais non un programme

R cours de recyclage donné en français selon la demande

Algonquin	Cambrian	Canadore	Centennial	Niagara	Northern	Saint-Laurent	St-Clair	Sheridan	
									Arts en général
●									Art commercial
●						■			Artisanat
●									Arts et sciences
						■			Arts plastiques et création artistique
●									Beaux arts
			★						Chansonnier québécois
●									Design d'intérieur
			★						Économie
			★						Études canadiennes
			★						Expression écrite (française)
			★						Français pour francophones
●									Hippotechnie
●									Journalisme
			★					★	Littérature canadienne-française
			★						Littérature française contemporaine
						■			Peinture
			★						Philosophie
			★						Psychologie
●									Radiotélédifusion
●									Réalisation cinématographique
			★						Roman canadien-français
									Commerce et comptabilité
●						★			Comptabilité
									Commerce, administration et gestion
	■					■			Administration des affaires:
●						■			commerce général
●						■		■	gestion
●									tourisme
●						■			commerce au détail **R**
								■	relations publiques
								■	relations interpersonnelles
						■			administration de l'évaluation
									Administration immobilière
						■			Finance
						R			Gestion entreprise agricole
						■			Gestion industrielle
●						■			Publicité
									Commerce: Informatique
●						■			Informatique-ordinatique
●									Marketing

Algonquin	Cambrian	Canadore	Centennial	Niagara	Northern	Saint-Laurent	St-Clair	Sheridan	
									Commerce: secrétariat
									Secrétariat:
■	■	■		■	■	■		■	bilingue
■	■					■			de direction
■						■			juridique
■						■			médical
		■				■			Sténographie
		■				■			Dictaphone
									Services communautaires
●									Administration des lois et de la sécurité
	●								Animation communautaire
●				■		■			Éducation des petits
	●								Enfance exceptionnelle
●									Gestion d'établissements-service des loisirs
●									Hautes études en loisir
●	●								Service social
						■			Techniques des sciences du comportement
									Hygiène et professions similaires
●									Conseiller en déficience mentale
●						■			Laboratoire médical (technologie)
●						■			Sciences infirmières
●									Soins dentaires (assistant)
									Services à l'enseignement
●	■								Bibliotechnique
									Technologie-technicien (génie)
●						■			Électronique
						R			Électronique **R**
						■			Génie civil
						●			Génie mécanique
						●			Génie naval
						●			Instrumentation industrielle
									Levés
						R			Mécanique des petits moteurs **R**
●						R			Soudage et fabrication

Algonquin	Cambrian	Canadore	Centennial	Niagara	Northern	Saint-Laurent	St-Clair	Sheridan	
									Technologie-technicien (général)
●									Architectural
●									Arts graphiques (imprimerie)
●									Biochimique
●									Cartographie (photogrammétrie)
						■			Conception graphique (publicité)
						R			Dessin industriel **R**
●									Éducation spécialisée
●									Horticulture et paysagisme
●									Musées
●									Photographie
									Amélioration des connaissances générales
						R			Anglais langue seconde
						R			Cours commerciale de révision
						R			Cours de rattrapage-Niveau A
						R			Cours de rattrapage-Niveau 1
						R			Cours de rattrapage-Niveau 2
						R			Cours de rattrapage-Niveau 3
						R			Français langue seconde
						R			Sténographie commerciale
●									**Construction**
						R			Atelier de construction mécanique
						R			Aide en construction
									Apprentissage et cours préparatoire à l'emploi
●									Charpenterie
●									Coiffure pour dames
						R			Commis-caissier
						R			Comis-dactylographe
						R			Couture industrielle
						R			Menuiserie générale
						■			Réparation de véhicules automobiles

Collège Algonquin

Ottawa

Président: Laurent Isabelle

Le Collège Algonquin fut déclaré bilingue dès sa fondation en 1967. Situé dans la capitale nationale, son territoire s'étend sur cinq comtés.

Deux des comtés, soit, Prescott et Russell, sont à forte majorité francophones. Le secteur 1 du Collège Algonquin compte 21 pour cent de population de langue française.

Le collège occupe aujourd'hui 13 campus et centres d'enseignement. Il est le plus vaste des collèges communautaires de l'Ontario.

Afin de mieux desservir la collectivité francophone dans son territoire, le Collège Algonquin s'efforce de devenir rapidement une institution véritablement bilingue. Il répond aux besoins de ses élèves de langue française en leur offrant 50 programmes postsecondaires en français. Le nombre de ces derniers continuera d'augmenter jusqu'à ce que les francophones jouissent de tous les avantages éducationnels et culturels déjà offerts aux anglophones.

Le bilinguisme au Collège Algonquin a deux orientations primordiales, soit, emploi ainsi que croissance culturelle de l'individu. Le Collège est situé au coeur d'un pays officiellement bilingue où abondent des postes bilingues.

Les diplômés d'Algonquin pouvant travailler aussi bien en anglais qu'en français n'ont pas de difficulté à trouver de l'emploi dans la région de la capitale nationale ou ailleurs, puisque le bilinguisme est de plus en plus demandé par les employeurs.

Inscription actuelle 1976-1977
Temps complet 6,939

Programmes d'études entièrement en français

Exigences d'admission
Diplôme d'études secondaires de l'Ontario (l'Année 4 de l'Ontario) ou l'équivalent. Les critères employés peuvent être l'âge, la personnalité, l'expérience, la santé, le physique, les résultats d'examens, les réponses à des questionnaires, ou des travaux antérieurs.

Si le nombre des candidats admissibles à un programme excède de beaucoup celui des places disponibles, on choisira au hasard, les noms de ceux invités à des entrevues.

Campus d'Ottawa

Arts appliqués
Programmes de trois ans
Design d'intérieur, gestion d'établissements-service de loisirs, technologie de musées.

Programmes de deux ans
Administration de la loi et de la sécurité, art commercial, artisanat, beaux-arts, bibliotechnique, conseiller en déficience mentale, désign d'intérieur, éducation des petits, hautes études en loisirs, horticulture et paysagisme, journalisme, programme général d'arts et de sciences, radiotélédiffusion, techniques d'éducation spécialisée, travail social.

Programmes d'un an
Hippotechnie, publicité
(Approbation à venir, pour programme de deux ans)

Commerce
Programme de trois ans
Administration des affaires
(concentration en commerce général, comptabilité, gestion, informatique, marketing, tourisme).

Programmes de deux ans
Commerce (concentration en comptabilité, direction du commerce au détail, informatique, marketing), secrétariat bilingue de direction, secrétariat juridique bilingue, secrétariat médical bilingue.

Cours d'apprentissage
Coiffure pour dames.
Le Directeur des admissions du Collège ne choisit pas les candidats aux programmes d'apprentissage. Les demandes à ce sujet doivent être adressées au bureau le plus proche de Direction de la formation industrielle du ministère des Collèges et des Universités.

Sciences de la santé
Programme de trois ans
Technologie de laboratoire médical.

Programme de deux ans
Sciences infirmières

Programme d'un an
Soins dentaires

Technologie et métiers
Programmes de trois ans
Architecture (technologie de l'), biochimie (technologie de la), électronique (technologie de l'), levés (technologue), réalisation cinématographique.

Programmes de deux ans
Architecture, arts graphiques (imprimerie), cartographie (programme général et concentration photogrammétrie), construction, électronique, photographie, réalisation cinématographique.

Programmes d'un an
Arts graphiques, soudage et fabrication.

Cours d'apprentissage
Charpenterie

Campus Haute-Vallée de l'Outaouais
315 est, rue Pembroke
Pembroke, Ontario K8A 3K2

Programme de deux ans
Techniques forestières.

Éducation permanente
L'éducation permanente croit que la collectivité, ou le milieu de vie, est le laboratoire d'apprentissage le plus important et le plus efficace, et que le Collège, en tant qu'institution, ne contribue que partiellement aux processus d'apprentissage.

Elle veut rejoindre les collectivités isolées, telles que groupes à faible revenu, minorités, endroits éloignés, groupes professionnels ayant besoin de techniques de travail, mais non attirés par les cours habituels.

Elle encourage la participation, c'est à dire qu'elle donne le plus possible de latitude et de responsabilité à la collectivité pour la mise au point des programmes et de leur évaluation. Dans certains domaines, l'éducation permanente ne joue réellement qu'un rôle de catalyseur.

Afin de concentrer ses efforts sur les buts ci-dessus mentionnés, la Division de l'Éducation permanente laisse aux quatre autres divisions du Collège, la responsabilité administrative et pédagogique des cours d'éducation permanente qui donnent droit à des crédits ou reproduisent plus ou moins les cours réguliers du jour à l'intention d'adultes étudiant à temps partiel.

L'éducation permanente est, toutefois, directement responsable des cours d'intérêt général et des programmes qui ne font pas partie des catégories ci-dessus mentionnées, ou qui correspondent mieux à sa philosophie et ses méthodes.

La Division de l'Éducation permanente est directement responsable des programmes suivants:

"Outreach": Metro-Ottawa, Prescott-Russell, animation communautaire, animation socio-économique, gestion des affaires de la ferme, préparation élémentaire à l'emploi.

Carrières et professions: gestion financière, commerce immobilier (cours d'intérêt général), formation pour le commerce et l'industrie, programme de formation industrielle de la Main-d'oeuvre du Canada, perfectionnement des cadres (domaine rural).

Projets spéciaux: Centre de développement communautaire, secrétariat de conférences, programmes pour femmes, cours d'intérêt général, Almonte.

Campus d'Hawkesbury; programmes de la Main-d'oeuvre et Recyclage, cours d'éducation permanente.

Campus Lanark: programme de la Main-d'oeuvre et Recyclage, cours d'éducation permanente.

Pembroke: cours d'éducation permanente.

Pour renseignements généraux, communiquer avec le bureau principal de l'Éducation permanente à Ottawa, téléphone (613) 725-7478.

Activités d'éducation permanente des divisions scolaires.
Les cours d'éducation permanente qu'offrent les divisions scolaires sont surtout orientés vers des carrières, et permettent aux étudiants d'acquérir les crédits nécessaires pour obtenir des diplômes.

La documentation au sujet de ces cours peut être obtenue directement des divisions scolaires, ou du:
Bureau principal de l'Éducation permanente,
Chambre B287,
1385, avenue Woodroffe,
Ottawa, Ontario K2G 1V8
Téléphone (613) 725-7478.

Renseignements supplémentaires
De plus amples renseignements au sujet des conditions d'admission ou d'un programme particulier, peuvent être obtenus du:
Directeur des admissions,
Collège Algonquin d'arts appliqués et de technologie,
1385, avenue Woodroffe,
Ottawa, Ontario K2G 1V8
Téléphone (613) 725-7432.
Pour tous renseignements concernant l'aide financière et les formulaires de demande, communiquer avec:
L'Agent de l'aide financière,
Collège Algonquin d'arts appliqués et de technologie,
1385, avenue Woodroffe,
Ottawa, Ontario K2G 1V8
Téléphone (613) 725-7210.

Collège Cambrian

Sudbury

Président: J.T. Koski

Le Collège Cambrian a été fondé pour desservir les districts de Sudbury et de Manitoulin. Environ 30 à 40 pour cent de la population du district de Sudbury est francophone. En conséquence, la région possède cinq écoles secondaires de langue française; et plusieurs entreprises et détaillants traitent de leurs affaires en français.

Pour les raisons ci-dessus mentionnées, le Collège Cambrian créa, en janvier 1973, un conseil consultatif sur la langue française, afin de déterminer la possibilité de programmes d'études bilingues, ainsi que d'études entièrement en français. C'est ainsi que le Collège offrit, à partir de septembre 1973, trois programmes en français.

Quatre-vingt pour cent des cours en Services sociaux et Enfance exceptionnelle sont donnés en français, et les programmes ont la dénomination d'études en français.

Les cours de Secrétaire bilingue étant de 50% en français, le programme est désigné comme bilingue.

Un nouveau programme bilingue, celui de Bibliotechnicien fut institué en septembre 1974, avec cinquante pour cent des cours donnés en français.

Depuis septembre 1976, les étudiants de sciences infirmières ont l'option de prendre en français, un sujet par semestre; et les étudiants de commerce ont le choix de deux ou trois sujets en français par semestre.

La décision d'établir un programme en français ou un bilingue dépend du genre de travail entrepris par l'étudiant, après l'obtention de son diplôme.

Le personnel du Collège Cambrian comprend un conseiller bilingue, et, dans la plupart des départements, il y a des francophones. Les étudiants qui désirent communiquer en français avec les autorités du Collège, sont donc bienvenus.

De plus, la Division de recyclage des adultes offre actuellement quatre programmes en langue française, et le Collège espère aussi pouvoir présenter, dans un avenir rapproché, d'autres programmes en français ou bilingues, au niveau postsecondaire.

Nous sommes convaincus, qu'en offrant ces programmes, nous contribuons à satisfaire les besoins de la population francophone de notre région, du point de vue des étudiants qui désirent continuer leurs études en français, ainsi que de celui des employeurs qui cherchent du personnel bilingue avec instruction supérieure.

Inscription actuelle 1976-1977
Temps complet 1494
- Programmes entièrement en français 53
- Programmes partiellement en français 94
- Programmes entièrement en anglais 1400

Programmes dont certains cours sont donnés en français

Division des Arts appliqués
- Enfance exceptionnelle: un programme de quatre semestres dont 80% des cours sont donnés en français.
  Exigences d'admission: le diplôme d'études secondaires de l'Ontario (27 crédits) ou l'équivalent. Préférence est donnée aux candidats de 19 ans ou plus qui ont déjà de l'expérience dans ce domaine. Bien que souhaitable, l'expérience antérieure de travail auprès des enfants n'est pas indispensable. L'évaluation des candidats nécessite cependant des entrevues individuelles.
- Services sociaux: un programme de quatre semestres dont 80% sont donnés en français.
  Exigences d'admission: le diplôme d'études secondaires de l'Ontario (27 crédits). Le candidat doit être âgé de 19 ans ou plus, et se présenter à une entrevue. Les étudiants adultes, ne fréquentant plus l'école depuis plus d'un an, sont bienvenus, même s'ils ne détiennent pas le diplôme d'études secondaires. De fait, le niveau de maturité et de motivation de l'étudiant est un facteur de sélection.
- Animation communautaire: un programme de quatre semestres dont tous les cours sont donnés en français.
  Exigences d'admission: le diplôme d'études secondaires de l'Ontario (27 crédits).
- Bibliotechnique: un programme de quatre semestres dont 50% des cours sont donnés en français.
  Exigences d'admission: le diplôme d'études secondaires de l'Ontario (27 crédits), et la capacité de s'exprimer convenablement oralement et par écrit.

Division du Commerce
- Secrétaire bilingue général. Niveau 1: un programme de deux semestres dont 50% des cours sont donnés en français.
  Exigences d'admission: aucune exigence en matière d'aptitudes, sauf maîtrise du français et de l'anglais, ainsi que le diplôme d'études secondaires de l'Ontario (27 crédits). On recommande aussi l'obtention de crédits supérieurs en anglais et en français. Les étudiants adultes (âgés de 19 ans et plus) sont admissibles.
- Secrétaire bilingue de direction: un programme de deux semestres dont 50% des cours sont donnés en français.
  Exigences d'admission: l'achèvement d'un programme collégial Niveau 1, ou le diplôme d'études secondaires de l'Ontario (27 crédits) de l'expérience en tenue de bureau, vitesse minimum de 40 m.m. en dactylographie, et de 80 m.m. en sténographie. Tout système reconnu de sténographie est acceptable. La maîtrise du français et de l'anglais est essentielle et des crédits supérieurs en français et en anglais sont souhaitables.
- Administration des affaires: un programme de quatre semestres dont 50% des cours sont donnés en français.
  Exigences d'admission: le diplôme d'études secondaire de l'Ontario (27 crédits)

Éducation permanente
Les cours offerts en français dépendent de la demande de la population de Sudbury. Pour savoir quels programmes sont offerts en français, vous pouvez vous adresser, n'importe quand, au centre d'information du Collège Cambrian.

- Recyclage scolaire: trois niveaux de cours dont le premier est de la première à la quatrième année, le deuxième, de la cinquième à la huitième année, et le troisième est équivalent aux neuvième et dixième années.

Les matières enseignées à ces niveaux sont l'anglais, le français, les sciences et les mathématiques. Les étudiants peuvent s'inscrire à toutes les quatre semaines.

Les cours de la première à la sixième année durent 36 semaines, ceux des septième et huitième années, 12 semaines chacun; et ceux des neuvième et dixième années, 16 semaines chacun.

Exigences d'admission: être âgé d'au moins 19 ans et avoir quitté l'école depuis un an ou plus.

Il y aura évaluation du niveau d'instruction du candidat, lequel sera dirigé vers le niveau qui lui convient.

- Cours de perfectionnement: Affaires et commerce. Travail de bureau: cours de 40 semaines.

Autres renseignements

Logement
La résidence du Campus de Regent Street peut loger 204 étudiants. Le bureau du logement hors-campus maintient une liste de chambres, d'appartements et de maisons à louer pendant l'été et l'hiver, et les prix de chambre et de pension varient généralement entre $30 et $40 par semaine.

Coûts supplémentaires
Enfance exceptionnelle et services sociaux: Dépenses et pension, durant des stages de formation pratique; frais d'inscription ($50) pour participer à un séminaire en dehors de la ville.
Bibliotechnicien: $50 pour voyages aux bibliothèques en dehors de la ville

Adresse et téléphone
Pour plus amples renseignements s'adresser au:
Directeur des admissions,
Collège Cambrian d'arts appliqués et de technologie,
1400, Barrydown Road,
Station "A",
Sudbury, Ontario P3A 3V8
Téléphone (705) 566-8101.

Collège Canadore

North Bay

Président: Murray Hewgill

Le Collège Canadore, un des 22 collèges d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario ouvrit ses portes en 1967. Il fut d'abord affilié au Collège Cambrian de Sudbury, puis s'en sépara en 1972 pour devenir Canadore.

Canadore fait partie d'un site pittoresque avec vue sur le lac Nipissing et la ville de North Bay. Son campus comprend des résidences pour étudiants.

Dès 1967, Canadore collabora avec les conseillers d'écoles secondaires françaises, pour aider les étudiants dans le choix de leurs carrières.

La division de l'Éducation permanente de Canadore offre une variété de cours en français, à temps partiel.

Le Collège n'offre actuellement que le programme de secrétariat bilingue comprenant tenue de bureau, dactylographie, sténographie et dictaphone, dont la moitié des cours sont donnés en français. L'étudiant peut choisir le cours de sténographie ou de dictaphone.

Inscription actuelle 1976-1977
Temps complet 984
Temps partiel 150

Programmes dont certains cours sont donnés en français

- Secrétariat bilingue: programme d'un an conduisant à un certificat. Cinquante pour cent des cours obligatoires sont donnés en français.

Exigences d'admission: Les candidats doivent parler couramment le français et l'anglais, posséder le diplôme de XIIème année d'une école secondaire, des connaissances en techniques de bureau, et une vitesse minimum de 40 m/m en dactylographie. Les étudiants qui choisissent l'option de sténographie peuvent l'étudier dans les deux langues. Certains se concentrent sur l'étude du dictaphone.

Les cours de "Stenographer" et "Dicta" au niveau collégial peuvent servir de pré-requis pour un étudiant qui maîtrise les deux langues. Après deux ans, l'étudiant reçoit deux certificats dont un pour le cours de "Stenographer" et l'autre pour le cours de Secrétariat bilingue. Les étudiants adultes sont admissibles.

Éducation permanente
Canadore offre ses services d'éducation permanente surtout aux candidats du district de Nipissing, au nord et nord-est de l'Ontario, mais les autres candidats, c'est-à-dire ceux du Québec et du sud de l'Ontario, sont aussi encouragés à poser leurs candidatures.

Toutes les demandes sont étudiées par le directeur des admissions qui peut accepter ou rejeter la demande d'un candidat dont les qualifications ne sont pas suffisantes pour un cours. Il faut, cependant, noter qu'il est possible qu'à cause du manque d'espace, tous les candidats, même ceux possédant les qualifications nécessaires dans chaque cours, ne soient pas automatiquement admis.

Les formulaires pour demande d'admission peuvent être obtenus aux écoles secondaires ou au Bureau des admissions,
Collège Canadore d'arts appliqués
et de technologie,
C.P. 5001,
North Bay, Ontario P1B 8K9.

Les demandes d'admission sont examinées jusqu'à la date d'inscription, mais il est préférable de faire la demande au printemps. Voir notre annuaire pour titres des cours offerts.

L'inscription et le début des classes sont en septembre, au campus du Collège, sur la route Gormanville.

Autres renseignements

Frais de scolarité
Frais annuels pour deux semestres $397
Dépôt (partie non remboursable des frais de scolarité) $50
Solde des frais de scolarité $275
Matériel pédagogique $15
Activités athlétiques $55
Assurance accident $2

Logement
Le campus a, pour les étudiants, des maisonnettes entièrement meublées, comprenant chacune 6 chambres à coucher simples, salon, salle à manger, ainsi que cuisine avec réfrigérateur et cuisinière.

Services aux étudiants
Orientation, prêts, bourses, placement, magasin, sports intramuraux et intercollégiaux, Association d'Athlétisme des Collèges de l'Ontario.

Adresses et numéros de téléphone
De plus amples renseignements au sujet des programmes et de l'aide financière aux étudiants peuvent être obtenus du:
Bureau des admissions,
Collège Canadore d'arts appliqués
et de technologie,
C.P. 5001,
North Bay, Ontario P1B 8K9
Téléphone (705) 474-7600 #2133

Prêts et Bourses
Collège Canadore d'arts appliqués
et de technologie,
C.P. 5001,
North Bay, Ontario P1B 8K9
Téléphone (705) 474-7600 #2215.

Pour tous renseignements et pour les demandes d'admission pour la résidence du Collège, veuillez communiquer avec:
The Residence Manager (Directeur du logement),
College Education Centre Residence,
C.P. 5005,
North Bay, Ontario P1B 8L7
Téléphone (705) 474-1550.

Collège Centennial

Scarborough

Président: E.E. Light

Centennial, le premier collège communautaire fondé dans l'Ontario, ouvrit ses portes en octobre 1966, au 651 avenue Warden, Scarborough. Il accueillera ses nouveaux étudiants en septembre 1977, au nouveau campus Progress qui s'ajoute à Warden Woods et Ashtonbee.

Avant même que le besoin se fasse sentir, Centennial avait des cours en français pour étudiants francophones. Trois étudiants francophones inscrits en 1970, aux programmes d'études en anglais, ont, cependant, pu compléter leurs options en français, au moyen de divers cours de littérature canadienne-française. Les cours de français pour francophones ont, depuis, été répétés avec succès, chaque semestre. Une trentaine d'étudiants se sont perfectionnés en 1976-77, dans le roman canadien-français, en plus de suivre, en français, des cours d'économie canadienne et d'études canadiennes.

Il est difficile de mettre sur pied, des programmes entièrement en françias, dans la ville de Toronto. Ceux du collège Centennial sont structurés pour que l'étudiant fasse le tiers de ses études dans le domaine d'éducation générale, domaine à multiples options.

Centennial offre, en plus des cours de français, certaines options, en langue française, telles que: études canadiennes, philosophie, économie et/ou psychologie. Bien que l'étudiant suive le programme en anglais, il a le choix de faire le tiers de ses études en français, au moyen des cours en éducation générale à sa disposition. Le Collège propose, de plus, qu'au premier semestre, l'étudiant francophone s'inscrive au cours de français, au lieu de suivre celui de "Freshman English". L'usage de la langue anglaise est réservé aux cours spécialisés de son programme. Centennial répond aux besoins des francophones quand la demande le justifie.

Depuis 1967, les étudiants francophones sont chaleureusement accueillis au Centre de Français du Collège Centennial, lequel sera agrandi et mieux aménagé, avant le début de l'année académique 1977-78. La bibliothèque a, depuis longtemps, une section de livres, disques et films français. Il y a, tous les ans, un voyage au Carnaval de Québec organisé par l'Association des étudiants, ainsi qu'un échange entre le CEGEP La Pocatière et Centennial, sous la direction des professeurs de français.

Centennial est le seul collège d'arts appliqués et de technologie, dans l'Ontario, agrégé par le conseil des Ministres d'Éducation (Canada) pour le cours d'été de langue seconde au CEGEP La Pocatière (Québec).

Centennial veut, à compter du 1er septembre 1977, se lier étroitement aux centres et aux organismes francophones de Toronto, dans le domaine de l'éducation permanente. Il collaborera à la mise sur pied de cours d'éducation populaire en langue française, tentera aussi de découvrir les besoins réels des adultes francophones de Toronto, et d'y répondre adéquatement.

Centennial contribue, depuis 1966, à l'avancement du bilinguisme à Toronto, au moyen de son enseignement du français, langue seconde, et de ses cours de français, pour francophones. Il s'efforcera, au cours de la prochaine décennie, de jouer, au rythme des demandes et des fonds disponibles, un rôle encore plus efficace auprès des jeunes étudiants et des adultes francophones désirant vivre et étudier en français.

Inscription actuelle 1976-1977
Temps complet 4300
Programmes entièrement en français personne
Programmes partiellement en français 40
Programmes entièrement en anglais 4260

Programmes dont certains cours sont donnés en français
Tous les programmes d'études sont offerts en anglais, avec possibilité de certaines options en français.

Cours de français pour francophones
La littérature canadienne-française, le roman canadien-français, la littérature française contemporaine, le rôle de la femme dans la littérature canadienne-française, un cours d'expression écrite, le chansonnier québécois.

L'étudiant peut suivre, en français, certains cours d'éducation générale, soit: le tiers de son programme d'études, dont, le français obligatoire de première année pour étudiants francophones, la philosophie, l'économie, les études canadiennes ainsi que la psychologie.

Éducation permanente
Le service d'éducation permanente offre des cours de français langue seconde, à tous les niveaux, anglais langue seconde, à tous les niveaux, un cours de littérature canadienne-française, ainsi que le chansonnier québécois.

On peut s'inscrire à l'un des cinq campus trois fois par année, soit, en septembre, en janvier, ainsi qu'au début de mai. Ces cours intéressent les adultes et exigent le diplôme de fin de scolarité, ou le statut d'étudiant adulte.

Pour plus amples renseignement, s'adresser au Service d'éducation permanente.

Autres renseignements

Frais de scolarité
Chaque semestre $125
Activités para-scolaires $20

Logement
Les Services aux étudiants fournissent des listes d'appartements et de chambres disponibles dans les environs du Collège.

Service aux étudiants
Un conseiller bilingue est à la disposition des étudiants francophones qui ont besoin d'aide ou d'orientation personnelle.

Adresses et numéros de téléphone
Bureau des admissions,
Collège Centennial d'arts appliqués et de technologie,
651, avenue Warden,
Scarborough, Ontario M1L 3Z6
Téléphone (416) 694-3241.

Services des prêts et bourses aux étudiants,
Collège Centennial d'arts appliqués et de technologie,
651, avenue Warden,
Scarborough, Ontario M1L 3Z6
Téléphone (416) 694-3241.

Collège Niagara

Welland

Président: A.S. Manera

Au cours des sept dernières années, le Collège Niagara a tenté de promouvoir, dans la péninsule du Niagara, une plus grande connaissance de la langue française. Certaines des mesures adoptées visaient à servir les besoins de plus de 25,000 francophones de la région.

Le cours actuel de Secrétariat bilingue est partiellement donné en français, et des cours de conversation française et de français appliqué sont offerts aux étudiants réguliers du Collège.

Le Collège Niagara, désigné par la Commission de la Fonction Publique du Canada, comme centre d'entraînement linguistique, offre des cours de français aux employés de la fonction publique ainsi qu'aux employés des diverses industries de la région.

Un comité consultatif de programmes en français fut récemment créé pour bénéficier des conseils de francophones de la région, dans la planification éducative éventuelle, ainsi que dans la promotion des cours en français au niveau collégial.

Des projets d'avenir sont: le programme d'un an avec certificat intitulé "Français–Instrument de travail", ainsi que des sections supplémentaires en français, dans certains programmes existant déjà, telles que relations humaines et matières facultatives en français. L'Éducation des petits est un programme bilingue.

Les diplômés du programme de Secrétariat bilingue du Collège Niagara ont obtenu des emplois, à des niveaux supérieurs, des gouvernements fédéral et provincial, dans le domaine de l'éducation, ainsi que sur le plan national et international de l'industrie.

Nous avons confiance que les diplômés des futurs programmes en français pourront aussi bénéficier des offres alléchantes du monde du travail.

Inscription actuelle 1976-1977
Temps complet 2,397
Programmes partiellement en français 24
Programmes entièrement en anglais 2,373

Programmes dont certains cours sont donnés en français

- Secrétariat bilingue: 4 semestres
Exigences d'admission: diplôme d'études secondaires de l'Ontario (l'Année 4 de l'Ontario) avec 27 crédits. Les candidats adultes doivent avoir au moins 19 ans et un niveau d'éducation acceptable, ou réussir des examens d'admission.
- Éducation des petits: 4 semestres (2 ans)
Les cours sont donnés en français et en anglais.
Condition supplémentaire pour ces études: une entrevue avec le directeur du programme.
Les candidats désirant s'inscrire au programme bilingue devront prouver qu'ils peuvent s'exprimer aussi bien en français qu'en anglais.

Éducation permanente
Les programmes du diplôme collégial sont offerts à temps partiel, selon la demande individuelle. Des cours de français, langue parlée, sont aussi offerts.

De plus amples renseignements peuvent être obtenus du Bureau des admissions du Collège.

Autres renseignements

Frais de scolarité
Une année d'études à temps complet $362
Il y aura, dans certains programmes d'arts appliqués et de technologie, des frais additionnels pour matériel scolaire. Pour plus amples renseignements, voir l'annuaire du Collège.

Logement
Il n'y a pas de résidence au campus. Un service de logement est, cependant, à la disposition des étudiants pour leur aider à se loger en ville. Des renseignements peuvent être obtenus du Secrétaire du Collège.

Adresses et numéros de téléphone
Des renseignements au sujet des programmes et des exigences d'admission peuvent être obtenus de:
Mme Mary Petruzella,
Bureau des admissions,
Collège Niagara d'arts appliqués et de technologie,
Woodlawn Road,
Welland, Ontario L3B 5S2
Téléphone (416) 735-2211 #316.

Des renseignements au sujet de l'aide financière peuvent être obtenus de:
Mme Mary Ellen Patterson,
Agent de l'aide financière,
Collège Niagara d'arts appliqués et de technologie,
Woodlawn Road,
Welland, Ontario L3B 5S2
Téléphone (416) 735-2211 #348.

Collège Northern

South Porcupine

Président: J.H. Drysdale

Situé dans les districts de Cochrane et de Témiscaming, le Collège Northern en est le centre d'enseignement. Environ la moitié de la population est francophone, et le français est la langue prédominante d'un grand nombre de villes et de localités de cette région.

La politique du Collège Northern est d'offrir, dans la mesure du possible, tous les programmes d'études et de cours dans les deux langues officielles, en plus de programmes en français pour répondre aux besoins de la communauté franco-ontarienne.

Faute de demande, le Collège n'a pas actuellement une grande variété de programmes d'études postsecondaires en français, mais nous continuerons d'offrir un plus grand choix, et nous engageons à élaborer un programme d'intérêt évident, quel qu'il soit.

La plupart des programmes de la division de recyclage (Retraining Division) sont offerts en français et en anglais, et, dans les districts de Cochrane et de Témiscaming, plusieurs des programmes de spécialisation pour carrières, et de vulgarisation d'intérêt général, au cours des récentes années, étaient en français.

Le Collège Northern s'est solennellement engagé à développer le nord de l'Ontario en donnant à la population, la possibilité de s'instruire. Une étroite collaboration avec le Collège est essentielle pour que ce dernier réponde aux besoins des franco-ontariens de la région. Une dynamique institution multiculturelle et polyglotte est essentielle au développement d'une communauté dans le nord de notre province, où chacun comprend les besoins des autres.

Dans le nord de l'Ontario, la connaissance du français est non seulement un avantage, mais une nécessité pour faire affaires avec le public. Tous les programmes d'enseignement en français du Collège Northern conduisent à des carrières et des professions exigeant la connaissance du français.

Un grand nombre de nos étudiants demeurent dans le nord de l'Ontario, d'autres vont chercher des emplois ailleurs dans la province, et n'ont aucune difficulté à s'établir n'importe où, s'ils savent le français.

Inscription actuelle 1976-1977
Temps complet (postsecondaire) 856
Programmes entièrement en français personne
Programmes partiellement en français 36
Programmes entièrement en anglais 824

Temps complet (recyclage) 414
Programmes entièrement en français 36
Programmes partiellement en français 117
Programmes entièrement en anglais 267

Programmes dont certains cours sont donnés en français

Campus Porcupine
Division des Affaires

•Secrétariat bilingue: programme de deux ans conduisant à un diplôme.
Exigence d'admission: le diplôme d'études secondaires de l'Ontario (l'Année 4 de l'Ontario). Les candidats doivent être complètement bilingues.

Première année
Cours donnés en français: français, 14% des cours obligatoires.

Deuxième année
Cours donnés en français: rédaction de rapports, français des affaires, dactylographie avancée, sténographie bilingue, techniques de bureau, 64% des cours obligatoires.

Éducation permanente
La politique du Collège Northern est de donner dans la mesure du possible, tous les cours d'éducation permanente, dans les deux langues officielles, ainsi que n'importe quel cours pour répondre aux besoins de la communauté franco-ontarienne dans les districts de Cochrane et de Temiskaming.

La plupart de nos cours, dans presque toutes les communautés des districts de Cochrane et de Temiskaming, sont donnés d'octobre à mai, mais quelques-uns le sont durant l'été. Consulter notre annuaire pour titres et endroits des cours.

Recyclage
L'inscription des étudiants est par l'entremise du ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration, celui des Affaires sociales, ou d'autres agences gouvernementales. L'horaire est établi pour que les étudiants puissent commencer de jour en jour. Les étudiants commandités reçoivent une allocation du gouvernement fédéral.

Autres renseignements

Frais de scolarité (Campus Porcupine)

Dépôt	$ 50
Une année (deux semestres)	275
Activités étudiantes	40
	$365

Frais de scolarité (Campus Haileybury et Kirkland Lake)

Dépôt	$ 50
Une année (deux semestres)	275
Activités étudiantes	50
	$375

Logement
Seul le campus de Kirkland Lake a une résidence pour étudiants. Pour tous renseignements s'adresser au Directeur du Collège Northern à Kirkland Lake.

Service de logement
Le bureau de logement hors-campus maintient une liste de chambres, d'appartements et de maisons pour étudiants. Pour plus amples renseignements, s'adresser au Bureau des admissions du Collège.

Adresses et numéros de téléphone
De plus amples renseignements au sujet des conditions d'admission et des programmes peuvent être obtenus du:
Collège Northern d'arts appliqués et de technologie,
Campus Haileybury,
C.P. 849,
Haileybury, Ontario P0J 1K0
Téléphone (705) 672-3376.

Collège Northern d'arts appliqués et de technologie,
Campus Kirkland Lake,
140 est, chemin Government,
Kirkland Lake, Ontario P2N 3L2
Téléphone (705) 567-9291.

Collège Northern d'arts appliqués et de technologie,
Campus Porcupine,
C.P. 2002,
South Porcupine, Ontario P0N 1H0
Téléphone (705) 235-3211.

Collège St-Clair

Windsor

Président: R. Bruce McAusland

Le Collège St-Clair a été fondé pour desservir les comtés d'Essex et de Kent, dans le sud-ouest de la province. Ses facultés de Technologie, de Commerce, d'Arts appliqués ainsi que celle de Sciences médicales, sont reconnues pour la qualité de leurs programmes.

Les cours du collège sont donnés au campus principal à Windsor, au campus secondaire à Chatham, ainsi qu'à quelques centres de petits villages et petites villes des comtés d'Essex et de Kent.

Pour desservir l'importante population francophone dans cette région de la province, le collège offre des cours en français, au moyen de ses services d'Éducation permanente.

Inscription actuelle 1976-77

Temps complet	3012
Éducation permanente	8341
Centre de recyclage	975
Éducation industrielle	499
	12,827

Éducation permanente

Cours en français
Voyage gastronomique à travers les provinces françaises
Nos écrivains canadiens-français
La psychologie dans la vie
Technologie industrielle générale
Correspondance commerciale
Le Citoyen et la loi
Français ,langue seconde à tous les niveaux
Notions de couture

Autres renseignements

Frais de scolarité
Temps complet–Frais annuels pour deux semestres: $365
Temps partiel–$50 pour chaque cours

Logement
Les Services aux étudiants fournissent des listes d'appartements et de chambres disponibles dans les environs du Collège.

Services aux étudiants
Le Collège offre les services d'un responsable de prêts, bourses, placement, sports; ainsi que de conseillers pouvant guider les étudiants, sur le plan professionnel, les aider à s'orienter et à résoudre leurs problèmes personnels.

Adresse et téléphone
De plus amples renseignements au sujet de conditions d'admission, programmes, aide financière peuvent être obtenus du:
Collège St-Clair,
Bureau des admissions,
200 ouest, rue Talbot,
Windsor, Ontario N9A 6S4
Téléphone (519) 966-1656 #222,223.

Collège Saint-Laurent

Cornwall

Président: W.W. Cruden

Le collège Saint-Laurent s'est engagé à augmenter les services éducatifs postsecondaires en français, à son campus de Cornwall, lequel a été officiellement déclaré bilingue en 1974, et reçoit, à ce titre, des subventions provinciales.

Grâce à ces fonds supplémentaires, il est maintenant possible de procéder à l'accélération des services en français, et prévoir une bibliothèque, du matériel audio-visuel, des services de traduction ainsi que d'enseignement du français au personnel.

À mesure qu'augmentent ses capacités bilingues, le Collège a l'intention d'offrir en français à son campus, un nombre de plus en plus grand de cours, ainsi que des programmes complets d'options. Des mesures spéciales ont été prises pour améliorer les possibilités d'emploi des étudiants qui connaissent les deux langues officielles du Canada, par exemple, la création d'un cours de secrétariat bilingue.

Les franco-ontariens trouveront le campus de Cornwall favorable à la poursuite de leurs études, avec excellente possibilité de se perfectionner dans les deux langues officielles. Tous les principaux services aux étudiants, tels que ceux d'orientation personnelle, financière et scolaire, sont en français.

Environ la moitié de la population locale parle français, et l'atmosphère de la ville est révélée lors du très populaire carnaval annuel appelé "La semaine française".

Le Collège Saint-Laurent jouit d'une excellente réputation pour le placement de ses diplômés. Vu l'importance grandissante de la connaissance des langues officielles, sur le marché canadien du travail, les diplômés francophones continuent d'être largement responsables de cette réputation.

Inscription actuelle 1976-1977
Temps complet 1152
Programmes entièrement en français 25
Programmes partiellement en français 118
Programmes entièrement en anglais 1034*
*Incluant 340 à la division de Recyclage

Programmes entièrement en français

Division des Métiers
Programme d'un an
Programme de base: 8 semaines
Programme intermédiaire: 7 semaines
Programme avancé: 7 semaines

Les cours aux trois niveaux comprennent la théorie–réparation de véhicules automobiles; la pratique–réparation de véhicules automobiles; la communication; la physique pour apprentis en réparation de véhicules automobiles; les mathématiques.

Programmes dont certains cours sont donnés en français

Division des Arts appliqués
Exigences d'admission pour tous les programmes conduisant à un certificat ou un diplôme : diplôme d'études secondaires de l'Ontario (l'Année 4 de l'Ontario), un équivalent acceptable de scolarité, ou le statut d'étudiant adulte.

Programmes de deux ans conduisant à un diplôme
•Technique des sciences du comportement: 4 semestres
Langue d'enseignement: 50% des cours sont donnés en français, mais tous sont facultatifs.
•Éducation prématernelle: 4 semestres
Langue d'enseignement: 50% des cours sont donnés en français, mais tous sont facultatifs.

Programmes de trois ans conduisant à un diplôme
•Arts plastiques et Création artistique: 6 semestres
Langue d'enseignement 8% des cours sont donnés en français, mais tous sont facultatifs.
•Concentration publicité et conception graphique: 6 semestres
Langue d'enseignement 5% des cours sont donnés en français, mais tous sont facultatifs.
•Concentration peinture et artisanat: 6 semestres
Langue d'enseignement: 5% des cours sont donnés en français, mais tous sont facultatifs.

Division du Commerce
Exigences d'admission pour tous les programmes conduisant à un certificat ou un diplôme: diplôme d'études secondaires de l'Ontario (l'Année 4 de l'Ontario), équivalent acceptable de scolarité, ou le statut d'étudiant adulte.

Programmes d'un an conduisant à un certificat
•Certificat de sténographie: 2 semestres
Langue d'enseignement: 22% des cours sont donnés en français, mais tous sont facultatifs.
•Certificat de dactylo-dictaphoniste: 2 semestres
Langue d'enseignement: 37% des cours sont donnés en français, mais tous sont facultatifs.
•Certificat de dactylographe médicale: 2 semestres
Langue d'enseignement: 50% des cours sont donnés en français, mais tous sont facultatifs.
•Commerce de détail (en collaboration): 2 semestres
Langue d'enseignement: 20% des cours sont donnés en français, mais tous sont facultatifs.

Programmes de deux ans conduisant à un diplôme
•Programme général de commerce: 4 semestres
Langue d'enseignement: 35% des cours sont donnés en français, mais tous sont facultatifs.
•Gestion de commerce de détail: 4 semestres
Langue d'enseignement: 20% des cours sont donnés en français, mais tous sont facultatifs.
•Administration de l'évaluation: 4 semestres
Langue d'enseignement: 15% des cours sont donnés en français, mais tous sont facultatifs.

Programmes de secrétariat
•Diplôme en secrétariat médical: 4 semestres
Langue d'enseignement: 50% des cours sont donnés en français, mais tous sont facultatifs.
•Diplôme en secrétariat de direction: 4 semestres
Langue d'enseignement: 20% des cours sont donnés en français, mais tous sont facultatifs.
•Diplôme en secrétariat juridique: 4 semestres
Langue d'enseignement: 50% des cours sont donnés en français, mais tous sont facultatifs.
•Diplôme en secrétariat bilingue: 4 semestres
Langue d'enseignement: 70% des cours sont donnés en français, mais tous sont facultatifs.

Programme de trois ans conduisant à un diplôme
•Administration des affaires: 6 semestres
Langue d'enseignement: 35% des cours sont donnés en français, mais tous sont facultatifs.
Concentrations: informatique et ordinatique, finance, gestion industrielle, commercialisation, administration immobilière.
Le programme est conçu pour équilibrer la spécialisation et la formation générale. L'étudiant peut, en choisissant une concentration, spécifier un domaine de spécialisation et axer le programme d'études sur ses besoins particuliers pour cette concentration, en suivant des cours d'option.

Division des Sciences de la Santé
Exigences d'admission
Instruction: au moins un diplôme d'études secondaires de l'Ontario comportant 27 crédits (l'Année 4 de l'Ontario), l'attestation obtenue par les étudiants, après terminaison des cours de rattrapage (3ème niveau) des collèges d'arts appliqués et de technologie, ou l'équivalent fixé par le Collège Saint-Laurent, y compris les crédits suivants: deux différents crédits en science (chimie, biologie ou physique) de troisième, quatrième ou cinquième année; deux crédits en anglais de troisième, quatrième ou cinquième année, y compris un crédit de quatrième ou cinquième année. Ces crédits doivent être du cinquième niveau ou l'équivalent. Des crédits peuvent être accordés aux étudiants qui détiennent des diplômes d'études secondaires spécialisées. Santé: posséder la santé physique et mentale permettant de suivre, avec succès, le programme de cours ainsi que les stages cliniques.

Programmes de deux ans conduisant à un diplôme
•Diplôme en soins infirmiers: 6 semestres
Semestres 1,2,4 et 5–15 semaines chacun; 3 et 6–10 semaines chacun.
Langue d'enseignement: 35% des cours sont donnés en français, mais tous sont facultatifs.

Organisme de régie: le Collège des infirmières et infirmiers de l'Ontario (The College of Nurses of Ontario).
Le programme prépare les étudiants à des carrières dans le domaine des soins infirmiers, après avoir subi les examens détaillés d'inscription au Collège des infirmières et infirmiers de l'Ontario.

Division de Technologie
De 10 à 20% des cours en technologie sont donnés en français, selon le programme, mais il est possible que d'autres le soient, si le besoin se fait sentir. Exigences d'admission pour tous les programmes: diplôme d'études secondaires de l'Ontario (l'Année 4 de l'Ontario), un équivalent acceptable de scolarité, ou le statut d'étudiant adulte.

Programmes de trois ans conduisant à un diplôme

- Technologie du génie civil: 6 semestres
- Technologie de l'électronique: 6 semestres
  Il est possible de s'inscrire à un programme d'électronique technique de deux ans, après avoir consulté le directeur du programme. Le programme comprend essentiellement les quatre premiers semestres de la technologie de l'électronique.
- Technologie de l'instrumentation industrielle (contrôle des procédés): 6 semestres
  La deuxième année du cours comprend surtout le contrôle des circuits analogiques; et la troisième, le contrôle numérique par ordinateur.
- Technologie des sciences de laboratoire: 6 semestres
- Technologie du génie mécanique: 6 semestres
- Technologie du génie naval: 6 semestres
  Deux stages pratiques d'été font partie intégrante du programme.
- Technologie du laboratoire médical: 8 semestres
  Exigences d'admission: diplôme d'études secondaires de l'Ontario (l'Année 4 de l'Ontario), avec crédits en anglais, mathématiques, physique, chimie et biologie, au niveau d'admission en 13ème année (l'Année 5 de l'Ontario), un équivalent acceptable de scolarité, ou le statut d'étudiant adulte.
  La première année se fait au campus de Cornwall, la deuxième, à Kingston, et la troisième, en internat clinique, dans un hôpital local. Les deuxième et troisième années ont une durée de 11 mois chacune.

Programmes de deux ans conduisant à un diplôme

- Technique de l'instrumentation industrielle (contrôle des procédés): 4 semestres
- Technique de la mécanique: 4 semestres

Division de Recyclage des adultes
Programmes offerts: rattrapage scolaire Niveau A, *rattrapage scolaire Niveau 1, rattrapage scolaire Niveau 2, rattrapage scolaire Niveau 3, commis-dactylographe, comptabilité commerciale, cours commercial de révision, sténographie commerciale, aide en construction, dessin industriel, anglais–langue seconde (A.L.S.),*électronique, français langue seconde (F.L.S.); pratique d'atelier de construction mécanique, mécanique de moteurs marins et de petits moteurs, *couture industrielle à la machine–orientation,
*commerce de détail–surveillance, soudure et ajustage.
Autres programmes: service de salle à manger, dessin industriel (révision), principes de menuiserie générale, notions de menuiserie générale, gestion d'entreprise agricole, commis caissier, soudure.

*Donné en anglais, mais sera donné en français, si la demande le justifie.

Apprentissage
Apprenti-réparation de véhicules automobiles: peut être donné en français, si la demande le justifie.
Pour de plus amples renseignements, s'adresser au:
Collèges Saint-Laurent d'arts appliqués et de technologie,
Campus de Cornwall,
Windmill Point,
Cornwall, Ontario K6H 4Z1
Téléphone (613) 933-6080.

Éducation permanente
On n'a jamais fini d'apprendre . . . et l'aptitude pour apprendre, la possibilité d'apprendre et la qualité de l'enseignement reçu sont les principaux facteurs contribuant à l'épanouissement et la satisfaction socioéconomique de l'être humain.

Le Collège se reconnaît une responsabilité sur le plan pédagogique, et au moyen de sa division d'enseignement permanent, compte aider les adultes à développer leurs compétences professionnelles, ou à se recycler (en vue d'une deuxième ou troisième carrière); développer et enrichir leur culture; ou tout simplement satisfaire un intérêt personnel ou occuper leurs loisirs.

Genres de cours donnés
Diplômes: Un étudiant à temps partiel qui réussit toutes les matières d'un des programmes offerts par le Collège, reçoit le même diplôme que l'étudiant à temps complet.
Certificats: surtout destinés aux adultes faisant partie de la main-d'oeuvre active. Ces programmes permettent à l'étudiant à temps partiel de concentrer ses études dans un domaine précis. Les crédits obtenus en vertu d'un programme conduisant à un diplôme sont valables dans un programme conduisant à un certificat et inversement. Le Collège invite les groupements et les associations à discuter la possibilité de créer des cours conduisant à des certificats répondant à leurs propres besoins. Formation en milieu de travail: Le Collège offre aussi des cours pour répondre aux besoins particuliers d'une entreprise ou d'un groupe d'entreprises.
Cours d'intérêt général: Nous offrons sous cette rubrique, un vaste éventail de cours pouvant se donner presque n'importe quand, et dont les principales séries commencent en septembre, janvier et mai. Leur durée peut varier selon les désirs des élèves, et les dates limites d'inscription sont deux semaines après le début des cours.

Le Collège Saint-Laurent donne des cours au public lorsque des groupes de citoyens en expriment le besoin et que les moyens matériels le permettent. L'enthousiasme manifesté jusqu'à maintenant, l'encourage à continuer. Les groupements et les associations sont invités à communiquer avec le Collège pour savoir comment celui-ci peut leur être utile, et être utile à la collectivité toute entière.

La clientèle francophone desservie par la division de l'Éducation permanente se trouve surtout dans les comtés de Stormont et de Dundas. Pour desservir cette population, le Collège offre des cours au campus principal, dans les régions de Cornwall, Lancaster Alexandria (région d'Alexandria), à l'école Tagwi (région de Crysler et Moose Creek) et à la Citadelle (Cornwall).

Les conditions d'admission sont les mêmes que pour les étudiants à temps plein. Les frais de scolarité sont nominaux et de $15 par cours, dans la plupart des cas.

Les étudiants à temps partiel s'inscrivent en même temps que ceux à temps plein. Le Collège se réserve le droit d'annuler les cours, lorsque le nombre d'inscriptions n'est pas suffisant.

Autres renseignements

Frais de scolarité
Les frais de scolarité pour un programme complet sont de $125 par semestre, ou de $250 par année d'études. Les étudiants doivent aussi payer les frais d'activités parascolaires, à raison de $18 par semestre ou de $36 par année d'études.

Logement
Le campus de Cornwall du Collège Saint-Laurent possède, pour les étudiants, une résidence de 141 chambres dont le coût est de $77.50 par mois, ou de $620 pour deux semestres. Il y a aussi une liste de logements pour les étudiants de l'extérieur préférant demeurer ailleurs.

Services aux étudiants
En plus du personnel s'occupant des besoins pédagogiques et des admissions, le Collège possède un responsable de prêts, bourses, placement, sports intra-muraux, etc.

Les étudiants peuvent aussi compter sur deux conseillers à temps plein pour les guider sur le plan professionnel, les aider, au besoin, à s'orienter, et à résoudre leurs problèmes personnels.

Activités para-scolaires
Les activités para-scolaires des étudiants francophones comprennent des séries de films québécois ou français, des représentations théâtrales (en collaboration avec des troupes québécoises professionnelles) en plus de spectables de chansons et de folklore. Le Collège s'occupe aussi des besoins culturels de ses étudiants francophones.

Adresse et téléphone
Des renseignements peuvent être obtenus du:
Collège Saint-Laurent d'arts appliqués et de technologie,
Campus de Cornwall,
Windmill Point,
Cornwall, Ontario K6H 4Z1
Téléphone (613) 933-6080.

Collège Sheridan

Oakville

Président: John M. Porter

En 1967, le Collège Shéridan ouvrit ses portes au campus de Brampton, avec six divisions et 380 éléves. Il a maintenant cinq campus à temps complet, et trois à éducation permanente.

Grâce aux industries et aux deux écoles primaires française de la région, le collège dessert une population qui devient de plus en plus francophone. Différents organismes français de la région ont aussi réussi à faire valoir la culture canadienne-française. Ce milieu, si anglophone il y a quelques années, a maintenant une très active troupe de théâtre.

Les clubs sociaux ont réussi à établir des écoles primaires et secondaires françaises dans la région, et c'est maintenant la tâche du Collège Shéridan de continuer au postsecondaire.

Dans ce but, le Collège commença en 1976, à offrir des cours en français, au moyen de l'Éducation permanente. Le collège compte offrir en 1977, des programmes postsecondaires à temps complet, dont certains cours seront donnés en français.

Inscription actuelle 1976-1977
Temps complet 3924
Programmes entièrement en français personne
Programmes partiellement en français 9
Programmes entièrement en anglais 3915

Programmes dont certains cours sont donnés en français.
Tous les programmes d'études comportent des cours donnés en anglais, avec possibilité de cours d'études indépendantes en français.

Cours de français pour francophones
Le cours de Littérature canadienne-française est offert en étude indépendante.

La région ne comprenant qu'un faible pourcentage de francophones, nous ne pouvons offrir des programmes entièrement en français. Nous comptons donc offrir à notre population collégiale, durant l'année 1977-1978, quelques cours en français, par le truchement de notre département d'éducation générale, espérant qu'il sera bientôt offert un programme dont la moitié ou le tiers des cours seront donnés en français.

Le premier programme sera "Les sciences des affaires" comprenant gestion des affaires, relations publiques, relations interpersonnelles, ainsi que secrétariat exécutif bilingue.

Pour plus amples détails à ce sujet, communiquer avec nous, après décembre 1977.

Éducation permanente
Le collège a fait circuler un questionnaire, pour savoir quels cours devraient être offerts en septembre 1977. Les quatre plus populaires seront donnés dès septembre, en plus de ceux de Littérature canadienne-française et d'Introduction à la traduction, qui existent depuis 1974.

Autres renseignements
Durant l'année 1977-1978, le Collège aura comme tâche, l'animation socio-culturelle de sa région, pour faire connaître à tout ontarien, les possibilités de recyclage et d'éducation permanente. Il s'occupera aussi de recherches pour découvrir quels programmes devraient être à temps complet.

Frais de scolarité
Chaque semestre $180
Les frais de scolarité comprennent les frais pour les activités parascolaires.

Logement
Il y a à Mississauga, une résidence pour étudiants; et ceux-ci peuvent aussi compter sur les Services aux étudiants, pour trouver des logis de leur choix.

Adresse et téléphone
Collège Sheridan d'arts appliqués et de technologie,
Oakville Campus,
1430, rue Trafalgar,
Oakville, Ontario L6H 2L1
Téléphone (416) 845-9430.

Renseignements généraux sur les universités de l'Ontario

Les universités

L'Ontario compte aujourd'hui 16 universités dont les suivantes offrent des programmes d'études ou des cours enseignés entièrement ou partiellement en français.

Collège Glendon qui fait partie de l'Université York
Université Laurentienne
Université de Sudbury qui est fédérée à l'Université Laurentienne
Collège universitaire de Hearst qui est affilié à l'Université Laurentienne
Université d'Ottawa
Université Saint-Paul qui est fédérée à l'Université d'Ottawa
Royal Military College of Canada
Collège dominicain de philosophie et de technologie

Voir le tableau des programmes et des cours universitaires qui sont offerts en français en Ontario.

Admission à un programme universitaire de premier cycle

Les universités de l'Ontario exigent généralement une moyenne de 60% ou plus dans les matières requises pour le diplôme supérieur d'études secondaires (l'Année 5). Quelques universités acceptent des étudiants dont la moyenne est inférieure à 60%. Les étudiants doivent toutefois se rendre compte que même s'ils remplissent les conditions minimales d'admission, leur entrée à l'université n'est pas garantie. En effet, on donne la préférence aux étudiants ayant un meilleur rendement scolaire. Dans certains programmes même, où le nombre des inscriptions est limité, on exige une moyenne de 70% à 80%.

Cours pré-requis

Les cours pré-requis dans l'Année 5 varient suivant l'université et le programme universitaire choisi. Les cours pré-requis pour chaque programme sont notés dans la section individuelle de toute université bilingue

de l'Ontario. Les conditions d'admission indiquées sont pour l'année scolaire 1977-1978. Les étudiants doivent se renseigner auprès de leur conseiller en orientation professionnelle à propos des changements possibles dans les cours requis pour l'année scolaire 1978-1979.

Admission anticipée
Certains étudiants peuvent être admis à l'université avant la fin de l'année scolaire si leur rendement en 5e, en 4e et en 3e année d'études secondaires est suffisant et s'ils sont recommandés par le directeur de leur école, à condition que leur niveau de rendement se maintienne et qu'ils terminent avec succès leurs études secondaires.

Demande d'admission à une université de l'Ontario
Tout étudiant qui désire s'inscrire dans une université ontarienne en 1978 doit faire parvenir une demande d'admission au:
Centre des admissions des universités de l'Ontario,
C.P. 1328,
Guelph, Ontario N1H 6N8
Téléphone (519) 823-1940.

Dans ce centre, les demandes d'admission, les décisions des universités relatives aux admissions et l'acceptation de toutes offres d'admission transmises aux étudiants sont enregistrées.

Les demandes d'admission sont traitées selon deux catégories:

a) candidats des écoles secondaires: les étudiants inscrits actuellement à plein temps dans l'Année 5 des écoles secondaires publiques ou privées de l'Ontario;
b) autres candidats: les candidats qui ne sont pas inscrits actuellement dans une école secondaire de l'Ontario, y compris les candidats adultes, les candidats qui ont terminé antérieurement leur 5e année d'études secondaires, les candidats qui étudient par correspondance et ceux d'autres provinces et d'autres pays.

La procédure pour faire une demande d'admission
Candidats inscrits actuellement dans l'Année 5 de l'Ontario:
Le Centre des admissions envoie un formulaire de demande d'admission préimprimé aux étudiants qui sont actuellement inscrits dans l'Année 5 de l'Ontario et qui ont indiqué, lorsqu'ils se sont inscrits en septembre, qu'ils désiraient faire une demande d'admission dans une université. Les formulaires seront préparés selon les renseignements obtenus du ministère de l'Éducation.

Les écoles secondaires recevront également des formulaires de demande d'admission à l'intention des étudiants qui n'auraient pas reçu le formulaire individuel ou de ceux qui sont inscrits dans l'Année 4 ou en cours du soir. Le candidat soumet alors sa demande d'admission au directeur de l'école secondaire qui y inclut les renseignements relatifs aux cours de l'Année 4 et de l'Année 3. Le directeur transmet ensuite le formulaire dûment rempli au Centre des admissions universitaires de l'Ontario. De là, les formulaires seront traités et envoyés aux universités indiquées. Le Centre obtiendra aussi le rendement intérim de l'Année 5 directement des écoles secondaires.

Autres candidats:
Ces candidats doivent obtenir le formulaire de demande d'admission à l'université de leur choix. Le candidat peut soumettre au Centre des admissions le choix de trois universités. Le candidat remplit le formulaire et l'envoie, accompagné du montant des frais d'inscription de $7, au Centre des admissions. Ce dernier proposera la demande d'admission à la première université choisie. Le candidat doit cependant envoyer son dossier scolaire directement à l'université.

Décision de l'université
Lorsque l'université choisit d'accepter un candidat, elle lui envoie une lettre-réponse que le candidat doit remplir

et renvoyer au Centre des admissions. *Le candidat ne peut accepter qu'une seule offre d'admission.* C'est au Centre de notifier les universités de votre décision.

Refus d'admission
Au cas où un candidat reçoit un refus d'admission à l'université qu'il a choisie, il peut opter pour une autre université et faire reviser sa demande par cette autre université.

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter le:
Centre des admissions des universités de l'Ontario,
C.P. 1328,
Guelph, Ontario N1H 6N8
Téléphone (519) 823-1940.

Liste des dates importantes 1977-1978

1er octobre 1977
Début du processus d'admission pour l'année 1978.
Les formulaires ordinaires de demande d'admission (OUAC 105) sont distribués dans les universités.

7 novembre 1977
Les formulaires de demande préimprimés pour les candidats de l'Année 5 (OUAC 101) sont envoyés aux écoles secondaires à l'intention des étudiants qui ont indiqué, lorsqu'ils se sont inscrits en septembre, leur intention de s'inscrire dans une université de l'Ontario.

décembre 1977
Les formulaires de demande d'admission (OUAC 101) avec les choix d'université et de programme doivent être soumis à l'école secondaire afin d'inclure les renseignements sur les cours de l'Année 3, de l'Année 4 et de l'Année 5.

30 décembre 1977
Les écoles secondaires envoient au Centre des admissions les formulaires de demande d'admission (OUAC 101).

6 février 1978
Les formulaires d'accusé de réception ou de modification (OUAC 107) sont envoyés du Centre des admissions au candidat par l'intermédiaire de l'école secondaire.

13 février 1978
Le Centre des admissions envoie aux écoles secondaires les formulaires de demande d'admission anticipée (OUAC 102) pour les candidats qui ont soumis une demande d'admission et les frais d'inscription.

21 avril 1978
Les écoles secondaires envoient au Centre des admissions les formulaires de demande d'admission anticipée (OUAC 102).

16 juin 1978
Première date à laquelle les universités peuvent envoyer une offre d'admission, de bourses ou de résidence aux candidats de l'Année 5.

30 juin 1978
Première date à laquelle les universités peuvent demander une réponse à leurs offres d'admission, de bourses ou de résidence.

8 août 1978
La période libre où les étudiants peuvent soumettre leurs demandes d'admission directement aux universités commence.

Année préparatoire et admission après l'Année 4

Quatre universités offrent un cours préparatoire qui remplace l'Année 5 aux étudiants exceptionnels de l'Année 4. Il s'agit des universités de Carleton, d'Ottawa, de Windsor et du collège Brescia (affilié à l'Université Western Ontario). À l'Université d'Ottawa, l'année préparatoire est donnée en français mais ce cours ne s'offre que dans les facultés de sciences et de génie. Les étudiants de l'Année 4 qui obtiennent une moyenne générale de 80% dans leurs notes finales peu-

vent faire une demande d'admission en première année à la Faculté des Arts d'Ottawa.

L'Université Brock accepte en première année les étudiants exceptionnels qui sont recommandés par leur école et qui ont terminé leur Année 4 ainsi que le cours spécial d'été de l'Université Brock. Le programme de bourses de l'Université Wilfrid Laurier permet à un nombre limité d'étudiants secondaires de l'Ontario d'entrer en première année dans un cours de Baccalauréat ès Arts, s'ils ont terminé avec succès les cours d'été de cette université.

L'Université Laurentienne et le Collège de Hearst acceptent directement en première année quelques étudiants exceptionnels de l'Année 4. Ceci ne se fait cependant que dans des circonstances extraordinaires et ces universités imposent aussi parfois des exigences supplémentaires. Les étudiants intéressés devraient communiquer avec ces établissements pour tous renseignements supplémentaires.

Étudiants adultes ou non diplômés

Les conditions d'admission pour les étudiants adultes ou les étudiants non diplômés varient énormément. La plupart des universités imposent un âge minimum de 21 ou 23 ans. Certaines universités exigent que les étudiants aient quitté leurs études depuis un certain nombre d'années tandis que d'autres prescrivent un cours pré-universitaire ou des examens d'entrée. On attend en général des étudiants adultes qu'ils aient obtenu un rendement scolaire suffisant dans leurs études antérieures et qu'ils démontrent en outre une aptitude certaine au travail de niveau universitaire. Étant donné que dans de nombreuses universités les places sont prises dans les programmes à plein temps dès le début de juillet, les étudiants qui s'intéressent sérieusement à des études à plein temps et qui ont l'intention de faire une demande à titre d'étudiant adulte ou non diplômé devraient faire les démarches nécessaires assez tôt.

Programme universitaire d'été et de deuxième cycle

Tour d'horizon ne donne pas d'information sur les différents programmes de deuxième cycle ou d'été qui sont offerts au niveau universitaire.

Les programmes de deuxième cycle exigent normalement comme prérequis, un diplôme de premier cycle à l'université.

En général, les exigences d'admission pour les programmes à temps partiel, de l'Éducation permanente et d'été menant à l'obtention de crédit, sont les mêmes que pour les programmes à temps plein. Des cours non-crédités sont aussi disponibles. Pour de plus amples renseignements, communiquer avec le registraire, la division de l'Éducation permanente ou des Études du deuxième cycle.

Liaisons scolaires et programmes de renseignements universitaires

Pendant l'année scolaire, des représentants de toutes les universités de l'Ontario aussi bien que de l'Institut polytechnique Ryerson rendent visite à plus de 100 écoles secondaires à travers la province pour assister aux réunions d'information organisées pour les étudiants, les parents et les conseillers en orientation professionnelle. Le but de ces programmes est de fournir des renseignements sur les conditions d'admissions aux universités, les programmes d'études, la vie universitaire, les bourses d'études, etc.

Programmes et cours universitaires de premier cycle en Ontario

● programme dispensé entièrement en français

■ programme dispensé partiellement en français et partiellement en anglais

★ cours dispensé en français dans une discipline mais non un programme

Collège dominicain	Glendon	Hearst	Laurentienne	Ottawa	Royal Military College	Saint-Paul	Sudbury	Humanités et Sciences sociales
				●				Administration publique
			■	●				Allemand
	●			●	●			Anglais
		★	●					Anthropologie
				●				Art et archéologie classiques
	★			●				Art dramatique
				●				Beaux-arts/arts
				●				Cinématographie/études photo-cinéma
		●	■	●	●			Commerce
				●		●		Communications sociales
				●		●		Counselling pastoral
				■				Diététique humain appliquée
				●				Droit civil
				●		●		Droit ecclésiastique
	■		■	●				Espagnol
			■	●				Études anciennes (latin et grec)
	■	●	●					Études canadiennes
			■			●	■	Études des populations amérindiennes
						●		Études familiales
	■				●			Études internationales
				●				Études slaves
							●	Folklore
	●	●	●	●	●			Français
		★	●	●	●			Géographie
		●		●	●			Gestion
	■	●	●	●	●			Histoire
	●	★	●	●				Linguistique
				●				Musique
				●		●		Pastorale
	■		●	●				Pédagogie
●	■	●	●	●	●		●	Philosophie
	■	●	●	●	●			Psychologie
		★	●	●		●	●	Religion/étude des religions
	■	★	■	●	●			Science économique
	■	★	●	●	●			Science politique
		★	■					Service social
	■	●	●	●	●			Sociologie
●				●		●		Théologie
	★		●	●				Traducteur et interprète

Collège dominicain	Glendon	Hearst	Laurentienne	Ottawa	Royal Military College	Saint-Paul	Sudbury	Sciences physiques
				●				Aménagement régional
				■				Biochimie
				■				Biologie
			■	■	●			Chimie
			■	●	●			Éducation physique et kinésiologie
					●			Électrotechnique
			■	■	●			Génie
				■	●			Génie chimique
					●			Génie chimique (option nucléaire)
				■	●			Génie civil
				■	●			Génie et gestion
				■	●			Génie mécanique
					●			Génie physique
				■				Géologie
				■	●			Informatique
			★	■	●			Mathématiques
			■	■	●			Physique
								Sciences (appliquées)
			■	■				Sciences infirmières

Collège dominicain de philosophie et de théologie

Ottawa

Président
et Régent des études: G.D. Mailhiot, O.P.

Le Collège dominicain de philosophie et de théologie fondé à Ottawa en 1900, et à l'origine, un centre d'études supérieures pour les étudiants dominicains canadiens, demeure la propriété des Dominicains canadiens. Sa charte civile de 1967 lui permet de conférer des grades pour études en philosophie et en théologie.

Des cours du soir en philosophie et en théologie furent instaurés, il y a plus de cinquante ans, pour le public désireux de parfaire ses connaissances dans ces domaines.

Bien que francophone, le Collège donne, en anglais, quelques cours de théologie, le soir ainsi qu'en été.

Les cours de philosophie conduisent au B.A. (Ph.), au B. Ph. et à la maîtrise en philosophie.

Les programmes de la faculté de théologie conduisent au B. Th., M. Th., M.A. (Th.) et au doctorat en théologie. Des grades canoniques en théologie peuvent, depuis 1975, être conférés à tous les étudiants.

Un étudiant en philosophie peut obtenir des crédits pour un certain nombre de cours en théologie, moyennant entente entre les responsables des deux départements; et un étudiant en théologie peut prendre en philosophie, certaines de ses options.

L'étudiant inscrit au Collège peut bénéficier du cadre dominicain conventuel, avec possibilité de contacts étroits avec les professeurs.

Les cours de philosophie s'adressent à l'étudiant qui, dans la formation de sa réflexion personnelle, veut profiter de l'apport antérieur de la philosophie.

Quiconque envisage un service pastoral dans l'Église, peut trouver la formation théologique dont il aura besoin: une formation lui permettant de poursuivre sa réflexion en l'adaptant aux situations dans lesquelles il sera.

Les cours du samedi et du soir comportent une réflexion sur des problèmes actuels de l'Église.

Pour plus amples renseignements, s'adresser au secrétariat du Collège.

Inscription actuelle 1976-1977
Pour le département de philosophie et la faculté de théologie:
Temps complet 90
Temps partiel 83

Exigences d'admission
Qualifications scolaires pour inscription en première année, à une université canadienne.

Programmes entièrement en français
Philosophie
La 1ère année de la faculté des Arts, ou le D.E.C., ou études équivalentes.

B.A. avec concentration en philosophie, 2 ans; B.A. avec spécialisation conjointe en philosophie et en théologie, 3 ans; B.Ph., 3 ans.

On peut, après entente avec la direction du Départment, s'inscrire à un programme conduisant au M.A. en philosophie.

Théologie
Premier cycle: une année des Arts, le D.E.C. ou études équivalentes.

Programme d'une année de théologie, conduisant à un certificat d'études en théologie. Programme de trois ans (6 semestres) conduisant au B. Th.

Deuxième cycle: B. Th.

Programme de 3 semestres (2 semestres de scolarité, et 1 semestre en rédaction de mémoire) conduisant au M. Th.

Programme de deux ans (4 semestres), conduisant au M.A. (Th.).

Troisième cycle: M. Th. Deux années (dont au moins une de résidence), présentation d'une thèse.

Éducation permanente
Le service d'éducation permanente du Collège offre des cours du soir, des journées théologiques du samedi, ainsi qu'une session d'été pouvant servir de crédits aux mêmes conditions que les autres cours. Quelques cours sont donnés en anglais, et conduisent au certificat d'études en théologie.

Ces cours sont donnés au même endroit que les cours réguliers, soit: au 96, avenue Empress, Ottawa.

Autres renseignements

Bibliothèque
Le Collège met à la disposition des étudiants, une bibliothèque spécialisée en philosophie et en théologie, comprenant les principaux ouvrages et périodiques nécessaires à des études spécifiques, ainsi qu'un bon choix de livres dans les autres secteurs de la culture.

Frais de scolarité
Temps complet: $525 pour l'année (septembre-avril)
Temps partiel: $20 par crédit

Services aux étudiants
L'Association des étudiants du Collège organise des activités parascolaires.

Le Collège possède un service de librairie pour procurer facilement aux étudiants, les ouvrages dont ils ont besoin.

Un service d'information aide les étudiants à se loger.

Les repas du midi et du soir peuvent être pris au Collège.

Adresse et téléphone
Secrétariat,
Collège dominicain de Philosophie et de Théologie,
96, avenue Empress,
Ottawa, Ontario K1R 7G2
Téléphone (613) 233-5696, 233-5697.

Le Collège universitaire Glendon

Toronto

Principal: David L. McQueen

Le Collège universitaire Glendon, une faculté de l'Université York de Toronto, possède un programme d'études canadiennes en sciences humaines, dans une atmosphère bilingue et biculturelle. Sa politique vise à un accroissement continu du nombre de cours en français et du caractère bilingue et biculturel de son établissement.

Le rapport de la Commission sur l'éducation postsecondaire dans l'Ontario a recommandé que Glendon oriente ses programmes vers les intérêts des franco-ontariens du sud de l'Ontario.

Le programme d'études françaises combiné avec celui en sciences de l'éducation, offre déjà une excellente formation aux franco-ontariens désirant devenir professeurs de français comme langue première ou seconde.

Bien que le Collège n'ait pas actuellement de programme officiel en traduction, l'étudiant intéressé au niveau supérieur de cette spécialité peut y avoir une base solide.

Glendon offre des cours d'anglais comme langue seconde, ainsi que la possibilité d'études dans les deux langues. L'étudiant ne peut actuellement suivre de programme complet en français, à moins de se spécialiser en études françaises, mais les cours d'introduction sont données en français et en anglais, dans la plupart des disciplines; et il y a quelques cours en français, aux niveaux supérieurs.

Le Collège a reçu du gouvernement de l'Ontario, en janvier 1976, un octroi pour faciliter la planification préliminaire de nouveaux cours en français pouvant intéresser surtout les franco-ontariens.

Le premier cours, soit un stage de formation théâtrale de six semaines, sous la direction de John Van Burek, doit être donné pendant l'été à Pénétanguishene, sous réserve de la permission et du financement nécessaires.

Un cours plus avancé de théâtre doit être donné aux étudiants francophones, en septembre, en plus des cours en littérature, civilisation des minorités canadiennes-françaises en dehors du Québec, ainsi qu'en politique de bilinguisme et de biculturisme au Canada.

Il y a, outre les cours donnés en français, des activités para-scolaires utilisant le français, (telles que poésie, chanson, théâtre, films, conférences et discussions), auxquelles participent plusieurs étudiants francophones, ce qui les empêche de perdre contact avec leur héritage culturel.

Le franco-ontarien diplômé de Glendon peut se faire une carrière dans un milieu anglophone ou francophone, avec facile accès à un nombre grandissant de postes bilingues.

Inscription actuelle 1976-1977
Temps complet 1360
Programmes partiellement en français 650
Programmes entièrement en anglais 710

Temps partiel 321
Programmes partiellement en français 145
Programmes entièrement en anglais 176

Exigences d'admission
Un programme de 5ème année (l'Année 5 de l'Ontario) jugé adéquat par l'école secondaire, suffisant pour entrée à l'université.

Les étudiants de langue française sont tenus de suivre pendant deux ans, au besoin, des cours d'anglais comme langue seconde. Les étudiants bilingues en sont dispensés, mais il leur est conseillé de suivre des cours pour perfectionnement des deux langues.

Exigences pour études pluridisciplinaires
Tout étudiant du Collège doit, pour obtenir un diplôme, suivre l'équivalent de trois cours de formation générale, choisis parmi les quatre suivants, soit:
Humanités
Logique
Sciences naturelles
Sciences sociales
avec niveau de 300 ou 400 pour au moins un des trois cours requis.

Programmes d'études

Baccalauréat ès arts

Baccalauréat ès arts spécialisé
Trois genres de programmes conduisent au baccalauréat ès arts spécialisé, soit: le programme spécialisé à simple option, celui à double option et celui à multiples options. Le programme spécialisé exige 20 cours réussis, et comprend ordinairement quatre ans d'études satisfaisantes.

- Programme spécialisé à simple option
Cours dans une des matières suivantes, soit: anglais, français, histoire, philosophie, psychologie, science économique, science politique, sociologie, études canadiennes et études pluridisciplinaires (telles que: études religieuses, la femme, l'homme du XXème siècle).
- Programme spécialisé à double option
Moyennant le consentement des départements intéressés, les études peuvent être réparties entre deux des dix matières offertes par le Collège. Pour sa deuxième option, l'étudiant peut choisir d'autres matières que les dix offertes par le Collège. Il peut donc opter pour l'espagnol, les études internationales ou la linguistique.
N.B. L'étudiant ne se spécialisant pas en études françaises doit faire une mineure en espagnol. Il est considéré comme candidat pour le diplôme spécialisé à double option, et est tenu de suivre au moins dix cours dans les deux domaines choisis, avec un minimum de quatre dans l'un ou l'autre domaine.
- Programme spécialisé à multiples options
Offre au corps enseignant, la possibilité d'expériences continues en études interdisciplinaires aux troisième et quatrième années du curriculum du premier cycle. Il permet aussi aux étudiants, en accord avec les professeurs, de choisir un groupe de matières non autrement accessibles à ceux préparant un baccalauréat spécialisé.

Le programme d'études se caractérise comme suit:
1. il ne satisfait pas aux exigences des autres programmes spécialisés;
2. il exige un travail de niveau aussi élevé que le programme spécialisé à double, ou à simple option;
3. il comprend au moins six cours dans le même domaine; et
4. il requiert que les matières en dehors du domaine de concentration soient choisies de manière à former un ensemble d'études cohérent.

Baccalauréat ès arts non spécialisé
Le baccalauréat ès arts non spécialisé exige 15 cours réussis, et comprend ordinairement trois ans d'études satisfaisantes dans les disciplines suivantes, soit: anglais, français, histoire, philosophie, psychologie, études canadiennes et études pluridisciplinaires. Les détails du programme pour chaque discipline sont en tête de la liste des cours offerts par le département concerné.

Études canadiennes
Un étudiant inscrit pour le baccalauréat ès arts, spécialisé ou non, peut s'en tenir aux études canadiennes, avec libre choix de cours, pourvu que le programme d'études forme un tout cohérent. L'étudiant doit donc avoir l'approbation du Sous-comité des Études canadiennes, lequel fait rapport au Comité des programmes d'études.

Les étudiants désirant faire un examen approfondi de la société canadienne, au moyen d'études dans deux disciplines ou plus, doivent communiquer avec le coordonnateur du programme des études canadiennes.

Études pluridisciplinaires
Le programme d'études pluridisciplinaires, établi par les étudiants, les professeurs ou les deux, est administré par de petits comités sous l'autorité du directeur des études pluridisciplinaires.

Si l'intérêt exprimé et les ressources le permettent, des programmes (synchroniques ainsi que diachroniques) peuvent être établis. Voir détails au mini-annuaire des études pluridisciplinaires.

Études individuelles
Les études individuelles du Collège universitaire Glendon permettent aux étudiants qualifiés de préparer leurs propres programmes complets d'études, avec l'aide, et sous la direction de professeurs recrutés à cette fin par les étudiants intéressés.

Le programme d'études pluridisciplinaire du curriculum régulier du Collège (déjà mentionné) offre déjà un choix très varié pour un programme pédagogique répondant aux besoins personnels et à des intérêts spéciaux. Ce qui met en vedette le programme d'études individuelles. c'est la possibilité de projets individuels et de travaux pratiques en dehors du cadre des cours spécifiques du curriculum régulier, tel un travail pratique ailleurs, ou pendant l'été, un travail durant plus d'une année académique, sans évaluation inscrite au dossier de l'étudiant, dans les délais, ou aux intervalles, ordinairement prescrits; ou un travail excédant le crédit pour un cours, etc.

Le programme d'études individuelles doit constituer un tout équivalent au travail d'au moins une année universitaire, car, autrement, il ne peut être considéré comme individuel, vu que n'importe quel programme valide de moindre importance pourrait avoir sa place dans le cadre du programme d'études pluridisciplinaires, ou de celui d'un département du Collège.

Pour plus amples renseignements, s'adresser au Bureau des programmes scolaires.

Faculté des Sciences de l'Éducation
Tout intéressé à l'enseignement peut s'inscrire à la Faculté des sciences de l'éducation, après une année à l'université, et une entrevue.

L'étudiant doit, après admission, partager son temps entre la Faculté des sciences de l'éducation, et son programme en sciences humaines; et, à la fin de ses études, il lui sera décerné le baccalauréat ès arts (B.A.) ainsi que celui en sciences de l'éducation (B.Ed.).

Pendant les trois années du programme, les étudiants enseignent dans des écoles élémentaires ou secondaires, et trois options sont à leur disposition, soit:
1. L'art de la communication
Enseignement de l'anglais, langue première, au niveau primaire;
2. Programme de langues secondes (français)
Formation de professeurs de français, langue seconde pour écoles élémentaires ou secondaires;
3. Société et culture
Programme destiné à ceux qui se spécialisent en sciences sociales ou en humanités (anglais, histoire, philosophie, psychologie, science économique, politique et sociologie) et qui désirent enseigner au secondaire.

Durant la période de co-inscription, l'étudiant doit, à titre d'auxiliaire, passer une journée par semaine dans une école, en plus de prolonger son année d'études au delà de l'année universitaire régulière, afin de travailler dans une école, pendant plusieurs semaines à temps plein.

Programmes entièrement en français
L'étudiant peut suivre, dans le département de français, son programme complet en langue française. Un programme complet en langue française est théoriquement possible pour les domaines spécialisés à double et multiples options, dans presque toutes les disciplines, à condition que le français soit l'option principale; et de choisir, dans les autres départements, des cours disponibles en français.

Une première année entièrement en français est presque toujours possible si l'étudiant choisit les cours disponibles en français dans les divers départements.

Programmes dont certains cours sont en français

Études canadiennes
- Baccalauréat spécialisé en études canadiennes par les départements suivants: anglais, français, histoire, science économique, science politique et sociologie, sous la rubrique de baccalauréat spécialisé à simple, double ou multiples options.
Les intéressés doivent établir leurs programmes avec le coordonnateur des études canadiennes, et, au besoin, avec le département de leurs principales options.
- Baccalauréat non spécialisé avec concentration en études canadiennes: au moins cinq cours en études canadiennes avec libre choix de cours formant un tout cohérent. Le programme peut être en langue française.

Études internationales

- Baccalauréat spécialisé à multiples options par les départements suivants, soit: science économique, histoire et science politique. Six cours d'un département, ainsi qu'un minimum de quatre cours connexes en études internationales. Même si le programme n'est pas complètement disponible en français, quelques cours peuvent être suivis en français, selon le département concerné et les cours disponibles en langue française.

Linguistique et étude de langues

- Programme spécialisé à multiples options en linguistique et étude de langues par les départements de français et d'anglais. Six cours dans un des deux départements, et quatre cours connexes en linguistique et en langues. Cours préalable: linguistique descriptive en français ou en anglais.

Tous les cours sont donnés en français par le département de français. Les cours connexes peuvent être en langue française, selon les cours donnés par les départements choisis.

Théorie sociale, politique et économique

- Baccalauréat spécialisé à multiples options par les départements suivants, soit: science économique, histoire, philosophie, science politique et sociologie. Six cours d'un département, ainsi qu'un minimum de quatre cours connexes en théorie sociale, politique et économique.

Il est possible de suivre certains cours en langue française selon les départements choisis et les cours qui y sont donnés en français.

Cours donnés en français

Les départements suivants, soit: français, histoire, humanités, logique, psychologie, science économique, sciences naturelles, science politique, sciences sociales et sociologie donnent, en français, des cours de première année, ainsi que certains cours des années supérieures.

Autres renseignements

Frais de scolarité

$153 par cours

Logement

En 1976-1977
Chambre et pension–chambre simple
$1616*
–chambre double
$1465*
*Les prix peuvent changer pour l'année académique 1977-1978.

Adresse et téléphone

Pour tout renseignement au sujet de la vie académique, les admissions, etc. s'adresser au Bureau de l'adjointe au principal, (Affaires Francophones),
York Hall,
Collège universitaire Glendon,
2275, avenue Bayview,
Toronto, Ontario M4N 3M6
Téléphone (416) 487-6210
(416) 487-6211.

Université Laurentienne

Sudbury

Recteur: Henry B. M. Best

La Laurentienne a été fondée en 1960, comme université bilingue et non confessionnelle. Son caractère bilingue est surtout en fonction de ses responsabilités régionales. La plupart des jeunes franco-ontariens du nord-est de l'Ontario peuvent, depuis quelques années, faire en français, toutes leurs études primaires et secondaires. Afin de donner à ceux qui optent pour faire leurs études universitaires en français, dans les domaines de leur choix, la Laurentienne s'efforce d'augmenter le nombre de ses programmes et de ses cours en français.

Les étudiants francophones peuvent actuellement faire, en français, toutes leurs études dans plusieurs matières, particulièrement en sciences sociales et en humanités.

L'École des sciences de l'éducation offre un programme en langue française conduisant à un brevet d'enseignement pour les écoles élémentaires de l'Ontario, un baccalauréat ès arts avec concentration en éducation, ainsi qu'un baccalauréat en éducation.

L'École des traducteurs et interprètes a un programme complet pour les francophones.

Même si certains programmes ne sont pas entièrement en français, plusieurs de leurs cours peuvent, au choix des étudiants, être suivis en français.

Selon les dispositions du rapport du comité de planification en matière de bilinguisme et de promotion du fait français, les possibilités déjà considérables de vie et d'études en français, à l'Université Laurentienne, sont destinées à un important essor, au cours des prochaines années.

La vie francophone à la Laurentienne, est animée par de nombreux organismes dont un ciné-club, une troupe de théâtre, des ateliers de création, etc. L'Université compte sur une population grandissante et des étudiants convaincus de leur solidarité à une culture et une civilisation francophones.

Inscription actuelle 1976-1977

Temps complet 2422
Français, langue maternelle 394

Exigences d'admission

Accessibles aux étudiants de l'Année 5 de l'Ontario:
École de génie
École de sciences infirmières
École de sciences de l'éducation
École de service social
École d'éducation physique et d'hygiène
École des traducteurs et interprètes
École de commerce et d'administration
Faculté des humanités
Faculté des sciences sociales
Faculté des sciences
Programmes: administration des sports
droit et justice
études canadiennes

Conditions générales

Trois matières–six crédits, moyenne de 60% au niveau de l'Année 5 de l'Ontario ou son équivalent. Les étudiants s'inscrivant à un nouveau programme reçoivent une attention spéciale.

Les cas particuliers peuvent être soumis au bureau des admissions.

Admission anticipée

Celle-ci est accordée aux étudiants qui, de l'avis du Comité des admissions, ont une formation satisfaisante. Ce genre d'admission exige terminaison de l'Année 5 de l'Ontario, à la satisfaction du directeur.

Programmes d'études

Baccalauréat ès arts

- Diplôme général: trois années comprenant un total de 15 cours complets à raison de cinq par année.

La concentration comprend cinq cours complets répartis sur trois ans dans une seule matière, dans les disciplines suivantes, soit: allemand, anglais, anthropologie, économie, éducation, espagnol, études amérindiennes, études canadiennes, français, French, géographie, histoire, italien, linguistique, droit et justice, mathématiques, philosophie, psychologie, russe, science politique, sciences religieuses ainsi que sociologie. Les programmes de droit et justice ainsi que les études canadiennes sont interdisciplinaires.

- Diplôme avec spécialisation: quatre ans comprenant 20 cours complets dont au moins huit doivent être de spécialisation.

Le candidat doit avoir terminé l'Année 5 de l'Ontario avec des crédits en English et en français.

Baccalauréat spécialisé en commerce

Quatre années d'études, 20 cours complets. Le baccalauréat en commerce concernant administration des sports, est interdisciplinaire. Le programme est offert conjointement par l'École de commerce et d'administration, ainsi que par l'École d'éducation physique et d'hygiène. Le candidat doit avoir terminé l'Année 5 de l'Ontario, avant d'entreprendre le programme pour ce grade. A compter de 1977-1978, les exigences seront comme suit: English Niveau V ou français Niveau V (1 ou 2 crédits), Mathématiques Niveau V (2 crédits).

Baccalauréat ès sciences générales

Programme conduisant au baccalauréat ès sciences générales (B.G.Sc.) offert à temps plein ou temps partiel.

La souplesse considérable du programme permet la création de divers thèmes ou centres d'intérêt pour répondre aux besoins variés des étudiants.

Exigences d'admission: l'Année 5 de l'Ontario avec des crédits en English ou en français.

Baccalauréat ès sciences

- Diplôme général: trois ans, 15 cours complets à raison de cinq par année, avec possibilité de concentration en biologie, chimie, géologie, mathématiques et physique.
- Diplôme avec spécialisation: quatre ans, 20 cours complets dont huit au moins doivent être de spécialisation.

Conditions d'admission: calcul, chimie, ainsi que deux des matières suivantes: biologie, géologie, physique, mathématiques autres que calcul.

Baccalauréat en sciences infirmières

Programme de quatre ans conduisant au diplôme pour la profession d'infirmière dans hôpitaux, cliniques et institutions communau-

taires d'hygiène physique. Le diplôme prépare aux études supérieures pour enseignement, administration, recherche et spécialisation clinique.
Exigences d'admission: l'Année 5, avec des crédits en chimie, biologie, ainsi qu'en English ou en français.

Baccalauréat en éducation physique et hygiène
Programme de quatre ans inculquant à l'étudiant de solides connaissances en éducation physique et en hygiène.
Exigences d'admission: l'Année 5 de l'Ontario avec des crédits en English ou en français.

Baccalauréat en service social
Programme de quatre ans en étude de service social dès la première année.
Exigences d'admission: l'Année 5 de l'Ontario, et avoir suivi un cours d'English ou de français.

Baccalauréat en science de langage
Programme de quatre ans préparant des traducteurs pour postes du service civil au Canada et à l'étranger, dans l'industrie canadienne et divers organismes internationaux en Amérique et en Europe.
Exigences d'admission: l'Année 5 de l'Ontario, avec moyenne minimum de 60% ainsi que minimum de 66% en English et en French ou français. Une troisième langue est fortement recommandée.

Éducation – Formation d'enseignants de langue française
L'École des sciences de l'éducation offre un programme d'un an conduisant à un brevet d'enseignement pour les écoles françaises élémentaires de l'Ontario.
Exigences d'admission: l'Année 5 de l'Ontario ainsi que cours de français, d'English ou d'anglais.

Toutes les autres institutions de formation de la province exigent maintenant comme condition d'admission, le grade universitaire premier cycle. L'École des sciences de l'éducation instaure, pour cette nouvelle orientation, un programme de formation intégré à l'enseignement à l'élémentaire, dirigeant le candidat vers le B.A. avec concentration en éducation, après les trois années d'études universitaires, et vers le B. Ed. ainsi que le certificat d'aptitude à l'enseignement à l'élémentaire, après la quatrième année.

L'École offre aussi actuellement, un programme d'un an conduisant au baccalauréat en éducation, aux candidats possédant un baccalauréat autre que celui ès arts avec concentration en éducation.

Génie
Des cours sont actuellement offerts pour les deux premières années d'un programme de quatre ans conduisant au premier grade professionnel en génie chimique, métallurgique, civil, minier et mécanique.
Exigences d'admission: l'Année 5 de l'Ontario ainsi que cours de mathématiques (calcul), mathématiques (algèbre et introduction à la géométrie analytique), physique et chimie.

Les programmes de troisième année en génie minier et techniques de traitement de minerai ont été approuvés en février 1977, et la quatrième année a été approuvée en principe.

Programmes offerts en français
Humanités et sciences sociales
Programmes de spécialisation (au moins 12 cours) en littérature française, littérature canadienne-française, histoire, science politique, psychologie et sociologie.

Programmes de concentration (au moins cinq cours) en anthropologie, géographie, philosophie, linguistique et sciences religieuses.

Il y a continuation en folklore, par le centre franco-ontarien; et en langue, par le département de français.

L'École des sciences de l'éducation offre un programme conduisant à un brevet d'enseignement aux écoles françaises élémentaires de l'Ontario, un baccalauréat ès arts avec concentration en éducation, ainsi que deux programmes de baccalauréat en éducation.

Certains cours sont donnés en français par divers départements et écoles professionnelles, soit: les départements de chimie, d'économie, de mathématiques, de physique et d'astronomie; ainsi que les écoles de service social et d'éducation physique.

L'École des traducteurs et interprètes offre un programme complet pour les francophones. Il est à remarquer que les cours facultatifs aux écoles professionnelles sont surtout ceux en Humanités et sciences sociales, et que les étudiants faisant leurs études aux écoles professionnelles peuvent suivre plusieurs cours en français.

Les programmes interdisciplinaires d'études canadiennes ainsi que de droit et justice sont aussi en français.

Même si certains programmes ne sont pas en français, les étudiants ont le choix de plusieurs cours en français.

La Laurentienne décerne un certificat de bilinguisme à tout finissant qui réussit des examens écrits et oraux, indiquant sa connaissance du français et de l'anglais relativement à son programme d'études.

Programmes dont certains cours sont donnés en français
- Éducation physique: 20 cours, dont jusqu'à huit peuvent être suivis en français.
- Commerce et administration: 20 cours dont jusqu'à huit peuvent être suivis en français.
- Génie: Jusqu'à deux cours peuvent être suivis en français.
- Service social: 20 cours, dont entre le tiers et la moitié peuvent être suivis en français, selon le choix de l'étudiant.
- Sciences infirmières: 20 cours, dont jusqu'à huit peuvent être suivis en français.
- Administration des sports: 20 cours, dont jusqu'à six peuvent être suivis en français.

Éducation permanente
Le centre d'Éducation permanente de l'Université offre des cours comportant des crédits pour obtenir des B.A. dans les matières ci-dessus mentionnées. Ces cours sont les mêmes que ceux pour étudiants réguliers, et normalement donnés par le même professeur. L'Université n'offre pas de cours sans crédits de culture générale.

Les cours sont donnés durant la session régulière de septembre/avril, l'intersession de mi-avril/fin de juin; ou durant la session d'été, début de juillet/mi-août.

L'inscription pour la session d'hiver est au campus, au cours de la deuxième semaine de septembre; et en dehors du campus, durant la semaine de la "Fête du travail".

Nous offrons, en plus des cours au campus, des cours à plusieurs centres (en dehors du campus), où la population francophone est suffisante, tels que Elliot Lake, Timmins, Kirkland Lake, New Liskeard, North Bay, Sturgeon Falls, St-Charles et Chapleau.

La plupart des étudiants sont des enseignants au primaire. Nous avons aussi un nombre limité de mères de familles désirant profiter des cours à l'Université, ou dans les centres en dehors du campus.

Les exigences d'admission sont comme pour les étudiants réguliers, soit: l'Année 5 de l'Ontario (13ème année) ou l'équivalent. Nous aimerions donner aussi les détails suivants au sujet des étudiants adultes: Tout candidat dont l'âge en octobre de l'année courante, est de 21 ans ou plus, est admissible à l'Université, sur une base d'essai, à titre d'étudiant adulte, quels que soient ses antécédents scolaires officiels. S'il réussit quatre des cinq premiers cours, il devient alors étudiant régulier à temps partiel.

La procédure d'admission est la même pour les étudiants à temps partiel que pour les étudiants réguliers. Ils peuvent être admis en septembre, au campus ou aux centres en dehors du campus. La date limite d'admission est le 1er avril, pour la session d'avril/juin, et le 1er juin, pour la session d'été.

Autres renseignements

Frais de scolarité
Étudiants à temps plein $779

Résidence
Chambre $780-$850
Chambre double $750
Appartement pour étudiant marié $150 par mois. L'étudiant peut payer ses repas au moyen de billets ou de monnaie.

Logement
Les résidences de l'Université Laurentienne comprennent celle du Collège universitaire, des appartements pour étudiants célibataires ainsi qu'une tour pour étudiants mariés. Les universités fédérées ont aussi des résidences telles que le Collège Huntington (Église Unie), le Collège Thorneloe (Église Anglicane), le Collège de l'Université de Sudbury (catholique).

L'étudiant peut obtenir des renseignements du secrétaire général du Collège où il veut loger. Les étudiants désirant loger en ville peuvent à l'aide des listes du Service de logement, choisir les logis qui leur conviennent.

Services aux étudiants
Service de consultation, bibliothèque comprenant rubans magnétiques (cassettes), disques, jeux, etc., ainsi que service de santé de l'Université. Le ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration, en collaboration avec l'Université, met à la disposition des étudiants, un bureau permanent de placement.

Activités para-scolaires
Il y a au campus, d'excellentes installations pour éducation physique. Le service des affaires culturelles organise des expositions et des séries de concerts à l'Université.

Adresses et numéros de téléphone
Bureau des admissions,
Université Laurentienne,
Sudbury, Ontario P3E 2C6
Téléphone (705) 675-1151.

Bureau de l'aide financière et des affaires des étudiants,
Université Laurentienne,
Sudbury, Ontario P3E 2C6
Téléphone (705) 675-1151.

Le Collège de l'Université de Sudbury

Sudbury

Recteur: L. Michaud, s.j.

Le Collège de l'Université de Sudbury, collège catholique au campus de l'Université Laurentienne à Sudbury, dessert la population francophone depuis 1913. Fondé par les Jésuites, sous le nom de Collège du Sacré-Coeur, il offre en français, le programme complet du baccalauréat général ès arts.

Depuis sa fédération avec l'Université Laurentienne, en 1960, le Collège continue de participer à la formation postsecondaire en français, au moyen de tous les cours de concentration en philosophie et en sciences religieuses mentionnés à la présentation de l'Université Laurentienne. Il offre aussi certains cours du programme d'études amérindiennes, ainsi que six demi-cours en folklore, nouvellement introduits, grâce à une riche et abondante documentation écrite et sonore concernant surtout le folklore franco-ontarien. Tous ces cours sont aussi périodiquement offerts dans le cadre de l'éducation permanente à Sudbury, ainsi que dans les centres extérieurs desservis par la Laurentienne.

Les programmes et la résidence du Collège de l'Université de Sudbury desservent également anglophones et francophones, mais les francophones y constituent un groupe homogène important, au sein duquel tous ceux qui le désirent ont l'occasion de s'intégrer d'une manière intime et soutenue, à un milieu de vie française. De fait, la plupart des anglophones demandent admission à notre résidence parce qu'ils connaissent et apprécient cet aspect français de la vie qui y règne.

L'admission au Collège est au moyen d'inscription à l'Université Laurentienne, par l'étudiant, en septembre.

Tous les cours et programmes, ainsi que toutes les activités de la Laurentienne sont aussi à la disposition des étudiants du Collège et des étudiants des écoles professionnelles.

La résidence comprenant 82 chambres simples et 82 chambres doubles, est divisée en sections permettant un heureux regroupement d'étudiantes et d'étudiants francophones.

De plus amples renseignements peuvent être obtenus du:
Secrétaire général,
Université de Sudbury,
Chemin du Lac Ramsey,
Téléphone (705) 673-5661.

Le Collège universitaire de Hearst

Hearst

Directeur: Raymond Tremblay

Le Collège universitaire de Hearst fondé en 1953, pour rendre les études secondaires et universitaires accessibles à la jeunesse francophone du nord-est de l'Ontario, s'affilia à l'Université de Sudbury en 1957 et à l'Université Laurentienne en 1963. Presque tous les bacheliers ès arts du Collège oeuvrent actuellement dans le nord-est de l'Ontario.

Le seul collège vraiment français en Ontario (deux tiers des cours y sont donnés en français), a comme objectifs le développement intellectuel, spirituel, moral, physique et social de ses étudiants et de son personnel; ainsi que le développement de la société, la diffusion de la science, la promotion de la cause du biculturalisme, bilinguisme et de la culture française dans le nord-est de l'Ontario.

L'influence du Collège universitaire de Hearst s'est grandement révélée dans la promotion de la culture française en Ontario. Sa qualité de collège universitaire en fait un point d'attraction pour les artistes dans tous genres de domaines. C'est donc grâce à lui que nous pouvons accueillir tous les ans, des troupes de théâtre, des chanteurs et des chorales qui n' hésitent pas à franchir les distances pour venir partager leurs arts et les richesses de notre culture.

Les étudiants connaissent à leur tour, des moments de gloire dans ce domaine, ayant toujours eu à coeur de communiquer le même souffle à la population dans tous genres de réalisations artistiques.

Le Collège désirant couvrir un terrain encore plus vaste, et être plus proche de toute la population, a organisé des cours au niveau universitaire, dans les localités de Cochrane, Dubreuilville, Géraldton, Hearst, Homepayne, Iroquois Falls, Kapuskasing, Moose Factory, Moosonee et Smooth Rock Falls, en plus de cours d'été.

Plus de la moitié des nouveaux bacheliers sont, depuis quelques années, des étudiants à temps partiel qui ont fait leurs études à Kapuskasing, Smooth Rock Falls ou Cochrane, ainsi qu'à Hearst.

Tels sont une partie des avantages académiques et culturels que le Collège universitaire de Hearst procure à ses étudiants et à la population.

Nous tenons aussi à souligner les avantages économiques de pouvoir faire une bonne partie de ses études universitaires dans son propre milieu. Que dire aussi de la situation avantageuse pour l'étudiant qui, évoluant dans un milieu où il est bien connu tant de tous les étudiants que de ses professeurs, a de multiples façons de se faire valoir et de développer sa personnalité dans diverses initiatives.

Inscription actuelle 1976-1977

Temps complet	
Programmes entièrement en français	31
Temps partiel	
Programmes entièrement en français	175

Exigences d'admission
L'année 5 de l'Ontario. L'année 4 de l'Ontario sera considérée pourvu que les étudiants aient maintenu une moyenne de 80% ou plus, durant leurs études secondaires.
Sont aussi acceptables:
- le certificat d'enseignement permanent
- le diplôme d'infirmière
- les tests de maturité et de connaissances générales pour adultes (21 ans ou plus).

Programmes d'études
Tous les programmes sont entièrement en français et/ou en anglais.

Baccalauréat ès arts
Le Collège universitaire de Hearst offre le baccalauréat ès arts avec concentration en English, études canadiennes, études commerciales, français, histoire, philosophie, psychologie, sociologie. Il donne aussi des cours en anthropologie, économie, espagnol, études interdisciplinaires, French, géographie, humanités, mathématiques, science politique et sciences religieuses.

Études commerciales
Le Collège universitaire de Hearst possède un programme unique d'études commerciales en Ontario conduisant au baccalauréat ès arts, avec concentration en études commerciales donnant à l'étudiant la possibilité d'acquérir une bonne formation académique, tout en développant pleinement ses capacités en affaires.

Service social
Le Collège offre aussi les deux premières années du baccalauréat en service social (B.S.W.).

Durée du cours
Le baccalauréat ès arts requiert en moyenne trois années d'études à temps plein, mais, grâce au système de semestres, il est possible de commencer les études en janvier plutôt qu'en septembre, de s'absenter pendant un semestre, ou de suivre plusieurs semestres consécutifs.

Éducation permanente
Le Collège universitaire de Hearst offre aussi des cours d'été et du soir dans les localités suivantes: Cochrane, Hearst, Iroquois Falls, Kapuskasing et Smooth Rock Falls.

Pour la description des cours et la procédure d'admission, demander l'annuaire du Collège, ou consulter les journaux locaux, au début de chaque session.

Les conditions d'admission sont les mêmes que pour les étudiants à temps plein, sauf pour les adultes (21 ans et plus) qui n'ont pas à subir de test de maturité et de connaissances générales, s'ils ne désirent s'inscrire qu'à temps partiel.

L'inscription est faite pendant la semaine précédant le début des cours.

Autres renseignements

Frais de scolarité
Système de semestres
Étudiants à temps plein:
$70 par cours de 3 crédits, soit $350 pour un semestre, ou $700 pour une année universitaire complète.
Étudiants à temps partiel:
$75 par cours de 3 crédits

Un cours de 6 crédits (deux semestres: septembre-avril), $140 pour étudiant à temps plein, et $150 pour étudiant à temps partiel.

Il y a aussi des frais de $5 pour inscription et de $7 pour admission.

Logement
Frais de logement à la résidence du Collège
Chambre double $675
Chambre simple $750

Adresses et téléphone
Pour plus amples renseignements, communiquer avec le:

Secrétariat général,
Le Collège Universitaire de Hearst,
C.P. 580,
Hearst, Ontario P0L 1N0
Téléphone (705) 362-4841.

Bureau d'aide financière,
Le Collège universitaire de Hearst,
C.P. 580,
Hearst, Ontario P0L 1N0
Téléphone (705) 362-4841.

Université d'Ottawa

Ottawa

Recteur: Roger Guindon, o.m.i.

Un grand nombre de franco-ontariens de diverses générations se sont dirigés vers l'Université d'Ottawa pour préparer leurs carrières professionnelles, vu le constant soucis de l'Université d'ouvrir de nouveaux horizons dans le domaine d'enseignement postsecondaire en français, dans une province où l'anglais est la langue majoritaire.

Le climat de confiance entre l'Université et la francophonie provient largement du recrutement par l'Université, d'un nombre imposant de professeurs francophones comme cadres enseignants, qui par la qualité de leur recherche et de leur enseignement, contribuent à la renommée de l'Université comme château fort de la culture française dans l'Ontario, ainsi que dans certaines disciplines, au Canada.

C'est un endroit où les franco-ontariens se sentent chez eux, non parce qu'on n'y parle que le français – l'Université d'Ottawa n'est pas unilingue – mais à cause de la chaleureuse et dynamique ambiance qu'y trouvent francophones et anglophones. Les deux langues officielles du Canada sont couramment utilisées à l'Université, à tous les niveaux, y compris celui de l'enseignement.

Le nombre de cours et de programmes en français, ainsi que le bilinguisme de son personnel enseignant augmentent d'année en année, et plusieurs cours sont mêmes donnés dans les deux langues. Consciente des demandes des deux cultures au sein de la collectivité, l'Université possède un éventail imposant de cours dans l'une ou l'autre langue. Nos diplômés en arts, sciences sociales et sciences de la gestion peuvent aspirer à des postes administratifs ou de recherche dans la fonction publique du Canada ou des provinces, ainsi que dans l'industrie et le commerce. Plusieurs ajoutent à leur premier diplôme un deuxième, en éducation, afin d'entreprendre une carrière d'enseignant aux niveaux élémentaire et secondaire. D'autres préfèrent des études supérieures conduisant à l'enseignement universitaire ou à la recherche avancée.

Sur le plan professionnel, les avocats, médecins, psychologues, musiciens, ingénieurs, économistes et autres qui sortent chaque année de l'Université d'Ottawa pour servir la société, peuvent oeuvrer en français, grâce à leur expérience universitaire.

De plus, plusieurs centaines de francophones obtiennent des diplômes à la fin de programmes comportant des cours dans les deux langues officielles, et l'étudiant francophone peut soumettre des travaux et passer ses examens en français pour n'importe quels cours, sauf ceux de langues.

Inscription actuelle 1976-1977
Temps complet

Programmes entièrement en français (francophones) 6224 (3692)

Programmes partiellement en français (francophones) 3607 (1179)

Programmes entièrement en anglais (francophones) 1193 (173)

N.B. les statistiques sont données par faculté ou par école.

Conditions d'admission et Programmes d'études 1977
La 4ème année de l'Ontario (12ème année).
Les étudiants d'écoles secondaires de l'Ontario désirant être admis à l'Université d'Ottawa doivent:

1. remplir les conditions générales de six crédits de la 4ème année de l'Ontario, reconnus par le ministère de l'Éducation pour les programmes d'études dans les écoles secondaires;
2. remplir les conditions spécifiques d'admission à la faculté ou l'école de leur choix.

Faculté des Arts

Arts
Français: 1 crédit
Cinq autres crédits, dont quatre pour disciplines choisies parmi les suivantes: art, géographie, histoire, langues, musique, mathématiques pures, science économique, science politique, sciences pures, sciences religieuses, sociologie, théâtre.
Minimum: 6 crédits
50% par cours
moyenne générale de 80% sur les notes finales
N.B. L'admission du candidat de 4ème année à la première année de la Faculté des Arts est contingentée.

Faculté des Sciences et de Génie

Année présciences
Français : 1 crédit
Mathématiques : 1 crédit
Science (physique 300) : 1 crédit
Science (chimie 400) : 1 crédit
Trois autres crédits, dont deux pour disciplines choisies parmi les suivantes: art, géographie, histoire, langues, musique, mathématiques pures, science économique, science politique, sciences pures, sciences religieuses, sociologie, théâtre.
Minimum: 6 crédits à la 4ème année
50% par cours
moyenne de 65% en mathématiques et en sciences
moyenne générale de 65%

Faculté des Sciences sociales
Français: 1 crédit
Cinq autres crédits, dont quatre pour disciplines choisies parmi les suivantes: art, géographie, histoire, langues, musique, mathématiques pures, science économique, science politique, sciences pures, sciences religieuses, sociologie, théâtre.
Minimum: 6 crédits
50% par cours
moyenne générale de 80% sur les notes finales
N.B. L'admission du candidat de 4ème année à la première année de la Faculté des Sciences sociales est contingentée.

De la 5ème année de l'Ontario (13ème année)
Les étudiants des écoles secondaires de l'Ontario désirant être admis à l'Université d'Ottawa doivent:

1. remplir les conditions générales de six crédits à la 5ème année de l'Ontario, reconnus par le ministère de l'Éducation pour les programmes d'études aux écoles secondaires;
2. remplir les conditions spécifiques d'admission à la faculté ou l'école de leur choix.

Programmes prédiplômés – première année

Faculté d'Administration

Administration, Sciences commerciales,

Administration publique, Sciences de la gestion (recherche opérationnelle)
Français: 1 crédit
Mathématiques (fonctions et relations): 1 crédit
Mathématiques (calcul): 1 crédit
Trois autres crédits, dont deux pour disciplines choisies parmi les suivantes: art, géographie, histoire, langues, musique, mathématiques pures, science économique, science politique, sciences pures, sciences religieuses, sociologie, théâtre.
Minimum: 6 crédits
50% par cours
moyenne générale de 60%

Faculté des Arts

Arts
Français: 1 crédit
Cinq autres crédits, dont quatre pour disciplines choisies parmi les suivantes: art, géographie, histoire, langues, musique, mathématiques pures, science économique, science politique, sciences pures, sciences religieuses, sociologie, théâtre.
Minimum: 6 crédits
50% par cours
moyenne générale de 60%
N.B. L'étudiant désirant se diriger vers le baccalauréat en musique (avec option en composition, éducation, interprétation ou en musicologie) doit réussir les épreuves orale et écrite.

École des sciences de l'activité physique et des loisirs

Éducation physique et Récréologie
Français: 1 crédit
Cinq autres crédits, dont quatre pour disciplines choisies parmi les suivantes: art, géographie, histoire, langues, musique, mathématiques pures, science économique, science politique, sciences pures, sciences religieuses, sociologie, théâtre.
Minimum: 6 crédits
50% par cours
moyenne générale de 60%

Kinanthropologie
Français: 1 crédit
Mathématiques (fonction et relations *ou* calcul *ou* algèbre) : 1 crédit, Science (physique) *ou* chimie *ou* biologie: 1 crédit
Trois autres crédits, dont deux pour disciplines choisies parmi les suivantes: art, géographie, histoire, langues, musique, mathématiques pures, science économique, science politique, sciences pures, sciences religieuses, sociologie, théâtre.
Minimum: 6 crédits
50% par cours
moyenne générale de 60%

Faculté des Sciences et de Génie

Sciences et Génie
Mathématiques (fonctions et relations): 1 crédit
Mathématiques (calcul) OU Mathématiques (algèbre) } 1 crédit
Chimie OU Physique } 1 crédit
Trois autres crédits, dont deux pour disciplines choisies parmi les suivantes: art, géographie, histoire, langues, musique, mathématiques pures, science économique, science politique, sciences pures, sciences religieuses, sociologie, théâtre.
Minimum: 6 crédits
50% par cours
moyenne de 60% en mathématiques-sciences
moyenne générale de 60%
N.B. Sont fortement recommandés trois crèdits en mathématiques, un en chimie et un en physique. Lorsqu'un candidat n'a qu'un crédit en chimie ou en physique, il doit, durant l'année d'accueil, suivre un cours d'appoint dans la matière qui lui manque.

École des sciences infirmières

Sciences infirmières
Français: 1 crédit
Biologie: 1 crédit
Chimie: 1 crédit
Trois autres crédits, dont deux pour disciplines choisies parmi les suivantes: art, géographie, histoire, langues, musique, mathématiques pures, sciences économiques, science politique, sciences pures, sciences religieuses, sociologie, théâtre.
Minimum: 6 crédits
50% par cours
moyenne de 65% en biologie, et 65% en chimie
moyenne générale de 60%
mathématiques de 4ème année

Faculté des Sciences sociales

Économie, Science politique, Sociologie
Six crédits
Minimum: 6 crédits
50% par cours
moyenne générale de 60%
Pour le candidat en science économique:
Mathématiques (fonctions et relations) : 1 crédit
Mathématiques (calcul) : 1 crédit

Autres programmes de Baccalauréats spécialisés

Faculté de Philosophie
Baccalauréat ès arts avec spécialisation en philosophie: programme de trois ans.
Minimum: 1ère année d'un programme de baccalauréat ès arts, ou l'équivalent.

Faculté de Psychologie
Baccalauréat ès arts avec concentration ou spécialisation en psychologie.
Minimum: 1ère année d'un programme de baccalauréat ès arts, ou l'équivalent.

Programmes professionnels

Les étudiants désirant s'inscrire à des programmes professionnels doivent être titulaires d'un premier grade universitaire, ou avoir terminé un certain nombre d'années d'études universitaires. L'étudiant qui ne détient que le diplôme du secondaire ne peut être admis à un programme professionnel.

Common Law
Bachelor of Laws
Un grade universitaire reconnu, ou deux années d'un programme universitaire.
N.B. Le programme de Common Law est entièrement en anglais.

Droit civil
Licence en droit
Baccalauréat ès arts d'une université reconnue, ou l'équivalent.

Éducation
Programme d'un an conduisant à la formation d'enseignant professionnel à l'élémentaire ou au secondaire. Un premier grade universitaire.

Médecine
Docteur en médecine: programme de quatre ans.
Baccalauréat ès sciences d'une université reconnue
OU
deux années complètes d'un baccalauréat ès sciences, pourvu que les études comprennent au moins une année de physique, chimie générale et inorganique, biologie générale, ou de zoologie et de chimie organique.

Sciences infirmières
Baccalauréat ès sciences infirmières: programme de trois ans pour infirmières et infirmiers diplômés.
Seuls peuvent être admis, infirmières et infirmiers diplômés.
Minimum: Certificat d'enregistrement de l'Ontario à titre d'infirmier/ère biologie, chimie de 5ème année

Études supérieures
Les étudiants désirant s'inscrire au niveau des études supérieures doivent être titulaires d'un premier grade universitaire, et remplir les conditions d'admission du programme de leur choix.

Humanités
Common Law (Legislative Drafting), criminologie, droit canon, droit civil, éducation, éducation physique, études anciennes, études slaves, English, géographie, gestion des services de santé, histoire, lettres françaises, linguistique et langues modernes, philosophie, psychologie (counselling, psychologie clinique, psychologie de l'enfant, psychologie scolaire, psychopédagogie), sciences de la gestion, science économique, science politique, sciences religieuses, sociologie, théologie.

Sciences
Anatomie, biochimie, biologie, chimie, génie chimique, génie civil, génie électrique, génie mécanique, géologie, histologie et embryologie, kinanthropologie, mathématiques, microbiologie et immunologie, pathologie, pharmacologie, physiologie, physique, psychologie générale expérimentale.

Programmes entièrement en français

Faculté d'Administration
Baccalauréat en administration
Baccalauréat avec spécialisation en administration publique
Baccalauréat avec spécialisation en sciences de la gestion

Faculté des Arts
Baccalauréat ès arts, avec concentration

Programmes d'études offerts
Allemand, art et archéologie classique, arts plastiques, communications sociales, espagnol, études anciennes, études médiévales, études slaves, géographie, histoire, histoire des religions, lettres françaises, linguistique, mathématiques, musique, philosophie, science économique, science politique, sciences religieuses, sociologie, théâtre.

Baccalauréat ès arts avec spécialisation

Programmes d'études offerts
Arts visuels, communications sociales, espagnol, études anciennes, géographie, histoire, langue et littérature françaises, études slaves, linguistique, linguistique appliquée, anglais (langue seconde), mathématiques, musique, sciences religieuses, théâtre, traduction.

Baccalauréat en musique
Option:
Composition, éducation, interprétation, musicologie.

École des sciences de l'activité physique et des loisirs
Baccalauréat, avec spécialisation en éducation physique
Baccalauréat ès sciences, avec spécialisation en kinanthropologie
Baccalauréat ès sciences, avec spécialisation en récréologie.

Faculté des Sciences sociales
Baccalauréat ès sciences sociales, avec concentration

Programmes d'études offerts
Science économique, science politique, sociologie.

Baccalauréat ès sciences sociales, avec spécialisation

Programmes d'études offerts
Science économique, science politique, sociologie
Baccalauréat ès sciences sociales, avec spécialisation et concentration
Science économique, science politique, sociologie

Concentration
Administration publique, géographie, histoire, mathématiques, philosophie, psychologie, science économique, science politique, sociologie

Autres programmes de baccalauréats spécialisés

Faculté de Philosophie
Baccalauréat ès arts, avec spécialisation en philosophie

Faculté de Psychologie
Baccalauréat ès arts, avec concentration ou spécialisation en psychologie

Programmes professionnels
Baccalauréat en éducation
Licence en droit civil

Programmes dont une partie des cours sont donnés en français

Faculté des Sciences et de Génie
Baccalauréat ès sciences, avec concentration

Programmes d'études offerts
Biochimie, biologie, chimie, géologie, informatique, mathématiques, mathématiques-sciences, physique, physique-mathématiques

Baccalauréat ès sciences, avec spécialisation

Programmes d'études offerts
Biochimie, biochimie (nutrition-diététique), biologie, chimie, géologie, informatique, mathématiques, mathématiques-sciences, physique, physique-mathématiques

Baccalauréat ès sciences appliquées (grade professionnel)

Programmes d'études offerts
Génie chimique, génie civil, génie électrique, génie mécanique

École des sciences infirmières
Baccalauréat ès sciences infirmières

Programmes professionnels
Baccalauréat ès sciences infirmières (programme de trois ans)
Les programmes d'études conduisant au Bachelor of Laws et au grade de docteur en médicine sont entièrement en anglais. Pour les autres programmes d'études partiellement en français, consulter les annuaires de l'École des Sciences infirmières, des facultés des Arts ainsi que des Sciences et de Génie.

Il est à remarquer que l'étudiant de l'Université d'Ottawa peut passer ses examens et présenter ses travaux dans la langue de son choix, même si les cours ne sont pas donnés dans sa langue maternelle.

Éducation permanente
L'Université d'Ottawa a lancé sa première session de cours à temps partiel, principalement pour fournir des programmes universitaires aux enseignants désireux d'augmenter leurs connaissances, ou de se perfectionner dans l'exercice de leur profession. L'Université ayant depuis, considérablement étendu ses objectifs, ses cours sont à la disposition d'un beaucoup plus grand nombre d'étudiants.

À ses cours d'été qui sont devenus un prolongement de l'année universitaire traditionnelle, soit de mai à août, non seulement les étudiants à temps partiel, mais aussi ceux à temps complet (de septembre à mai) sont acceptés, quand les circonstances le permettent.

Ainsi, un étudiant à temps complet peut, sous réserve des règlements de sa faculté, s'inscrire aux cours d'été, pour accélérer son propre programme, préparer un examen de reprise, reprendre un cours, assurer sa promotion à une année supérieure, ou tout simplement profiter d'un cours d'été pour étudier une matière intéressante, mais impossible à inclure dans son horaire régulier.

Les adultes qui sont, ou se jugent, admissibles à cause d'études régulières antérieures, ou d'études régulières combinées avec une éducation personnelle, sont naturellement bienvenus à nos cours, dont un grand nombre ont une valeur culturelle intrinsèque qui ne doit pas être ignorée; tandis que d'autres ont des buts plus pratiques, étroitement liés à la formation professionnelle ou au recyclage.

Dans la conjoncture actuelle, le choix par les étudiants est limité aux cours mentionnés aux annuaires respectifs. Le Service d'éducation permanente espère donc corriger cette situation anormale en établissant un horaire de cours et de programmes mieux approprié aux besoins de sa clientèle, lesquels devront être identifiés au moyen de contacts permanents entre l'Université et les étudiants à temps partiel, les adultes de la communauté, les groupes, associations et institutions qui la composent, afin d'établir un processus pour identification de programmes appropriés.

Nous avons, de plus, au cours des récentes années, assisté à la remise des diplômes d'un grand nombre de nos jeunes adultes sortant de collèges d'arts appliqués et de technologie, ainsi que de collèges d'enseignement général et professionnel. Ces diplômés sont maintenant assez bien établis dans leurs professions respectives, pour entrevoir dès maintenant, la continuation de leurs études au niveau universitaire, au moyen des ressources de l'Université pour formation professionnelle et recyclage, ou réorientation vers une autre profession.

Ainsi, en plus des programmes spéciaux offerts chaque année, à l'extérieur du Canada, (tels qu'à l'été 1976, les cours comportant des crédits universitaires, en Espagne, Italie, Allemagne, France, Turquie et Grèce), l'Université d'Ottawa possède actuellement dans l'Ontario, des cours en six endroits en dehors du campus, tels que Barry's Bay, Brockville, Cornwall, Hawkesbury, Pembroke et Petawawa.

Les conditions d'admission sont les mêmes que pour les programmes réguliers d'études à temps complet, et les dates limites sont clairement indiquées aux annuaires de Cours d'été, Cours du soir et Cours par correspondance.

Les candidats désirant faire des études dans le cadre d'enseignement régulier, au niveau de programmes prédiplômes, doivent s'adresser au Service de l'admission.

L'enseignement régulier est celui préparant à des grades ou des diplômes universitaires.

Autres renseignements

Frais de scolarité*
Année préscience $597
Médecine $817
Musique $672
Science et Génie $722
Tout autre programme $647

Résidences universitaires
Résidence LeBlanc (110 étudiants et étudiantes)
Résidence Marchand (350 étudiants)
Résidence Stanton (375 étudiantes)
Résidence Thompson (457 étudiants et étudiantes)

Frais de logement au campus*
Session régulière
Chambre simple $775
Chambre double $660
*Pouvant changer sans avis antérieur

Logement hors-campus
Le Bureau de logement hors-campus a une liste à jour de chambres avec ou sans pension, d'appartements ou de maisons à louer pour les étudiants ne pouvant se loger dans des résidences universitaires, ou préférant demeurer en ville. Les prix sont abordables, et dans plusieurs cas, les logements sont à proximité du campus.

Service aux étudiants

Rôle
Les Services aux étudiants comprennent tout le secteur para-scolaire de la vie universitaire, l'Université visant à créer, tant pour les individus que pour la collectivité, une atmosphère permettant à chaque étudiant de profiter au maximum, de son stage universitaire.

Afin d'assurer à tous le meilleur climat pour l'épanouissement individuel des membres de la communauté universitaire, les Services aux étudiants, avec la participation essentielle de ces derniers, collaborent étroitement avec les associations étudiantes et professionnelles au campus, les facultés, écoles et services administratifs de l'Université, ainsi qu'avec divers organismes régionaux.

Organisation
Les services sont coordonnés par le vice-recteur adjoint (des Services aux étudiants), et chaque service relève de son directeur respectif.

Les affaires des étudiants comprennent les services suivants: aide financière aux étudiants, animation culturelle, aumônerie, counselling, logement et cantine, placement, santé, sports et récréation, ainsi que le centre universitaire Jock Turcot.

Activités para-scolaires

Service des sports et de récréation
Le Service des sports et de récréation offre aux étudiants de l'Université, un programme varié d'activités sportives dans les secteurs suivants: éducation sportive, récréation physique libre, clubs sportifs, sports intramuraux et sports interuniversitaires.

Fédération des étudiants de l'Université d'Ottawa
La Fédération des étudiants créée par ces derniers, a pour but d'améliorer leur formation sur les plans scolaire, social et récréatif, durant leur séjour à l'université.

La Fédération est subventionnée par les cotisations des étudiants, dont une partie sert aux activités de chacune des facultés et des écoles.

Bibliothèques
L'Université compte plusieurs bibliothèques, dont la plupart sont spécialisées, comprenant une collection totale d'environ 750,000 volumes (incluant ceux de la bibliothèque de l'Université fédérée Saint-Paul).

Les humanités et les sciences sociales sont, depuis 1972, desservies par la nouvelle bibliothèque générale qui occupe la plus grande partie du pavillon Morisset, et qui peut contenir 1,100 lecteurs à la fois. Elle possède un répertoire de toutes les collections du campus.

La bibliothèque Vanier dessert la Faculté de Médecine ainsi que la Faculté des Sciences et de Génie. Les facultés ou les écoles suivantes ont leurs propres bibliothèques: Psychologie, Éducation, Droit (sections de Droit civil et Common Law), École des Sciences infirmières.

Adresses et numéros de téléphone
Service du régistraire (section de l'admission),
Université d'Ottawa,
Pavillon Tabaret,
550, rue Cumberland,
Ottawa, Ontario K1N 6N5
Téléphone (613) 231-3930

Service de l'aide financière aux étudiants,
Université d'Ottawa,
Centre universitaire Jock Turcot,
85, rue Hastey,
Ottawa, Ontario K1N 6N5
Téléphone (613) 231-2484

Service aux étudiants,
Université d'Ottawa,
Centre universitaire Jock Turcot,
85, rue Hastey,
Ottawa, Ontario K1N 6N5
Téléphone (613) 231-5053

Service des sports et de récréation,
Université d'Ottawa,
Pavillon Montpetit,
35, rue McDougall,
Ottawa, Ontario K1N 6N5
Téléphone (613) 231-3990

Fédération des étudiants,
Université d'Ottawa,
Centre universitaire Jock Turcot,
85, rue Hastey,
Ottawa, Ontario K1N 6N5
Téléphone (613) 231-4980.

Université Saint-Paul

Ottawa

Recteur: Marcel Patry, o.m.i.

L'Université Saint-Paul est une institution bilingue catholique ouverte à tous les étudiants, sans distinction de croyances religieuses, races, sexes, ni de classes.

Fondée en 1848 pour répondre aux besoins de la région de l'Outaouais, l'Université a toujours porté une attention spéciale au bilinguisme dans son enseignement et ses services. C'est donc pourquoi tous les cours du premier cycle sont actuellement en anglais et en français; et il en est ainsi pour les études supérieures, lorsque le justifie la clientèle étudiante.

L'Université Saint-Paul limite ses activités à certains secteurs, selon son entente de fédération avec l'Université d'Ottawa, en 1965, pour se restreindre aux domaines de sciences religieuses et disciplines connexes, tout en maintenant des liens réciproques étroits avec les disciplines enseignées à l'Université d'Ottawa.

En bref, on peut, à l'Université Saint-Paul, s'initier ou se perfectionner en théologie, lois ecclésiastiques, sciences missionnaires ou en fonctions reliées au travail pastoral dans les paroisses ou les associations d'aide sociale.

Les études conduisent particulièrement à des fonctions rattachées aux églises, l'enseignement religieux; ou à des postes d'animateurs spirituels dans les services de la santé, de conseillers auprès des individus, ou dans les organismes qui s'en occupent.

Saint-Paul possède aussi un programme de premier cycle en communications sociales (mass média), le seul programme en langue française dans l'Ontario. Il conduit à un diplôme et ouvre des avenues pour postes intéressants en mass média.

Pour un B.A. en communications sociales, s'inscrire au programme conjointement offert par l'Université Saint-Paul et l'Université d'Ottawa, alors que l'inscription doit être faite à l'Université d'Ottawa.

De plus amples renseignements peuvent être obtenus de notre bureau des admissions.

Inscription actuelle 1976-1977
Temps complet 379
Programmes entièrement en français 185
Programmes entièrement en anglais 194

Exigences d'admission
Étudiants des Années 4 et 5 de l'Ontario:
Programmes du diplôme: communications sociales, droit canonique, initiation à la théologie, sciences missionnaires, au service de l'Évangile (temps partiel);
Programme du certificat en animation.
Exigences d'admission supérieures à l'Année 5 de l'Ontario:
1er, 2ème, 3ème cycles, théologie et droit canonique.

Maîtrise: counselling matrimonial, counselling pastoral, formation professionnelle en ministère pastoral, pastorale familiale, sciences missionnaires.

Programmes entièrement en français

Communications sociales.
Programme du diplôme: deux trimestres, Diplôme d'études universitaires en communications sociales.
Programme en animation: deux trimestres, Certificat d'études en animation.
Conjointement avec l'Université d'Ottawa, B.A. avec concentration (trois ans), ou avec spécialisation (quatre ans) en communications sociales.

Droit canonique
Deux trimestres, Diplôme d'études universitaires en droit canonique.
Premier cycle: Admission–B.A. ou équivalent, deux trimestres, Baccalauréat en droit canonique.
Deuxième cycle: Admission–B. Dr. Can.: deux trimestres, Maîtrise en droit canonique.
Troisième cycle: Admission–M. Dr. Can.: quatre trimestres, Doctorat en droit canonique.

Pastorale
Pastorale familiale: Admission–B.A. et une année de théologie, trois trimestres, Maîtrise en pastorale (sciences familiales).
Counselling pastoral: Admission–B.A. et une année de théologie, trois trimestres, Maîtrise en pastorale (counselling).
Counselling matrimonial: Admission–Maîtrise en pastorale (sciences familiales), trois trimestres, Maîtrise en counselling matrimonial.
Formation professionnelle au ministère pastoral: Admission–B.A. et une année de théologie, deux trimestres, Maîtrise en pastorale, Maîtrise en théologie pastorale.

Théologie
Initiation à la théologie: deux trimestres, Diplôme d'études universitaires en théologie.
Au service de l'Évangile: quatre trimestres (temps partiel), Diplôme en théologie.
Premier cycle: Admission–une année des Arts et 18 crédits de philosophie; six semestres, Baccalauréat en théologie.
Deuxième cycle: Admission–B.Th., deux trimestres, Maîtrise en théologie.
Troisième cycle: Admission–M.A. (Th.), quatre trimestres, Doctorat en théologie.

Sciences missionnaires
Programme du diplôme: deux trimestres, Diplôme d'études universitaires en sciences missionnaires.
Programme de maîtrise: Admission–B.A. et une année de théologie, deux ou trois trimestres (avec, ou sans thèse), Maîtrise en missiologie.

Éducation permanente
Un programme de théologie comprenant "Au service de l'Évangile" est exclusivement offert en cours du soir et du samedi.

Certains cours d'autres programmes (surtout en communications sociales) sont donnés le soir. De plus amples renseignements peuvent être obtenus des facultés et des instituts concernés.

Tous les cours, sauf certains en communications sociales, sont donnés à l'Université Saint-Paul, 223 rue Main, Ottawa.

L'Université a de plus, généralement en été, des sessions (sans crédits universitaires) surtout en pastorale et en sciences missionnaires.

Autres renseignements

Frais de scolarité
Prédiplômés, à temps complet: $630 pour l'année (septembre-avril); à temps partiel: crédit de $23.
Études supérieures, à temps complet: $350; à temps partiel: crédit de $35.
Auditeurs: 60% des frais réguliers.
Étudiants étrangers: $750 par trimestre.

Logement
L'Université dispose de résidences pouvant loger environ 225 étudiants, et le Service de logement et de résidences a des listes d'adresses pour les étudiants ne pouvant ou ne voulant loger aux résidences de l'Université.

Service aux étudiants
Bibliothèque
Service d'audio-visuel
Service de logement et de résidences
Service interne d'édition et d'impression
Service d'aide financière aux étudiants
Service d'information
Service de pastorale et d'animation chrétienne

Activités para-scolaires
Diverses conférences sont organisées par l'Université, ses facultés ou ses instituts, et il y a possibilité de participer à un certain nombre d'activités para-scolaires de l'Université d'Ottawa. De plus, l'Association des étudiants de l'Université Saint-Paul anime diverses activités sociales, académiques, charitables et sportives pour ses étudiants.

Adresse et téléphone
Pour tous les départements et les services de l'Université l'adresse est:
Université Saint-Paul,
223 rue Main,
Ottawa, Ontario K1S 1C4
Téléphone (613) 234-1421.

Royal Military College of Canada

Kingston

Commandant: Brigadier-Général A. J. de Chastelain

Le rôle du Collège militaire royal du Canada est d'instruire et de former des élèves-officiers et des officiers pour des carrières dans les forces armées canadiennes:

1. en leur donnant, dans les disciplines appropriées, l'enseignement universitaire dont ils ont besoin;
2. en développant leurs qualités de chefs;
3. en leur apprenant à s'exprimer dans les deux langues officielles, et à comprendre les principes de biculturalisme;
4. en leur faisant acquérir l'habitude de se maintenir en excellente condition physique; et
5. en leur enseignant l'éthique de la carrière militaire.

Le Collège militaire royal du Canada établit en 1975, un programme de plusieurs années offrant, en langue française, tous les cours conduisant à des diplômes.

Certains programmes de génie donnés en français aux élèves-officiers venant du Collège militaire royal de Saint-Jean furent, à partir de 1976, maintenus en quatrième année.

Un programme de cours de première année commença en septembre 1976, continua en deuxième année, à partir de 1977; et le nombre de cours donnés en français augmentera jusqu'à ce que tous les programmes conduisant à des diplômes soient en français.

Le but des programmes d'études est un enseignement bien équilibré en arts et en sciences, avec une solide formation militaire. L'organisation interne des collèges et la formation militaire ont, de plus, tendance à développer le sens de responsabilité, la maîtrise personnelle, l'habitude du "fair-play", en plus de la camaraderie. L'élève-officier apprend à commander et à travailler, dans un esprit de collaboration en classe, durant l'exercice, ainsi qu'au jeu et au cours d'autres activités.

Pour faire disparaître les différences, créer des liens amicaux et inculquer tolérance et compréhension, on groupe les cadets de langue française avec ceux de langue anglaise, ceux de provinces différentes et ceux déjà enrôlés dans les Forces armées du Canada.

Au cours des instructions du groupe fonctionnel de leur choix, les élèves-officiers acquièrent des connaissances fondamentales de tous les éléments des Forces armées du Canada, ainsi qu'une saine compréhension des questions concernant la défense nationale.

L'année du Collège comprend deux semestres dont celui d'automne et celui d'hiver. Durant la période de septembre à mai inclusivement, environ 85% des cours sont réservés aux matières universitaires, et 15% aux disciplines militaires, comprenant exercice et éducation physiques.

Durant l'été, excluant un mois de congé, les cadets reçoivent une instruction militaire pratique.

Les études sont ordinairement de quatre ans, à la fin desquelles l'étudiant reçoit un baccalauréat ès arts, ès science, ou en génie, selon les études qu'il a faites.

L'admission au Collège peut être dans le cadre de l'un ou l'autre des programmes suivants: le programme pour officier des Forces armées régulières, et le programme de formation d'officiers de la Réserve.

Programme d'instruction pour la formation d'officiers des Forces régulières (PIFOFR)
Selon les termes du PIFOFR, le ministère de la Défense nationale paie les étudiants, lesquels s'engagent à servir pendant au moins quatre ans dans une division des Forces armées régulières, après avoir obtenu leurs diplômes.

Programme pour formation d'officiers de la Réserve (PFOR)
Selon les termes du PFOR, l'étudiant paie les frais de scolarité et de pension au tarif indiqué. Après avoir obtenu son diplôme et son brevet, il est affecté à la Réserve, et peut immédiatement retourner à la vie civile.

Les élèves-officiers de la Réserve obtiennent de plus, un emploi d'été avec les Forces armées canadiennes, alors qu'ils touchent la solde de sous-lieutenant.

Inscription actuelle 1976-1977
Temps complet 637
Programmes partiellement en français 75
Programmes entièrement en anglais 562

Exigences d'admission
Le Collège militaire royal est une université exclusivement pour hommes, où résident ceux-ci.

Le 1er février 1978 sera la date limite d'inscription pour admission au Collège, le 1er septembre suivant.

Conditions générales
1. Citoyenneté canadienne.
2. Seizième anniversaire de naissance, le 1er janvier de l'année d'entrée au Collège, ou avant.
3. Pour entrée au Collège militaire royal du Canada, Royal Roads Military College, ou en première année (non en année préparatoire) au Collège militaire royal Saint-Jean—âgé de moins de 21 ans, le 1er janvier de l'année de l'entrée au Collège.
4. Pour entrée en année préparatoire au Collègé militaire royal Saint-Jean—âgé de moins de 20 ans, le 1er janvier de l'année de l'entrée au Collège.
5. Cote médicale minimum.
6. Série de tests réussis avant l'inscription.
7. Être célibataire et s'engager à le demeurer jusqu'à obtention du brevet.
8. Degré d'instruction nécessaire.
9. Succès au cours élémentaire d'officiers pendant l'été précédant l'entrée au Collège.

Degré d'instruction
Selon les conditions minimums d'admission au Collège militaire royal du Canada, le candidat doit avoir satisfait aux exigences du Collège pour les matières suivantes: avoir terminé avec succès, l'Année 5 de l'Ontario, en français ou en anglais, ou French ou English (1 crédit est suffisant pour les candidats de l'Ontario), mathématiques (relations, fonctions et calcul), deux ou trois d'algèbre, de physique ou de chimie, ainsi que toute autre matière approuvée pour remplir les conditions du diplôme dans l'année d'étude en cours.

Les candidats doivent, de plus, prouver qu'ils ont fait des études préliminaires suffisantes pour les matières suivantes: français ou English, French ou Anglais, mathématiques, physique, chimie, lesquelles font ordinairement partie du programme régulier des écoles secondaires de l'Ontario jusqu'à l'Année 4.

À cause des exigences des cours aux collèges militaires, un critère important de sélection est la moyenne en mathématiques et en sciences obtenue par l'étudiant à l'école secondaire. De plus, à cause des besoins particuliers de techniciens dans les Forces armées canadiennes, *préférence est ordinairement accordée aux candidats remplissant toutes les conditions pour admission à un programme d'études en sciences ou en génie.*

Programmes entièrement en français

Diplômes et programmes
Le Collège militaire royal du Canada a reçu en mars 1959, le droit de décerner les diplômes suivants:
Baccalauréat ès arts (avec spécialisation) en français, anglais, histoire, sciences politiques et économiques, économie politique, commerce, études internationales;
Baccalauréat ès arts (sans spécialisation) en français, anglais, histoire, commerce politique, économie politique, études internationales;
Baccalauréat ès sciences (avec ou sans spécialisation) en mathématiques et en physique;
Baccalauréat ès sciences, en sciences (appliquées)
Baccalauréat en génie: chimique, chimique (option nucléaire), civil, électrique, mécanique, génie et gestion, génie physique.

Première année
La première année est la même pour diplômes en arts, sciences ou en génie, offrant ainsi à l'étudiant l'avantage de s'appliquer aux matières de niveau universitaire tant en arts qu'en sciences, avant de prendre une décision finale pour son programme d'études.

Deuxième année
En deuxième année, les élèves-officiers ont le choix de cours généraux en arts, science ou génie, avec spécialisation à partir de la troisième année.

Un élève-officier peut terminer sa deuxième année en génie, puis, à condition d'avoir, en première et deuxième années, obtenu la note requise en arts, se faire transférer en arts, avec spécialisation, et obtenir le diplôme après seulement deux ans d'études supplémentaires.

Pourvu qu'un élève-officier ait pris, en deuxième année, au Collège militaire royal, les matières préalables appropriées, il peut se faire transférer à un programme de baccalauréat au Collège militaire royal de Saint-Jean, en administration, études canadiennes ou en sciences; ou au Royal Roads Military College, dans un programme de baccalauréat ès sciences en physique et en océanographie.

a. Les élèves-officiers terminant, avec succès, la deuxième année en arts, ne peuvent poursuivre qu'en arts, leurs études de troisième année.
b. Les élèves-officiers terminant, avec succès, la deuxième année en sciences (appliquées) peuvent poursuivre leurs études en sciences (appliquées) ou en arts.
c. Les élèves-officiers terminant, avec succès, la deuxième année en mathématiques et physique, ou en génie, peuvent en troisième année, suivre le programme d'études pour lequel ils remplissent les conditions selon les règlements.

N.B. Une partie considérable des études en génie et en sciences a trait aux arts, et une partie importante des études en arts a trait aux mathématiques et aux sciences.

L'anglais est nécessaire pour les deux premières années en arts, science et génie, afin que les francophones fassent le plus de progrès possible en anglais, surtout oral.

Les cours de leadership et de gestion militaire, d'éducation physique et d'exercise étant indispensables à toutes les années du programme, quinze pour cent des cours sont consacrés à ces matières.

Le programme de leadership et de direction militaire comprend les matières suivantes: première année, psychologie; deuxième année, sociologie; troisième année, principes de direction; quatrième anneé, direction du personnel.

Le programme de sports est divisé en trois secteurs, soit: sports inter-collégiaux, sports intra-muraux, et éducation physique.

Tous les élèves-officiers doivent participer au programme d'éducation physique et à un programme de sports.

Aide financière

Bourses
Les études pour formation d'officiers des Forces armées régulières sont entièrement aux frais du ministère de la Défense nationale, et l'élève-officier a aussi droit à une solde, ainsi qu'aux allocations que comporte le programme. D'autres étudiants peuvent obtenir certaines bourses d'études et d'entretien, y compris le régime d'aide financière aux étudiants de l'Ontario (RAFEO).

Bourses du gouvernement fédéral
Quinze bourses de $580 chacune sont à la disposition des cadets à la première année de la Réserve, aux collèges militaires du Canada, et sont réservées comme suit: pour le fils d'un membre (invalide, tué ou décédé) des Forces armées canadiennes ou de la marine marchande, en temps de guerre.

Les demandes doivent être par écrit et envoyées au:
Directeur de recrutement et de sélection,
Quartier général,
Défense nationale,
Ottawa, Ontario K1A 0K2.

Royal Military College Club of Canada

Bourses d'études
Un certain nombre de bourses sont à la disposition des candidats voulant devenir élèves-officiers de la Réserve, aux collèges militaires du Canada. Chaque bourse a une valeur de $1,000 pour la première année et de $400 pour chaque année subséquente jusqu'au diplôme.

Pour avoir droit à une bourse, le candidat, à titre d'élève-officier de la Réserve, doit avoir été accepté au Collège militaire royal du Canada, Royal Roads Military College, ou au Collège militaire royal de Saint-Jean.

Pour plus amples renseignements, s'adresser au:
Secrétaire-trésorier,
Royal Military College Club of Canada,
Royal Military College of Canada,
Kingston, Ontario K7L 2W3.

Autres renseignements

Logement
Tous les élèves-officiers des collèges militaires du Canada y habitent et ont ordinairement des chambres individuelles, sauf au début de l'année de recrutement, alors qu'il est en général préférable que deux élèves-officiers partagent la même chambre.

Les repas sont pris aux collèges, et des locaux bien équipés pour loisirs, y compris piscine intérieure, sont à proximité des résidences.

Les élèves-officiers sont répartis en escadrons sous la direction d'élèves-officiers de dernière année, ainsi que d'un officier expérimenté des Forces armées régulières, comme commandant d'escadron. La direction générale est confiée au directeur des élèves-officiers.

Cette combinaison de vie universitaire et militaire est une occasion unique d'étudier, de façon pratique, les problèmes de commandement et de direction discutés pendant les cours.

Frais de scolarité
Pour élèves-officiers de la Réserve
Première année $550
Chaque année subséquent $300
Les frais suivants sont compris: instruction, vêtements, livres, instruments, articles pour dessin, ainsi que nettoyage à sec.
Repas et logement $585
Club récréatif $50
Dépôt annuel de $100 pour dépenses supplémentaires, avec remboursement de l'excédent, à la fin de l'année.

Adresse et téléphone
Bureau des Admissions,
Royal Military College of Canada,
Kingston, Ontario K7L 2W3
Téléphone (613) 545-7236
Secrétaire général: Dr. R. E. Jones.

Formation des enseignants franco-ontariens

Les écoles de langue française de l'Ontario

Pour répondre aux besoins scolaires de ses citoyens francophones, l'Ontario possède un réseau d'écoles élémentaires et secondaires de langue française, sous la direction de conseils scolaires publics et de ceux séparés. Ces écoles jouissent des mêmes subventions et services pédagogiques que les écoles publiques.

Plus de 74,900 écoliers sont inscrits au niveau élémentaire des quelque 310 écoles de langue française, et le français est, pour 24 écoles, la langue exclusive d'enseignement au secondaire.

Certaines sections des 39 écoles mixtes utilisent exclusivement le français comme langue d'enseignement. Les écoles secondaires comptent environ 31,500 francophones.

Depuis quelques années, les institutions pour formation d'enseignants répondent à peine à la demande d'enseignants de langue française, causée par l'inauguration de plusieurs cours en langue française, dans le centre et le sud de la province.

Formation d'enseignants

•Niveau élémentaire

Le ministère de l'Éducation accorde un brevet d'enseignement pour écoles élémentaires de langue française, sur recommandation du doyen ou du directeur d'une des deux institutions suivantes:

L'École des sciences de l'éducation,
Université Laurentienne,
Chemin du Lac Ramsey,
Sudbury, Ontario P3E 2C9
Téléphone (705) 675-5647
Directeur: L. G. Bordeleau, Ph.D.

La Faculté d'éducation,
Université d'Ottawa,
1245, avenue Kilborn,
Ottawa, Ontario K1N 6N5
Téléphone (613) 231-3211
Doyen: L. P. Desjarlais, Ph.D.

L'enseignement à ces deux écoles étant en langue française, il est essentiel que les étudiants désirant s'y inscrire parlent couramment ladite langue.

Tous les candidats, en plus de satisfaire aux conditions d'admission à l'institution de leur choix, sont soumis à une épreuve de compétence linguistique en français.

L'École des sciences de l'éducation de l'Université Laurentienne exige:

1. pour le programme de formation d'enseignants,
   –le diplôme supérieur d'études secondaires (l'Année 5 de l'Ontario) avec moyenne générale d'au moins 60%, y compris français et anglais;
2. pour le programme de formation intégrée d'enseignants à l'élémentaire,
   –le diplôme supérieur d'études secondaires (l'Année 5 de l'Ontario) avec moyenne générale d'au moins 60%, y compris français et anglais.

La Faculté d'éducation de l'Université d'Ottawa exige:

1. le grade universitaire (B.A. ou l'équivalent) pour le programme d'un an de formation d'enseignants;
2. la même chose que pour la première année des Facultés suivantes: arts, sciences sociales, ou de l'École d'éducation physique, pour admission au programme de formation intégrée d'enseignants.

•Niveau secondaire

Enseignement de matières générales
Quiconque désire devenir enseignant qualifié en matières générales, au niveau secondaire dans l'Ontario, doit, pour obtenir le brevet d'enseignement requis, posséder un grade universitaire, en plus d'avoir terminé avec succès, un cours de formation d'enseignants, à un collège ou une faculté d'éducation à une université de l'Ontario.

Pour être acceptés à la plupart des collèges ou des facultés d'éducation des universités, les candidats doivent avoir obtenu des grades après trois ou quatre ans d'études.

Certains programmes offerts simultanément comportent des études académiques et professionnelles de quatre ou cinq ans, après admission à l'université. Des grades académiques ou professionnels accordés simultanément après trois ans d'études et une année de formation professionnelle conduisent au brevet B d'enseignement secondaire.

Si le but est de répondre aux exigences du brevet A d'enseignement secondaire, les quatre années d'études pour grades doivent comprendre une ou deux des matières suivantes: agriculture, allemand, anglais, anthropologie, art, art dramatique ou théâtre, biologie, chimie, culture physique et hygiène, économie domestique, English, espagnol, français, French, géographie, géologie, grec, histoire, informatique, italien, latin, mathématiques, musique, physique, psychologie, russe, sciences politiques, sociologie.

Les brevets B et A qualifient pour enseignement de sujets généraux au niveau secondaire de la première à la cinquième année. Le brevet A est ordinairement préférable pour enseignement à la division supérieure conduisant au grade d'honneur.

La Faculté d'éducation de l'Université d'Ottawa est la seule de l'Ontario qui possède un programme en français de formation d'enseignants au niveau secondaire.

Pour plus amples renseignements, communiquer avec:
Le Doyen,
Faculté d'éducation,
Université d'Ottawa,
1245, avenue Kilborn,
Ottawa, Ontario K1N 6N5
Téléphone (613) 231-3211.

Enseignement de matières techniques
Les enseignants de matières techniques ou professionnelles au niveau secondaire, doivent avoir terminé le secondaire 4 ou l'équivalent, et avoir l'expérience pratique reconnue dans le métier se rapportant directement à la matière de leur choix.

Quiconque désire suivre un cours à un collège ou une faculté d'éducation formant des enseignants de matières techniques ou pro-

fessionnelles, doit passer un examen d'admission préparé par le directeur des services d'examens d'aptitudes professionnelles.

Pour plus amples renseignements au sujet des exigences d'admission, des cours, de l'expérience professionnelle requise, ainsi que des programmes en français, communiquer avec le doyen de la Faculté d'éducation de l'Université d'Ottawa.

Enseignement de matières spécialisées
Outre les brevets d'enseignement de matières générales et professionnelles au niveau secondaire, certains brevets supplémentaires sont requis pour enseignement de matières exigeant formation et expérience spécialisées, telles que beaux-arts, orientation, sciences domestiques, arts industriels, bibliothéconomie, musique, éducation physique et hygiène.

Pour tout renseignement au sujet des brevets, s'adresser au:
Ministère de l'Éducation,
Édifice Mowat (18ème étage),
Queen's Park,
Toronto, Ontario M7A 1G9.

Enseignement de matières commerciales
Pour renseignements au sujet des cours pour brevet B d'enseignement provisoire de matières commerciales, s'adresser au doyen de la Faculté d'éducation de l'Université d'Ottawa.

Frais de scolarité
Les frais de scolarité sont de $585 par année scolaire à un collège ou une faculté d'éducation, et les frais pour activités para-scolaires varient selon les institutions.

Pour tous renseignements au sujet des frais de scolarité, s'adresser directement à la faculté d'éducation des universités ou collèges choisis.

Aide financière
Les étudiants peuvent obtenir de l'aide financière en vertu du régime de l'Ontario (RAFEO) selon évaluation de leurs besoins.

Demandes d'admission
Des formulaires pour demande d'admission peuvent être obtenus des collèges et des facultés d'éducation de l'Ontario. Pour tous renseignements au sujet des facultés d'éducation offrant, en français, le programme de formation d'enseignants, s'adresser à:
École des sciences de l'éducation,
Université Laurentienne,
Chemin du Lac Ramsey,
Sudbury, Ontario P3E 2C9
Téléphone (705) 675-5647
Directeur: L. G. Bordeleau, Ph.D.

Faculté d'éducation,
Université d'Ottawa,
1245, avenue Kilborn,
Ottawa, Ontario K1N 6N5
Téléphone (613) 231-3960
Doyen: L. P. Desjarlais, Ph.D.

Pour tous renseignements au sujet des collèges et des facultés d'éducation préparant des enseignants aux niveaux élémentaire ou secondaire en langue anglaise, voir la section "Teacher Education" *de Horizons*.



Autres publications recommandées

Certaines de ces publications peuvent s'obtenir au bureau d'orientation de l'école secondaire, dans les bibliothèques municipales, au bureau d'admission et à la bibliothèque des collèges et des universités. Voici quelques sources particulières d'information. La plupart de ces publications sont offertes en français mais quelques-unes ne sont disponibles qu'en anglais.

•Éducation générale

Accredited Institutions of Higher Éducation
Anglais seulement $8.50
Liste annuelle des collèges et universités agréés aux États-Unis.
American Council on Éducation
One Dupont Circle
Washington, D.C. 20036

Après la 8e? Gratuit
Un guide pour les élèves et les parents des élèves de la 8e année. Des renseignements élémentaires sur l'éducation secondaire et postsecondaire de l'Ontario.
Direction de l'Information
Ministère des Collèges et Universités
Édifice Mowat, Queen's Park
Toronto, Ontario M7A 1B9

Apprentissage et vous (L') Gratuit
Renseignements sur le système d'apprentissage de l'Ontario. Contient la description des métiers réglementés et non-réglementés.
Ministère des Collèges et Universités
Direction de l'Information
Mowat Block, Queen's Park
Toronto, Ontario M7A 1B9



ISSN 0381-3797